

Un autre communiqué felquiste, oeuvre de la GRC?

par Huguette LAPRISE

Un faible indice découvert grâce à des expertises d'écritures permet de supposer qu'un deuxième communiqué felquiste aurait été conçu, fabriqué et distribué par la Gendarmerie royale du Canada. L'ancien responsable des services de sécurité de la GRC, à Montréal, Donald Cobb, a déjà avoué être l'auteur du communiqué «La Minerve No

III» et a insisté «qu'à sa connaissance» c'est le seul qui soit l'oeuvre de la police.

Au cours de la deuxième journée des audiences publiques de la Commission Keable, hier, un spécialiste en écritures, Mme Michelle Langlois-Sarrasin, qui a analysé à la demande de la commission, le 12 février dernier, cinq communiqués originaux, a fait état dans ses rap-

ports d'un élément de similitude dans le communiqué Minerve No III et le premier message de la cellule Amable Daunais.

Des interrogations

Le petit détail observé par le spécialiste permet de soulever de sérieuses hypothèses quant à l'existence d'autres communiqués attribuables à la GRC et présument à d'autres corps policiers de la province.

L'étude comparative, ainsi qu'elle l'a déclaré devant la commission, hier matin, des communiqués Amable Daunais et des deux versions (l'une destinée au Journal de Québec et l'autre à Montréal-Matin) du communiqué Minerve No III créé par M. Cobb, permet de conclure que «le premier mot «communiqué» du document de comparaison (Minerve No III au

Journal de Québec) s'apparente aux écrits moulés du document

Faut-il provoquer pour surveiller?

un commentaire de Marc LAURENDEAU — page A 8

en question (le communiqué Amable Daunais).

Mme Langlois-Sarrasin est connue pour sa qualité d'expertise dans les milieux policiers québécois car dès son retour de Marseille où elle s'est spécialisée dans un laboratoire scientifique, en 1970, elle a travaillé à l'Institut médico-légal de Montréal avant de s'établir à son compte en 1974, en demeurant contractuelle pour les ministères

— voir KEABLE en page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

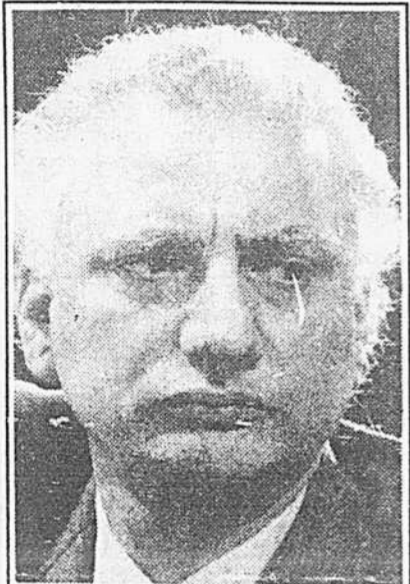
MONTREAL, JEUDI 15 FÉVRIER 1979, 95e ANNÉE, no 39, 68 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$1.75

MÉTÉO

Ensoleillé et froid
Minimum: —22 Maximum: —18
Demain: Pas de changement
Détails à la page A 2



Taillibert s'occupera de son mât

par Marc DORE

Roger Taillibert verra de très près l'érection du mât du stade olympique qu'il a conçu, mais en aucune façon il ne sera engagé par la Régie des installations olympiques à titre de consultant.

Un porte-parole de la RIO, qui est propriétaire des installations olympiques depuis 1975 et qui a été chargée de mener à bien la construction du mât resté inachevé faute de temps en 1976, a en effet déclaré hier à LA PRESSE que c'est par «pure courtoisie» que le président de la RIO, Robert Nelson, a rencontré M. Taillibert vendredi dernier.

La rencontre entre MM. Taillibert et Nelson.

Sylvie Daigle Coqueluche des Jeux du Canada

Aux Jeux de Montréal, Nadia Comaneci avait conquis les coeurs. Aux Jeux d'hiver du Canada, à Brandon au Manitoba, c'est une petite Sherbrookoise de 16 ans, Sylvie Daigle, qui attire les regards. Hier, elle a enlevé deux autres médailles d'or, ses deuxième et troisième, en patinage de vitesse. Notre envoyé spécial Gilles BLANCHARD nous parle de cette coqueluche des Jeux en page D 4.

édito

Quel souvenir rapportera M. Barre?

par Marcel ADAM —page A 4

sommaire

Arts et spectacles — Informations: A 12 à A 14 — Horaires: B 10
Bandes dessinées: D 12
Décès, naissances, etc.: C 17
Économie: B 1 à B 8
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: C 9
FEUILLETON — «Laura»: C 8
Horoscope: D 12
Le monde: B 12 à B 14
Mon oeil sur Montréal: B 10
Mot mystère: D 12
Mots croisés: D 12
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces C 6 à C 16
Radio et télévision: A 16
Sports: D 1 à D 11
— Le ski alpin: D 5
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 5
— La loi et vous: C 4

15,000 vaches laitières seraient touchées Epidémie de salmonellose

par Pierre GINGRAS

De 150 à 300 troupeaux de vaches laitières dans l'est du Québec (ce qui peut représenter jusqu'à 15,000 bêtes), sont actuellement atteints, à divers degrés, de salmonellose, une maladie d'origine bactérienne qui affaiblit l'animal au point de mettre fin à sa production laitière.

Cette infection est aussi transmissible à l'homme et déjà, une dizaine de cas d'agriculteurs affectés, après avoir bu du lait non pasteurisé, ont été rapportés au département des maladies infectieuses au ministère des Affaires sociales. Il n'existe, toutefois, aucun danger pour le consommateur puisque le lait est

obligatoirement pasteurisé avant sa mise en marché. La cause de cette épidémie est attribuable à une moule contaminée fabriquée par la compagnie Ralston Purina du Canada Ltée, à son moulin de Saint-Romuald, près de Québec. Seuls les clients-producteurs laitiers desservis par cette usine éprouvent des

problèmes et risquent des pertes financières importantes, pouvant totaliser plusieurs centaines de milliers de dollars.

Chez les humains, la maladie provoque de fortes fièvres, des vomissements, des diarrhées, mais n'entraîne pas la mort.

Joint au téléphone au siège social de la compagnie Purina à

Longueuil, M. Robert Gamelin, président du conseil d'administration de la compagnie, a déclaré à LA PRESSE qu'il était actuellement à négocier avec chacun des éleveurs affectés, en vue d'en venir à un règlement satisfaisant pour le dédommagement des pertes causées.

— voir EPIDÉMIE en page A 6



Le froid va continuer

Par la vague de froid intense que nous connaissons depuis plus d'une semaine, tout le monde tente de se garantir des rigueurs de l'hiver en s'habillant chaudement, et ces enfants ne font pas exception à la règle. Ils ont d'ailleurs raison de faire attention car le froid provoque en ce moment une recrudescence de bronchites, de crises d'asthme, d'engelures, etc.

— page A 3

Le régime Bazargan soumis à rude épreuve Journée chaotique en Iran

d'après Reuter, AFP, UPI et AP
Des initiatives militaires «autonomes» et des affrontements armés entre adversaires indéfinissables menacent de faire sombrer l'Iran dans le chaos et le gouvernement Bazargan, qui s'est attiré hier la gratitude publique des États-Unis pour le

sauvetage de l'ambassade américaine avec tout son personnel, l'ambassadeur compris, éprouve de plus en plus de difficultés à exercer son autorité sur la multitude de groupes radicaux agglutinés autour du mouvement khéméniste.

On estime que quelque 300,000 fusils ont été distribués aux ci-

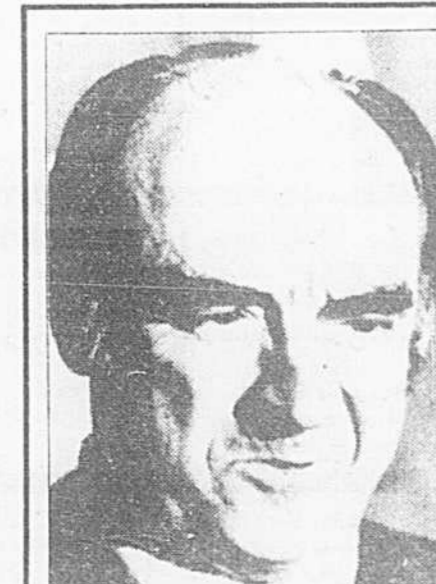
vils ou volés à l'armée au plus fort de la bataille de Téhéran, dimanche, et, dès après la chute étonnamment rapide du régime Bakhtiar, l'armée l'ayant privé de tout soutien, le gouvernement révolutionnaire provisoire s'est efforcé de récupérer les armes, de rétablir l'ordre et de restaurer

— voir IRAN en page A 6

• Une économie malade

Après des mois de chaos social, l'économie iranienne est tellement mal en point qu'il faut compter au moins 18 mois avant de la remettre en état, rapporte Robert POULIOT, de Téhéran.

— page B 2



Jose Lopez Portillo

Un marché le monde avec le Mexique?

A l'occasion de la visite au Mexique du président Carter, le président Lopez Portillo a évoqué, au cours d'une entrevue exclusive accordée à notre collaboratrice Brigitte MORRISSETTE, la possibilité d'un marché commun nord-américain. Le président mexicain croit en effet que le temps est venu pour les pays d'Amérique du Nord de réviser leur système de négociations et de transactions. Selon lui, un tel projet comporte des risques, qui peuvent se négocier cependant.

— page B 14

• Portillo malmène Carter

Le voyage de Carter au Mexique a mal commencé. D'abord, un accueil plutôt froid à l'aéroport, puis un discours percutant de Lopez Portillo dans lequel il attaque l'avidité des Américains vis-à-vis le pétrole mexicain. Décontenancé, Carter n'a pas su quoi répondre.

• Diplomate américain assassiné

Le meurtre de l'ambassadeur américain en Afghanistan, à la suite d'une action de force des autorités pour tenter de libérer le diplomate enlevé par des militants chiites, a provoqué l'ire de Washington qui a logé une protestation officielle en termes vifs.

• Nouveau pacte social en G.-B.

Après trois semaines de discussions laborieuses, le gouvernement travailliste et la confédération syndicale TUC se sont mis d'accord sur un nouveau contrat social destiné à endiguer l'agitation sociale chronique en Grande-Bretagne.

— pages B 12, B 13

Le corps enseignant a mûri

Selon notre chroniqueur à l'Éducation, Marianne FAVREAU, qui en est à son cinquième article sur l'évolution des polyvalentes, on est en plein dans l'ère de l'«humanisation» de ces écoles. Les professeurs se sentent de plus en plus concernés par ce qui se passe dans leur polyvalente et se rapprochent des élèves. Dans certaines écoles, on a même rétabli le système des tuteurs. De plus, la profession enseignante a vieilli, les professeurs ayant en moyenne plus d'années d'expérience.

— page A 9

Deux versions du départ de Raymond Barre

Ottawa et Québec donnent deux versions bien différentes concernant l'incident protocolaire qui a marqué, mardi soir, le départ du premier ministre de France, M. Raymond Barre, au terme de sa visite officielle au Canada et au Québec. A Ottawa, on déclare que l'on n'a fait qu'appliquer les règles protocolaires usuelles, tandis qu'à Québec, on affirme qu'il est tout à fait inhabituel d'organiser une cérémonie protocolaire lors du départ d'un chef de gouvernement étranger. Les discussions entre Ottawa et Québec à ce sujet n'avaient d'ailleurs pas donné lieu à un accord.

— page A 2

Cooprix et Desjardins

Un mariage qui fait des petits

— page C 1



Gloria

Incident protocolaire lors du départ de Barre

Deux versions contradictoires

par Paul LONGPRE et Louis FALARDEAU

Ottawa et Québec soutenaient hier deux versions contradictoires relativement à l'incident protocolaire qui a marqué, mardi soir, le départ du premier ministre de France, M. Raymond Barre, au terme de sa visite officielle au Canada et au Québec.

On se rappellera que le fédéral avait alors tenu à organiser une cérémonie officielle, avec fanfare et garde d'honneur, où le drapeau du Québec n'avait pas trouvé place entre ceux de la France et du Canada et où le ministre fédéral Marc Lalonde jouait un rôle plus important que le premier ministre du Québec.

A Ottawa, tant au service du protocole qu'au bureau du premier ministre, on explique qu'on n'a fait qu'appliquer les règles protocolaires usuelles lors du départ d'un chef de gouvernement. Il est normal, dit-on, que le visiteur soit salué à son départ par un représentant du gouvernement du pays hôte, qu'il y ait une garde d'honneur et qu'une fanfare joue les hymnes nationaux. On avait procédé de la même façon lors des visites des premiers ministres d'Italie et d'Israël.

D'ailleurs, on précise que M. Trudeau a pris la peine de téléphoner à M. Barre alors qu'il se trouvait à l'aéroport pour prendre congé personnellement de son distingué visiteur et pour bien marquer que prenait fin une visite au Canada.

Quant au drapeau, ajoute-t-on, la coutume veut que celle que soit la province d'où s'effectue le départ, seul le drapeau du pays du chef du gouvernement reconduit et celui du Canada soient arborés.

A Québec, on dit à peu près le contraire. M. Robert Normand, sous-ministre des Affaires intergouvernementales, qualifie de

«tout à fait inhabituelle au Québec» l'organisation d'une cérémonie protocolaire lors du départ d'un chef de gouvernement étranger. Le chef du protocole, M. Jacques Vallée, ne se rappelle que d'un seul précédent récent: le départ de M. Begin. Il nie qu'on ait fait la même chose pour M. Andreotti. Et il soutient qu'il n'y avait pas eu non plus telle cérémonie lors du départ du premier ministre de l'Iran, M. Hoveyda, qui est venu au Québec à l'été 76.

Discussions

Quant aux discussions entre les deux gouvernements qui ont eu lieu avant la visite de M. Barre, là encore les versions ne concordent pas toujours.

A Ottawa, on affirme que le Québec a proposé que le visiteur ne soit accompagné que par les chefs du protocole des deux gouvernements et qu'on a rejeté cette proposition comme inconvenante. M. Normand confirme qu'il a suggéré que le chef du protocole fédéral, qui a rang d'ambassadeur, représente Ottawa lors du départ de M. Barre. Mais il aurait ajouté «qu'à la rigueur, nous pourrions, à certaines conditions, envisager la possibilité de la présence d'un ministre fédéral».

La réticence du Québec à la présence d'un ministre fédéral s'explique de deux façons. D'une part on considère que la visite au Québec du premier ministre français était une visite officielle distincte de celle qu'il a faite au Canada. Son départ à Mirabel mettait donc un terme à sa visite au Québec et non à une visite au Canada. D'autre part, Ottawa avait insisté pour que la partie canadienne et la partie québécoise de la visite soient équilibrées et les deux gouvernements avaient réussi à s'entendre. Or la présence d'un ministre fédéral à Mirabel, et surtout la cérémonie diri-



M. Robert Normand

gée par le fédéral, rompait cet équilibre.

Ottawa et Québec s'entendent pour dire que les discussions entre

les deux gouvernements relativement au départ de M. Barre n'avaient pas donné lieu à un accord. Mais quand on lit entre les lignes, on comprend que le fédéral considère qu'en tant que gouvernement souverain, il pouvait imposer la forme de la cérémonie et n'avait absolument pas besoin d'un accord du Québec. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait lorsqu'il a informé le gouvernement québécois des modalités de la cérémonie en l'invitant tout simplement à y déléguer un représentant.

A Québec, ce n'est qu'à ce moment-là (la veille du départ) qu'on a appris que non seulement un ministre fédéral serait présent mais qu'il y aurait en plus une cérémonie avec fanfare et garde d'honneur. M. Normand soutient qu'il n'y a jamais eu d'accord là-dessus, ce que ne dément pas Ottawa pour qui un accord n'était pas nécessaire.

L'ancien chef de protocole du Québec, M. Romuald Miville-



M. Romuald Miville-Deschênes

Deschênes, qui a occupé ces fonctions alors que M. Robert Bourassa était premier ministre et qui travaille aujourd'hui au ministère

des Affaires culturelles, considère l'attitude d'Ottawa comme une provocation.

Selon lui, «qu'un représentant du fédéral vienne saluer le visiteur à l'aéroport fait partie de la tradition et c'est la courtoisie qui le demande. Mais pareille cérémonie n'est pas en conformité avec la tradition britannique, avec la tradition du pays, et surtout ne correspond pas à l'usage». Il ne connaît pas de précédent et juge que c'est absolument contraire à ce qui s'était fait jusqu'ici. «Ça démontre qu'Ottawa n'accepte absolument pas les liens privilégiés et directs qui se sont établis entre la France et le Québec.»

Il conclut en disant qu'Ottawa a toujours multiplié les difficultés au Québec dans ses relations internationales mais que ça semble être encore pire depuis l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement indépendantiste.

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Du référendum comme d'un art hospitalier

Ça n'a l'air de rien, mais en adoptant sa loi sur les référendums, le gouvernement fédéral se dote d'un véritable hôpital capable d'éviter l'amputation que constituerait la séparation du Québec du grand corps canadien.

Cette comparaison audacieuse, on la doit au député libéral de Vancouver-Kingsway aux Communes, Mme Simma Holt, qui prenait la parole cette semaine devant un comité chargé de l'étude article par article du projet de loi C-9.

Prouvant que la démocratie n'a pas de secrets pour elle, Mme Holt déclarait à cette occasion que ce n'est pas au Québec de décider s'il doit ou non se retirer de la Confédération, mais que c'est aux Canadiens d'un océan à l'autre qu'il revient de juger s'ils doivent le laisser partir. D'où l'importance d'un référendum fédéral.

«Les citoyens du Québec ne possèdent pas le Canada, et ils ne sont pas non plus propriétaires du territoire québécois. Celui-ci appartient au Canada. Et je dis qu'ils ne peuvent pas prendre de décision unilatérale, et ne pas laisser le peuple canadien décider», de soutenir Mme Holt. Pour ce député libéral, qui publiait incidemment un livre intitulé «Terreur au nom de Dieu» en 1964, «René Lévesque est en train de décider en notre nom à tous qu'il va nous amputer d'une partie de notre propre corps...»

Selon Mme Holt, cette raison justifie amplement le recours à un référendum «from coast to coast» pour régler le cas du Québec. Celui-ci n'aurait sûrement d'ailleurs qu'à s'en féliciter, comme l'ont prouvé les deux seules autres consultations populaires menées par Ottawa depuis la Confédération.

Si peu de Québécois se souviennent du bonheur qu'ils éprouvèrent au moment de la première (qui portait sur la prohibition), beaucoup se remémorent au contraire la seconde avec euphorie (la conscription), puisqu'elle leur permit de visiter gratuitement les belles plages de Dieppe.

«Cennes noires» ou «cennes blanches»?

L'argent n'a peut-être pas d'odeur, mais il adopte en tout cas des comportements pour le moins singuliers. Ainsi, par un curieux paradoxe, le dollar canadien coule tout en flottant. Et comme si cela ne suffisait pas, voilà que le ministre des Approvisionnements et Services annonce qu'il envisage d'alléger la traditionnelle «cenne noire», sans préciser toutefois s'il espère la faire flotter elle aussi.

De fait, il appert que les pièces d'un cent, faites de bronze, coûtent deux cents à produire. Multiplié par 600 millions de pièces, cela fait un trou de \$6 millions dans le budget de l'Hôtel de la Monnaie chaque année.

La solution: alléger les pièces, pour utiliser moins de métal. Mais voilà, si on diminue leur grandeur de 19 à 16 millimètres comme on y a déjà songé, on plonge le pays dans le chaos, puisque bon nombre de distribu-

trices les gèberont comme s'il s'agissait de dix cents.

On pourrait aussi les fabriquer en aluminium, ou encore les percer d'un trou comme font certains pays, le Japon par exemple. Solutions tout à fait réalisables et très économiques, déclarait-on hier à la «Monnaie royale canadienne». Mais le prestige, avez-vous pensé au prestige? d'ajouter le président de cette société. En effet, de quoi aurait-on l'air à l'étranger avec des cennes albinos ou d'autres qui prennent l'eau?

Bref, le secret semble résider dans un amincissement des pièces, qui conserveraient leur couleur et leur diamètre actuels tout en étant moins épaisses. Une solution très «in» en cette époque de lutte contre l'obésité, mais qui nécessitera encore au moins six mois d'études avant de refaire surface au cabinet.



M. David Crombie

Serait-il parti prendre son Bovril, ce David Crombie qui entrerait en lion aux Communes

l'automne dernier après son élection dans le comté torontois de Rosedale? Chose certaine, le bouillant conservateur semble avoir disparu de la circulation à la suite de ses déclarations équivoques sur la souveraineté-association, faites à l'époque des Fêtes. On le voit rarement aux Communes, où il n'ouvre pas la bouche.

Les conservateurs comptaient pourtant beaucoup sur lui pour relever l'image du parti à travers le pays, voire même pour succéder éventuellement à Joe Clark en cas de défaite lors du prochain scrutin fédéral. Monsieur Crombie serait-il en train de se reconverter en député d'arrière-banc?

Comme le soulignaient hier des employés du PC, en politique, il ne suffit pas d'avoir raison, il faut aussi que la population s'en rende compte.

Mario FONTAINE

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN
Minimum: -22	Maximum: -18	Pas de changement
Ensoleillé, venteux et froid		

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-18	-15	Nuageux et neige	Ensoleillé, venteux
Ouataouais	-18	-15	Nuageux poss. de neige	Venteux et froid
Laurentides	-22	-20	Nuageux poss. nuageux	Ensoleillé et froid
Cantons de l'Est	-22	-20	Ensoleillé et froid	Pas de changement
Mauricie	-22	-20	Ciel dégagé très froid	Ensoleillé, froid
Québec	-22	-20	Ensoleillé	Ensoleillé, froid
Lac-Saint-Jean	-22	-20	Ciel dégagé très froid	Ensoleillé, froid
Rimouski	-22	-20	Ciel dégagé très froid	Ensoleillé, froid
Gaspésie	-22	-20	Ciel dégagé très froid	Ensoleillé, froid
Baie-Comeau	-22	-20	Ciel dégagé très froid	Ensoleillé, froid
Sept-Îles	-22	-20	Ciel dégagé très froid	Ensoleillé, froid

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	Victoria	0	5
Alberta	—	Edmonton	-26	-26
Saskatchewan	—	Regina	-21	-21
Manitoba	—	Winnipeg	-17	-14
Ontario	—	Toronto	-21	-14
Nouveau-Brunswick	—	Fredericton	-22	-15
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	-18	-15
Île-du-Prince-Édouard	—	Charlottetown	-23	-19
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	-17	-9

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	-17	-9	Chicago	—	—
Washington	-13	-1	San Francisco	—	—
Boston	—	—	Nlle-Orléans	—	—
			Miami	11	22

vers les capitales

Amsterdam	—	1	Londres	—	4	Stockholm	—	—
Athènes	—	15	Le Caire	—	—	Sydney	—	—
Berlin	—	6	Lisbonne	—	—	Tokyo	—	9
Bruxelles	—	8	Madrid	—	6	Tunis	—	—
Casablanca	—	—	Moscou	—	-10	Vienne	—	1
Genève	—	—	Paris	—	8	Varsovie	—	—
Hong Kong	—	19	Rome	—	13			

vers les plages

Acapulco	22	31	Bermudes	13	21	Nassau	—	—
Mexico	6	20	Barbade	23	29	Rio de Janeiro	21	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi:	\$1.75	285-7272	
Lundi au vendredi:	\$1.25	285-7070	
Samedi seulement:	0.75	285-7030	
		285-7100	
		285-7383	
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES	
par courrier: Canada 13 28 52		Commandes: 285-7111	
Lundi au samedi:	\$35.00 \$70.00 \$140.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi:	\$23.00 \$46.00 \$92.00	285-7205	
Samedi seulement:	\$12.00 \$24.00 \$48.00	Pour changer ou annuler: 9h à 16h 30h	
		du lundi au vendredi: 285-7202	
		285-7306	
		285-7320	
		285-6892	
		285-6901	
		285-6911	

CHAUDIÈRES À VAPEUR
ACHAT VENTE LOCATION
 USAGES ET NEUVES
 (10 à 800 c.v.)
R. NANTEL INC.
 4900, rue Rouen Tel.: 253-3340
 (services 24 hrs)

M.T.L. ELECTRONIQUE INC.
 Notre devise: service — qualité — bons prix.

Technics
 • Amplificateur Technics C.C. stéréo intégré ensemble. Modèle SU-8080 d'une puissance totale de 144 watts avec un taux de distorsion totale de 0.02%.
 • Récepteur AM-FM stéréo Technics modèle ST-8080. Réponse aux fréquences 20 Hz à 18,000 Hz (0.2 dB).
 • Tourne-disques Technics modèle SL-1900 à entraînement direct, asservi par un seul circuit intégré, bras de lecture avec suspension à cadran très sensible.
 • Haut-parleurs BC — VENTURI FORMULA 6-II de 125 watts par canal.
 Prix ordinaire de l'ensemble: \$2599.50
Prix Spécial M.T.L. \$1679.

PIONEER
 • L'amplificateur stéréo-intégré PIONEER SA-6700 ensemble d'une puissance totale RMS de 80 watts.
 • Le synthétiseur AM-FM stéréo PIONEER TX-6700 d'une sensibilité FM utilisable mono (1.9 uV) et d'un rapport signal-bruit FM (à 65 dB) 75 dB (mono) 74 dB (stéréo).
 • Le tourne-disques PIONEER PL-512, à commande par courroie, moteur synchrone à 4 pôles, pilotage et réglage de 0.05%, bras tubulaire en S.
 • Les haut-parleurs AUDIO LOGIC à 3 voies, réponse aux fréquences 30 à 20,000 Hz, impédance 8 ohms.
 Prix suggéré: \$1199.95.
Prix spécial M.T.L. \$729.50

KENWOOD
 • Le récepteur AM-FM KENWOOD modèle KF-4270 d'une puissance de 80 watts RMS totale à 8 ohms, 20 à 20,000 Hz avec un maximum de 60% de distorsion harmonique. Sensibilité FM 9 uV.
Prix spécial M.T.L. \$659.50

AKAI
 Enregistreuse à bobines AKAI, modèle 4000 DS.
 Super spécial à partir de **\$379.50**
 Enregistreuse à cassette avec dolby. A partir de **\$279.50**

Sansui
 Ligne complète de produits
 • Amplificateur stéréo intégré AU-217, puissance continue: 60 watts RMS totale.
 • Amplificateur stéréo intégré AU-117, puissance continue: 30 watts RMS totale.
 • Tuner stéréo AM-FM modèle TU-217.
Offerts à prix spéciaux M.T.L.

Technics
 Tourne-disques semi-automatique Technics modèle SL-220.
 Tourne-disques automatique Technics SL-1900 à entraînement direct.
N'achetez pas sans avoir vu nos prix.

TOSHIBA
 Garantie 50 mois sur ses téléviseurs.
Magnéto-cassette TOSHIBA.
N'achetez pas sans avoir vu nos prix.

2335, rue Bélanger, Coin des Ecoles 721-1106
 916 est, Mont-Royal, Métro Mont-Royal 527-9511
 A.P. STEREO 4026 B ouest, rue Sainte-Catherine Face à Alexis-Nihon 255-2893
 6952 est, rue Sherbrooke, Métro Radisson 255-2893 Bureau chef

TEAC • SANSUI • KENWOOD • PIONEER • AKAI • TOSHIBA • BIC • VENTURI

Le meurtre de Raymond Rodrigue Zacchari et son amie tenus responsables

par André PÉPIN

Deux Amérindiens de la réserve Caughnawaga, Garry Zacchari, 19 ans, et une adolescente de 17 ans, sont actuellement détenus en vertu d'un mandat du coroner relativement à la mort violente avec responsabilité criminelle de M. Raymond Rodrigue, 29 ans, survenue le 8 janvier dernier à Saint-Constant, sur la rive sud de Montréal.

Le coroner Rock Héroux a rendu hier un verdict de responsabilité criminelle dans cette affaire, après que Zacchari et sa jeune amie eurent admis devant lui avoir agi avec complicité pour voler et abattre Rodrigue qui les avait fait monter à bord de sa camionnette alors qu'ils faisaient de l'auto-stop.

Les faits

Le 8 janvier dernier, Zacchari quitte la réserve de Caughnawaga avec sa jeune amie. Ils font de l'auto-stop sur la route de Châteauguay lorsque Raymond Rodrigue les fait monter à bord

d'une camionnette appartenant à son frère Jacques.

Quelques instants plus tard, à la pointe d'une carabine de calibre .410, Zacchari a obligé le conducteur à prendre place derrière; le jeune Amérindien a alors pris le volant remettant l'arme à la jeune fille pour qu'elle tienne Rodrigue à distance.

Par la suite, Zacchari aurait volé une somme de quelque \$120 à la victime: «Je lui ai demandé de ne pas se retourner car j'avais peur qu'il puisse m'identifier, mais il n'a pas obéi alors j'ai dû tirer», a témoigné le jeune de 19 ans.

La jeune fille, selon son témoignage, n'aurait pas assisté au crime, préférant descendre du véhicule au moment du drame.

Ils ont alors jeté la victime dans la neige pour ensuite se rendre chez un ami, Thomas Wayne Whitebean, afin de lui faire part de l'acte criminel qu'ils venaient de commettre. Ce dernier a refusé de croire à cette histoire, mais Zacchari l'a invité à se rendre sur les lieux du drame, toujours avec la camionnette

de la victime, afin qu'il puisse se rendre compte de la gravité de l'incident.

Par la suite, les trois jeunes individus ont séjourné quelques instants à l'intérieur d'un débit de boisson: «C'est à ce moment-là que Garry Zacchari m'a remis soixante dollars avec lesquels je me suis acheté du linge», a souligné la jeune fille.

La camionnette fut par la suite abandonnée dans un terrain de stationnement de Ville LaSalle. Ce n'est que quelques jours plus tard que Zacchari est retourné chez son ami Whitebean: «Il voulait qu'on lance le véhicule dans le fleuve pour éloigner les policiers, l'intérieur du véhicule étant maculé de sang», a soutenu Whitebean.

Seuls Garry Zacchari et la jeune fille sont détenus en vertu d'un mandat du coroner Héroux, leur ami Whitebean n'étant pas détenu comme témoin principal.

Zacchari est gardé au centre Parthenais, tandis que la jeune fille a été confiée à la direction de l'aide à la jeunesse.



Garry Zacchari, 19 ans, un Amérindien de la réserve de Caughnawaga, a été tenu criminellement responsable hier de la mort de Raymond Rodrigue, 29 ans, survenue le 8 janvier dernier.

Qui a invité Taillibert à Montréal?

— suite de la page A 1

libert, Nelson et Jacques Proulx, le conseiller en structure affecté par la RIO à la supervision de la construction du stade, avait pour but de mettre le concepteur au courant des modifications qui seront apportées à son projet. Les changements toucheraient l'aménagement intérieur du stade, qui contiendra diverses installations sportives et un restaurant.

Par contre, M. Taillibert fera office de consultant auprès de la firme Sepa Levage, une société française qui est chargée de la mise en place de l'immense toile qui servira de toit ouvrant au stade et du mécanisme, intégré au stade, qui servira à la poser et à l'enlever. Toujours selon le porte-parole de la RIO, c'est la firme française qui aurait exigé que M. Taillibert, concepteur du stade et de son toit, soit associé à la mise en place de la partie la plus délicate du mécanisme.

Ainsi donc, M. Taillibert ne sera pas payé directement par la RIO pour ses services, mais recevra plutôt ses honoraires de Sepa Levage, payée elle par la RIO. M. Taillibert a reçu déjà \$6,8 millions d'honoraires; il en exigeait \$11 millions. Quant aux travaux de construction du stade, ils seront supervisés par le personnel de la RIO et exécutés par des entreprises de construction qu'on choisira sous peu. La RIO recevra les soumissions à compter du 1er mars et on espère que les travaux pourront débuter en mai.

En ce qui concerne la visite éclair de l'architecte Taillibert, qui a coïncidé avec la venue du premier ministre français Barre, elle est encore recouverte d'une toile de mystère. On a ainsi appris que M. Taillibert a été accueilli à sa descente d'avion à Mirabel, par un représentant de la RIO, qui l'a amené aux bureaux de la Régie où ont eu lieu les discussions rapportées plus haut.

Par contre, on ne sait pas si le voyage de l'architecte a été fait à titre privé ou s'il répondait à l'incitation de quelqu'un. Le fait que M. Taillibert soit apparu durant la partie de la visite du premier ministre français qui était la responsabilité de la Ville de Montréal, semble indiquer que c'est cette dernière qui avait invité l'architecte français.

Toutefois, au bureau du maire, on nie le fait que la Ville ait eu quoique ce soit à voir avec l'arrivée impromptue de M. Taillibert sur le chemin de M. Barre, à point pour présenter son oeuvre au premier ministre de son pays.

À la RIO, on rapporte par contre, selon la version qu'aurait donnée M. Taillibert, que c'est à l'invitation de l'entourage de M. Barre que l'architecte se serait trouvé sur les lieux. Ce qui serait «protocolairement» étonnant, dit-on, par ailleurs, étant donné qu'un invité n'a pas à imposer ses propres invités à son hôte: simple courtoisie entre gouvernements.

Resterait donc la possibilité d'une invitation personnelle du maire Jean Drapeau, qu'il n'a pas été possible de faire confirmer hier, ou une initiative propre de M. Taillibert lui-même.

Chose certaine, il faut s'attendre à revoir l'architecte dans le paysage montréalais: la RIO n'est pas certaine du tout d'être capable de mener le mât à terme sans les conseils périodiques du concepteur des installations olympiques.

Enquête le 1er mars

Georges Lemay, appréhendé dernièrement dans un laboratoire clandestin du nord-est de la ville où l'on fabriquait apparemment du TCE, une drogue s'apparentant au LSD, subira son enquête préliminaire le 1er mars prochain, de même que son compagnon Pierre Quintal.

C'est ce qui a été décidé lors du retour des deux hommes devant le juge Paul Papineau, hier, cette date étant apparemment la plus rapprochée que l'on pouvait fixer pour convenir aux parties.

Coupable du meurtre de Mineo

LOS ANGELES (UPI) — Trois ans et un jour après que l'acteur Sal Mineo eut été poignardé dans le garage de son immeuble, un ancien livreur de pizza, Lionel Williams, 22 ans, a été trouvé coupable du meurtre.

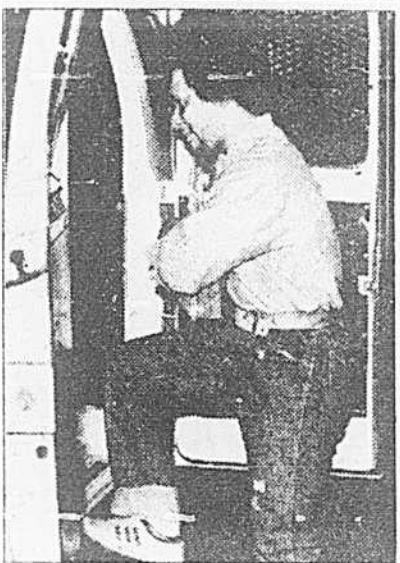
Le jury en est arrivé à un verdict de culpabilité après avoir délibéré pendant près d'une semaine.

Williams semblait indifférent lors de la lecture du verdict qui le déclarait coupable de meurtre et de dix vols. Il s'est tout simplement mis à mâcher de la gomme.

La sentence sera connue le 15 mars. La peine maximum pour de tels crimes est la prison à vie.

Sal Mineo avait été mis en nomination pour des Oscars, à la suite de sa participation à *Rebel Without a Cause* et *Exodus*. Il avait été la vedette de films comme *Dino*, *Crime in the Streets* et *Giant*.

L'acteur rentrait chez lui le 12 février 1976 lorsque quelqu'un s'est jeté sur lui et l'a poignardé au cœur. Selon les témoignages au procès, Williams a poignardé



telephoto AP

Lionel Williams, un ancien livreur de pizza âgé de 22 ans, monte dans une voiture de police pour retourner en prison, après avoir été trouvé coupable du meurtre de l'acteur Sal Mineo, poignardé le 12 février 1976.

sa victime parce que celle-ci a crié lorsqu'il a tenté de la voler. Williams a été trouvé coupable de dix vols commis à la même époque, dont l'un l'a été seulement 30 minutes après la mort de Sal Mineo et à moins d'un mille de la scène du meurtre.

Williams se serait vanté d'avoir tué quelqu'un de célèbre, et c'est ce qui a mené à son arrestation.

La polyvalente de Ste-Thérèse flambe: dégâts de \$3 millions

par André PÉPIN

La polyvalente de Sainte-Thérèse a été la proie des flammes en soirée hier, les dommages évalués à quelque 3 millions de dollars priveront les étudiants de leurs cours aujourd'hui. Selon les premières constatations, il appert que le feu a pris naissance à l'étage supérieur qui abritait les laboratoires de chimie.

C'est en début de soirée que des étudiants réunis pour célébrer la Saint-Valentin ont constaté que des flammes s'échappaient des laboratoires.

Le groupe en fête, les professeurs et plusieurs adultes qui se trouvaient à l'intérieur ont été rapidement évacués; on ne signalait aucun blessé, tard cette nuit.

Les pompiers volontaires (policiers-sapeurs) ont mis plus de quatre heures à maîtriser l'incendie par un froid sibérien, le plus mordant de la saison.

Une visite rapide des lieux, une fois l'incendie sous contrôle, a permis de constater que la fumée et l'eau ont causé de lourds dégâts aux trois étages de la façade de l'établissement: des planchers et plafonds se sont effondrés.

Les locaux servant aux services de l'administration ont été durement touchés, selon les renseignements obtenus sur les lieux.

La polyvalente de Sainte-Thérèse, située à proximité du boulevard Labelle, dessert toute la communauté urbaine des Basses-Laurentides. Une quarantaine d'autobus sillonnent quotidiennement le territoire.

Il a été impossible cette nuit de communiquer avec les responsables de la Régionale, mais il est définitif qu'aucun cours ne sera dispensé aujourd'hui, alors qu'une décision sera prise pour reloger cette clientèle dans les meilleurs délais.

Bronchites, crises cardiaques, engelures

C'est tout simplement l'hiver, et février!

par Anne RICHER

C'est un mois de février à peu près normal, même si les salles d'urgence des hôpitaux sont débordées de bronchites, de crises d'asthme, d'engelures, de crises cardiaques. La vague de froid que nous traversons actuellement n'est pas directement responsable de cet état de choses. C'est l'hiver tout simplement, et le mois de février.

À l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, on note une recrudescence de bronchites, de crises d'asthme et d'angines de poitrine. On vient aussi se faire soigner pour des engelures de toutes sortes. «Mais pas plus qu'au cours des autres hivers», a déclaré le porte-parole de cet hôpital.

La majorité des problèmes d'ordre respiratoire sont causés par la conjonction du froid et du vent et la raréfaction de l'air. Quant aux malaises cardiaques plus nombreux eux aussi l'hiver, ils sont souvent dus aux efforts intempestifs, comme de pelleter la neige, pousser sa voiture... ou celle des autres.

À l'hôpital des enfants, Sainte-Justine, les engelures sont plus nombreuses à cette période-ci: on se gèle les oreilles, les joues, le bout du nez. Les crises d'asthme souvent déclenchées par un rhume banal sont plus fréquentes de même que les bronchiolites chez les bébés.

À l'Institut de cardiologie, l'urgence fonctionne à pleine capacité depuis 15 jours. Cette grande activité a donc commencé avant la vague de froid. Selon le porte-parole de l'hôpital, il faut imputer la faute au mois de février plus qu'à la vague de froid elle-même.

La prévention

Les bébés et les vieillards sont les personnes les plus vulnérables au cours des vagues de froid. Et les conseils que tous les médecins donnent sont valables pour la population en général.

Tous ceux qui souffrent de maladies pulmonaires ne devraient pas sortir. S'ils doivent le faire, qu'ils se couvrent bien et ralentissent le rythme d'activité dehors. Surtout, qu'ils s'abstiennent de fumer.

Pour éviter les engelures: s'habiller chaudement, même si ce conseil semble ridicule, il se trouve encore des gens pour attendre l'autobus tête nue, et idéalement faire porter aux enfants une coule. Selon le Dr

Antaki de Sainte-Justine, les adultes aussi devraient en porter! Il conseille également de faire attention au nez des enfants, partie délicate entre toutes à cause des vaisseaux sanguins.

Les enfants ne devraient pas jouer à l'extérieur trop longtemps, ni manipuler la neige avec des mitaines mouillées.

Pour ce qui est du jeune bébé, il vaut mieux le garder à la maison, remettre à plus tard la promenade en landau.

Etant donné que l'effort au froid double les réserves métaboliques, on conseille donc aux cardiaques, s'ils doivent sortir absolument, de ralentir le rythme, de ne pas courir et de bien se couvrir.

Attendez-vous à de nouvelles pannes

L'Hydro-Québec colmate ses vieux circuits électriques du mieux qu'elle le peut dans les conditions que l'on connaît, mais si le froid (-23° Celsius hier midi et près de moins trente la nuit dernière) devait durer quelques jours encore, elle ne pourrait garantir certains circuits désuets toujours pour l'instant en opération, mais qui «sauteraient» probablement sous l'effet d'une autre surcharge de consommation.

De telle sorte qu'on peut s'attendre au cours des prochains jours à de nouvelles pannes, à des bris de courant temporaires pour «soulager» certains secteurs et en ramener d'autres.

À Outremont, par exemple, hier après-midi, alors que tout semblait revenir à la normale, une nouvelle interruption du courant devait frapper quelque 500 abonnés. L'Hydro rétablissait le courant quelques heures plus tard, mais non sans hypothéquer les circuits de réserve «qui durèrent», disait un porte-parole, le temps qu'ils ne soient pas, eux aussi, surchargés.

Ailleurs, à Montréal, à part quelques pannes sur Sherbrooke, Champagneur, les kilowatts chauffaient bien dans les maisons.

Les centres d'accueil

Ceci étant dit, les «rescapés» n'ont pas afflué en grand nombre dans la nuit de mardi à mercredi dans les centres d'accueil, mis à leur disposition par la ville d'Outremont et la base militaire de Longue-Pointe, dans l'est de la ville.

Tout au plus, une dizaine de personnes ont couché dans les locaux de la rue de l'Épée, à Outremont, mardi soir, mais près d'une centaine de «réfugiés» ont envahi le Centre des arts et des loisirs dans la matinée, hier. La plupart pour récupérer un sommeil sérieusement perturbé la veille alors que l'on hésitait à quitter la maison dans l'espoir d'un rétablissement du courant.

Plusieurs parents se sont présentés pour les soins du bébé, pour déjeuner aussi aux frais de la ville. La garderie de l'endroit a pris sa part d'enfants, le temps que les parents vaquent à leurs occupations et que le logis se réchauffe.

Dans l'est de Montréal, le scénario a été quelque peu différent. Là aussi, plusieurs maisons temporairement abandonnées, les braves gens se rendant chez des connaissances qui pourraient les héberger. Cette désertion a fait l'affaire de quelques malfaiteurs et plusieurs plaintes pour vol ont été signalées.

Ainsi, dans un building de trente logements de la rue Faribault, seulement deux logis étaient occupés dans la nuit de mardi.

On fit appel à la base militaire de Longue-Pointe et à ses cadets qui devaient rappliquer et camper finalement une partie de la nuit dans la porte d'entrée de l'édifice, prenant bien soin de demander à ceux qui tenaient à regagner leur logis de montrer «patte blanche».

Ce n'est qu'après qu'on les escortait vers leur étage à la lueur d'un fanal de gaz propane ou d'huile, bien entendu.

Une dernière preuve qu'il fait vraiment froid. Les enfants n'ont pas vraiment tenu, hier, à jouer dans les cours d'écoles et plusieurs, sur l'heure du dîner, ne se sont pas gênés pour enguirlander le concierge qui tardait à rouvrir les portes.

UTILISEZ LE COUPON
la presse

INSCRIVEZ VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ
GAGNEZ PLUS D'ARGENT



Quel souvenir rapportera M. Barre?

Le premier ministre français Raymond Barre a passé six jours au Canada, dont quatre au Québec, et il est retourné en France en laissant ici un souvenir certainement meilleur que celui qu'il emporte avec lui.

En tant que premier chef politique français à visiter le Canada, depuis l'incident diplomatique créé par le général de Gaulle en 1967, M. Barre a fait un voyage qui se situait dans un contexte particulièrement délicat, étant donné que les rapports Québec-Ottawa se sont considérablement détériorés depuis quelques années, et compte tenu du parti pris québécois auquel les successeurs du général de Gaulle se sont crus obligés de demeurer fidèles. C'est dire qu'il n'était pas facile, dans ces conditions, de restaurer les liens d'amitié avec Ottawa, tout en maintenant des rapports politiques spéciaux avec le Québec; et encore plus difficile d'éviter de se laisser récupérer par les deux parties pour des fins de politique intérieure. On peut sympathiser avec M. Barre qui n'y est pour rien mais il faut dire qu'il représente un pays qui s'est volontairement placé dans ce dilemme.

On sait ce qui est arrivé: les deux ordres de gouvernement ont tenté plus ou moins subtilement de faire dire à M. Barre plus que ce qu'il

ne pouvait ni ne voulait dire. Celui-ci n'a cessé de manifester par ses propos et sa conduite qu'il ne venait pas au Canada et au Québec pour créer un incident diplomatique. Et on doit lui savoir gré de n'avoir pas dérogé à sa ligne de conduite et de ne s'être pas laissé manipuler.

Qu'Ottawa tente d'infléchir le sens de cette visite de manière à lui faire corriger en quelque sorte le dommage causé à l'intégrité de l'État canadien par les paroles de Charles de Gaulle, on peut le comprendre sans pour autant accepter totalement la façon choisie pour y arriver. Mais il faut dire que dans l'ensemble les autorités fédérales n'ont rien fait qui pouvait vraiment embarrasser leur invité.

Curieusement, c'est au Québec que M. Barre aura probablement été le plus gêné, le plus mal à l'aise, à cause du manque de tact du premier ministre Lévesque et des membres de l'Assemblée nationale qui, comme des gamins, n'ont pas attendu que la visite soit retournée chez elle pour se prendre aux cheveux. Et à son sujet par-dessus le marché. Pendant des heures, en effet, ils ont discuté à savoir s'il convenait ou non de lui souhaiter officiellement la bienvenue, après l'avoir chaleureusement accueilli dans leur enceinte.

Quant à M. Lévesque, se comportant comme un politicien plutôt que comme le chef d'État qu'il voudrait être, il a commis plusieurs impairs qui auront endommagé son image auprès de la population et gâté le plaisir qu'anticipaient M. Barre et son entourage de se retrouver en famille.

Dimanche soir, par exemple, M. Lévesque porta à son invité un toast disgracieux qui mit dans leurs petits souliers M. Barre et toute l'assistance. Mardi, au Complexe Desjardins, il invita M. Barre à répéter le vivot du général de Gaulle. Heureusement, le premier ministre français sut résister à cette tentative de manipulation. Pourtant, s'il tenait à ce que l'histoire se répète, M. Lévesque aurait pu faire quelque chose qui ne tenait qu'à lui, le dimanche précédent, en essayant de faire aussi bien que le maire Drapeau, en 1967, lorsqu'il porta au général de Gaulle un toast historique dont celui-ci eut plus de plaisir à se souvenir que n'en aura M. Barre à se rappeler celui de M. Lévesque.

Enfin, à l'aéroport, M. Lévesque contrevint ostensiblement au protocole en usage ordinairement pour la cérémonie de départ d'un premier ministre étranger, et vexa en plus tous les Canadiens en gardant les bras croisés durant

l'hymne national canadien.

M. Clark a payé très cher quelques contretemps survenus à l'étranger dernièrement. C'étaient des peccadilles sans conséquence, attribuables à l'inexpérience et l'impréparation, par rapport aux accros à la bienséance diplomatique commis délibérément par M. Lévesque ces derniers jours.

Lorsque M. Lévesque est allé à Paris, en novembre 1977, il incommoda beaucoup de Québécois par son insistance à étaler à temps et à contretemps nos problèmes politiques intérieurs, en parlant davantage comme un chef de parti que comme un chef de gouvernement représentant une population profondément divisée par rapport à l'avenir du Québec.

Mardi, en conférence de presse, M. Barre a refusé de répondre à une question d'un journaliste français parce que, dit-il, il ne traite jamais à l'étranger de la politique intérieure de la France.

Ce n'est pas ce que fait ordinairement M. Lévesque. Mais il eût été dans l'ordre qu'il respectât ici la règle de conduite de son invité en ne tentant pas de l'impliquer contre sa volonté dans nos problèmes de politique intérieure.

Marcel ADAM

Surprise à Puebla

On craignait que Puebla trahisse Medellín. On s'était empressé à voir et à lire dans les propos de Jean Paul II une condamnation de l'engagement social de l'Eglise. On regrettait son silence devant les dictatures. On aimait ses gestes avec les foules mais ses paroles semblaient vouloir ralentir les clans des prêtres et des fidèles engagés dans le combat de la justice sociale.

Mais il fallait attendre la fin: les résultats concrets de la visite du pape ne pouvaient paraître que dans le document final de la Conférence épiscopale latino-américaine. Ce qu'on y trouve va prouver, peut-être au-dessus de toute attente, que les évêques d'Amérique latine sont prêts à se battre pour la défense des droits de l'homme. Et que ce combat doit bien être aussi celui que leur a inspiré Jean Paul II.

On sait que les évêques se partageaient en deux grandes tendances: l'une plus conservatrice, l'autre vraiment progressiste. Personne ne pouvait nier la possibilité d'affrontement.

Les discours de Jean Paul II semblaient appuyer la thèse conservatrice. D'autre part, le pape soutenait les plus petits, en les visitant, en leur manifestant son affection et même en condamnant les inégalités sociales. Il a dénoncé les richesses excessives des riches, il a réclamé le partage.

Mais ses réticences exprimées envers l'engagement politique des prêtres a laissé l'image d'un refus d'une participation active de l'Eglise dans le combat social. Le pape n'a jamais parlé de «théologie de la libération»; mais plusieurs observateurs interprétaient ses paroles comme des condamnations sans rémission non seulement de la théorie mais aussi de l'action des prêtres engagés. Les évêques de la Conférence pouvaient donc opter pour des cheminements traditionnalistes, refusant même le défrichage entrepris depuis l'assemblée de Medellín, condamnant le clergé le plus actif et le plus près du peuple.

D'après la déclaration finale, c'est l'aile progressiste qui a gagné.

D'après Reuter, «la déclaration condamne les régimes militaires autoritaires d'Amérique latine pour avoir supprimé les droits politiques et avoir encouragé l'inégalité (...). Les abus du pouvoir, la torture, la disparition de dissidents politiques sont nommément condamnés». L'agence écrit que cette déclaration est déjà «considérée comme l'un des documents les plus progressistes de l'époque contemporaine...»

Il va de soi que personne ne peut porter de jugement définitif avant d'avoir lu le texte complet du document. Il va de soi qu'une

telle prise de position ne doit pas faire plaisir à tout le monde, ni là-bas ni même ici. Mais il est également manifeste que l'influence du pape a dû en être une d'ouverture et d'engagement. On ne peut vraiment pas supposer que les évêques auraient décidé d'aller contre les avis de leur chef et de s'engager dans la voie contraire à celle qu'il leur proposait.

Mais que s'est-il donc passé?

Dans les discours et les diverses allocutions du pape, il n'était pas toujours facile de voir les nuances que l'on cherchait pour distinguer la participation sociale de la théorie révolutionnaire. Mais les nuances, le pape a pu les transmettre à ses troupes, à ses évêques, qui, eux, ont su les concrétiser.

Ainsi, toujours selon Reuter, «la déclaration note que les prêtres ne doivent pas essayer de se transformer en hommes politiques». Mais par ailleurs, «l'Eglise prend à son compte la défense des droits de l'homme et elle est solidaire de tous ceux qui les soutiennent». Là, on voit les distinctions. L'Eglise a le droit de s'ingérer dans la vie politique; mais pas à la manière des politiciens. C'est ce que l'on peut maintenant comprendre du message du pape.

Ici comme là-bas, on devrait en être heureux.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés

Pour l'abolition du système privé des soins

Réunis sous le collectif «Socialisme et santé», un groupe de citoyens, à savoir les Drs Henri Bellemare, Luc Blanchet, Jean Poirier, Serge Mongeau, Sylvie Berthiaume et Hélène Poirier, étudiantes en médecine, Louise Blais, infirmière, Marc Renaud, sociologue, et Jean Thibault, pharmacien, s'expriment, dans un mémoire à la façon dont sont formés et dont agissent les médecins dans notre société de type capitaliste. Nous reproduisons ici une deuxième et dernière tranche d'extraits tirés de ce mémoire.

Malgré les efforts sincères de quelques universitaires conscients des défauts du système actuel, malgré toute la rhétorique qui a entouré la fondation de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke et la réforme de la faculté de médecine de l'Université Laval, les universités du Québec continuent toujours à produire à peu près le même type de médecins. Elles le font de diverses façons. Ceci commence dès la sélection des étudiants admis à la faculté.

Le principal critère de sélection est le dossier académique de l'étudiant, i.e. ses résultats scolaires. Ce critère permet de recruter des gens ayant plusieurs caractères communs. D'abord, la plupart sont issus de classes privilégiées. De plus, afin d'obtenir des notes très fortes, ces étudiants ont consacré presque tout leur temps aux études. Ceci

leur permet de devenir très calés en sciences, mais n'offre aucune garantie, au contraire, qu'ils auront des préoccupations sociales et des aptitudes pour les relations interpersonnelles. On n'a jamais envisagé d'autre méthode de sélection; par exemple, a-t-on jamais pensé à exiger de tout candidat aux études en médecine qu'il ait d'abord été infirmier ou infirmière?...

Par la suite, l'ensemble des cours et des stages contribuera à parfaire la mentalité élitiste et corporatiste des étudiants. Ce cours en tant que tel n'est pas conçu pour préparer l'étudiant aux tâches précises qu'il aura à assumer ni pour répondre aux attentes de la population à son égard...

Dans toutes les heures de cours, on ne donne que peu ou pas de notions sur les causes principales d'accidents de toutes sortes, sur la santé scolaire, la santé au travail, les soins aux personnes âgées, la sexualité, l'alimentation, la médecine physique et sportive et encore moins sur le contexte socio-économique qui fait qu'on est malade...

On ne laisse à l'étudiant aucun temps pour se mêler à la société et voir ce qui s'y passe. Ceci permet de lui faire goûter l'importance qu'il a de rendre presque complètement acritique.

A l'hôpital les futurs médecins sont intégrés dans cette hiérarchie immuable qui marque si profondément le domaine des soins de santé. Plutôt que d'apprendre à l'étudiant à s'intégrer à des équipes multidisciplinaires de travail, on lui fait compren-

dre que la santé est une chose trop sérieuse et délicate pour en laisser le contrôle à d'autres.

A l'heure actuelle se développent au Québec deux systèmes de santé parallèles: l'un privé et l'autre public. Pour nous, il s'agit d'une duplication qui apparaît d'autant plus contestable que les deux systèmes sont financés à partir des mêmes fonds publics...

La médecine dite privée doit donc disparaître pour faire place à une pratique intégrée dans des lieux qui rassemblent diverses compétences. Cependant, il ne s'agit pas que d'éliminer la concurrence des systèmes privé et public pour assurer à la population les meilleures conditions de santé. D'autres changements fort importants s'imposent si on vise cet objectif...

Un système de santé efficace doit remplir plusieurs fonctions:

1. prévenir les maladies avant tout;
2. dépister les maladies tout en évitant la surconsommation des examens et analyses;
3. soulager quand il y a de la douleur;
4. aider à réparer, quand c'est possible;
5. permettre à ceux qui le désirent d'accéder à une meilleure compréhension d'eux-mêmes;
6. prolonger la vie, quand l'individu le veut bien.

Pour que le système puisse bien remplir ces fonctions, certaines conditions sont essentielles dont: la fin de l'exploitation de la maladie, la participation

des gens à tous les niveaux du système et la reconnaissance du rôle social du travailleur de la santé.

La fin de l'exploitation de la maladie: en régime capitaliste, bien des gens tirent avantage de la maladie des autres; certains font du profit avec la maladie, tandis que d'autres en retirent du pouvoir; l'une et l'autre situation sont inacceptables: la rémunération à l'acte des médecins, la libre entreprise pharmaceutique, les institutions de santé privées sont des moyens de faire du profit qu'une société ne peut accepter sans risques. Quant au pouvoir que certaines personnes tirent de leur situation dans le système de soins (les médecins à l'heure actuelle, par exemple) il s'agit d'un privilège dangereux qui pourrait être atténué par diverses modifications telles que:

1. un salaire égal pour tous les travailleurs de la santé, y compris les médecins;
2. une sélection de ces mêmes travailleurs exercée majoritairement par les usagers du système de santé et qui tiendrait compte de l'expérience passée dans le milieu et des qualités humaines nécessaires au travail en équipe;
3. l'élimination de la hiérarchie telle qu'elle existe à l'heure actuelle;
4. la rotation des responsabilités et la limitation des mandats s'y rapportant.

La participation: la santé ne s'impose pas à ceux qui n'en

veulent pas; tout au plus peut-on forcer l'application de certaines mesures qui évitent quelques risques, mais pas davantage. La santé pour la majorité ne peut résulter que de la prise en charge par la majorité de sa santé. Dans cette optique, la participation n'est plus ce bénévolat qu'on essaie de promouvoir pour tenter d'endiguer la montée fantastique des coûts de santé, mais elle devient la pierre angulaire de la politique de santé...

La participation doit se faire à plusieurs niveaux: dans des actions de quartier, dans des comités d'étude et de programmation, dans la gestion des cliniques et des hôpitaux. Pour éviter que ne se créent là aussi des pouvoirs indésirables, toutes les tâches de responsabilité devront être électives, le renouvellement des mandats étant limité.

Le rôle social du travailleur de la santé: imaginer le système de santé comme un lieu isolé relève d'une conception tronquée de la santé; pourtant, c'est exactement ce qui se passe actuellement...

Il faut trouver des mécanismes qui permettent d'analyser les difficultés individuelles et de voir si en réalité il ne s'agit pas autant sinon plus de troubles collectifs, si le milieu, les conditions de logement, le travail ou d'autres facteurs n'ont pas une causalité importante dans la genèse de ces troubles. Autrement dit, il s'agit de former des travailleurs de la santé qui soient capables de pratiques qui n'individualisent pas constamment les problèmes et qui favori-

sent la prise en charge maximale de leur santé par les gens, sans pour autant négliger l'attention individuelle quand elle est requise. Ces pratiques devraient faciliter des regroupements autour des problèmes de santé, des revendications pour le droit à la santé et l'abolition éventuelle des privilèges sociaux des travailleurs de la santé.

CONCLUSION

En résumé, nous avons procédé ici à une brève analyse du rôle et de la formation des médecins dans notre société capitaliste. Leur collusion idéologique et économique avec les intérêts de la minorité dominante en fait collectivement des agents de maintien du statu quo. Ce rôle à tendance élitiste des médecins est fortement encouragé par l'université, qui les prépare mal à répondre aux besoins de la population.

Il nous faut donc redéfinir de nouvelles conditions à la promotion de la santé pour la majorité. Ces conditions impliquent des changements politiques majeurs que nous n'abordons pas ici mais sans lesquels le développement d'un système de santé au service de la majorité ne saurait survenir. Au nombre des propositions de changement que nous formulons, il y a l'abolition du système privé de soins, la fin de l'exploitation du système privé de soins, la fin de l'exploitation économique de la maladie, la participation de la population à tous les niveaux du système de santé et finalement la définition d'un rôle social pour les travailleurs de la santé.

Avoir 16 ans et être né au Québec

Dernièrement, lors d'une émission radiophonique, un ministre du cabinet Lévesque échappait une phrase à caractère personnel, phrase qui a fait mollo mollo le «Tour du Québec», et ce sans l'aide de «Tourbe»: l'âge de votation à 16 ans.

Inutile de vous rappeler tout le brouhaha que ces simples mots susciteront, mais un «tour d'horizon» permettrait à tous de constater que tout ceci n'est pas une primeur, mais une suite logique à un événement banal qui s'est produit ultérieurement, plus précisément lors du congrès à la chefferie du Parti libéral provincial, le parti des visionnaires.

Effectivement, lors de ce fameux congrès, des jeunes de 16 ans pouvaient voter pour l'un ou l'autre des candidats en lice, et ce sans aucune autre formalité

que celle d'être délégué de comté de ce parti, parti financé par des firmes comme Régis Trudeau & Associés, à coups de centaines de milliers de dollars en échange de petits contrats insignifiants: un petit exemple parmi tant d'autres.

Sur les ondes de Radio-Canada, une entrevue avec l'un des organisateurs de comté révéla que ces jeunes, lors du prochain scrutin général, auraient tout bonnement 18 ans: le «tour» était joué, et c'était ma foi très plausible.

Donc, si un jeune est apte à voter pour un candidat qui est susceptible d'être un jour à la tête de notre gouvernement, ce même jeune homme (ou fille) est sûrement habilité à se prononcer sur l'avenir de son pays. Et d'un.

De plus, la question référendaire touchant strictement l'histoire de notre peuple, celui-ci, et seulement celui-ci, doit se prévaloir de son droit. Dans l'ensemble des communautés ethniques, il serait utopique de croire que cette mosaïque culturelle se prononce en faveur de tout changement constitutionnel malgré la nécessité apparente de la situation actuelle. La majorité d'entre eux furent accueillis par le gouvernement canadien: leur patrie d'origine demeure leur principale source d'espoir mais leur patrie d'adoption est le Canada, et c'est très compréhensible.

En s'installant au Québec, ils n'ont pas choisi de s'intégrer à l'ensemble de la majorité mais plutôt de s'assimiler à cette

majorité anglophone canadienne, comme plusieurs de nos compatriotes. Ces gens, n'ayant pas traversé notre oppression et ne possédant pas notre patriotisme, ne peuvent s'imaginer le bien-fondé de nos revendications, comme la majorité des Canadiens d'ailleurs. What does Quebec want? ça vous dit quelque chose? Et de deux.

Puisqu'il me faut terminer, je rappelle simplement les points les plus importants, pour que le résultat final soit celui des Québécois, des vrais Québécois: première condition essentielle, être né au Québec, et la deuxième, être âgé de 16 ans et plus.

Jacques GAGNÉ
Montréal

Impôt et surtemps

Il est notoire que lorsque les travailleurs se voient couper leurs revenus de temps supplémentaire de près de 45 ou 49%, par l'impôt, ils préfèrent tout simplement rester tranquillement à la maison.

C'est la raison pour laquelle les employeurs, d'une part, cherchent de plus en plus à inscrire une clause dans les conventions collectives de travail, à l'effet que leurs employés seront dans l'obligation d'effectuer les heures supplémentaires de travail demandées.

Il est facile de comprendre, d'autre part, que les syndicats bataillent pour le non-maintien de l'exigence d'effectuer le surtemps, ou tout au moins de plafonner le nombre d'heures supplémentaires hebdomadaires ou annuelles exigées.

Un parti d'opposition a déjà proposé un dégrèvement d'impôt sur les intérêts payés sur hypothèques.

Pour ma part, je pense qu'il serait plus constructif et profitable pour l'économie de consentir un allègement fiscal important pour les travailleurs canadiens impliqués dans le surtemps, car il est bien connu qu'une telle éventuelle mesure encouragerait la productivité, laquelle est

dégénératrice d'inflation. J'en ai fait personnellement une suggestion au Premier ministre canadien.

Le ministère des Finances, en réponse à ma note, m'indique que dans son exposé budgétaire du 16 novembre dernier, il a souligné l'importance d'une compétitivité internationale soutenue. Il qualifie ma suggestion comme étant intéressante, mais il soulève les difficultés fiscales auxquelles il faudrait faire face advenant une modification dans ce sens.

En général, on évoque la distorsion sur le principe de base de la loi de l'impôt sur le revenu, lequel est basé actuellement sur tout revenu imposable indépendamment de son origine, et qui est sensé apporter l'équité pour tous les contribuables, puisque le système d'imposition progressif actuel assure que le particulier est imposé selon sa faculté contributive.

Entre le maintien de l'équité et l'augmentation de la productivité, n'y aurait-il pas une ouverture?

Experts en fiscalité, vous avez la parole.

J.-P. HARDY,
Mariveille

Solidaires des malades

Il y aura bientôt (si ce n'est déjà fait au moment où cette lettre paraîtra) un débrayage général de vingt-quatre heures dans les hôpitaux. Cet arrêt de travail sera illégal. Il provoquera une paralysie partielle des services de santé et un nombre important de malades seront privés d'assistance ou de soins nécessaires à la protection de leur santé déjà fort réduite.

Les employés d'hôpitaux qui se prêtent à des débrayages illégaux auraient une attitude différente si chacun d'eux, ou un membre de leurs familles respectives, devait être soigné dans une atmosphère de compréhension, de dévouement et de compétence, sous peine d'aggravation ou de drame. Le gouvernement et la population en général ne seraient pas aussi passifs, pour ne pas dire indifférents, face à ces interruptions de services (qui frappent d'autant plus le malade que celui-ci est plus fragile et plus souffrant) s'ils étaient plus proches des malades, plus conscients des circonstances concrètes de leur situation.

C'est pourquoi le gouvernement et les centrales syndicales doivent être instamment, fortement priés d'en venir à une entente juste et somme toute acceptable plutôt que d'accepter le déclenchement d'une grève, ou tout au moins de faire en sorte que les malades ne soient pas les victimes des conséquences d'une grève. Ce message, cet appel est la substance de la pétition dont on peut se procurer des formules en s'adressant au Comité provincial des malades, C. P. 458, succ. «Desjardins», Montréal H5B 1B5; ou en téléphonant à 842-3991.

Il faut, pour que tout cela soit une autre chose qu'un vain cri dans le désert, que les Québécois se montrent massivement solidaires des milliers de malades et de vieillards sans défense qui sont hospitalisés ou qui s'attendent de l'être.

CLAUDE BRUNET,
président,
Comité provincial
des malades,
Montréal.

Les Juifs et le Québec

Il y a quelques jours, Monsieur René Lévesque s'est adressé aux membres de la communauté juive de Montréal, dans le but, paraît-il, de leur assurer qu'il y aura pour eux un avenir supportable dans un Québec indépendant, et de calmer ceux qui se soucient de leur sécurité dans un tel État. Cependant, il a choisi une drôle de façon de le faire. Il leur a dit que les efforts que font les péquistes pour établir un État souverain ressemblent au «Bootstrap Nationalism» des Israéliens, espèce de nationalisme qu'il prétend trouver à son goût.

Le sionisme, on peut le comprendre chez un peuple qui a connu la diaspora et l'holocauste, mais quand même, le sort des minorités non juives dans l'État d'Israël ne fournit pas un précédent encourageant pour le million de Québécois qui ne sont pas d'extraction française.

Pour les cinq millions qui le

sont, le modèle n'est pas rassurant non plus. Trente et un ans après la naissance d'Israël, la préoccupation principale des Israéliens, c'est la survivance nationale. Le «Bootstrap Nationalism» ne leur a apporté ni la sécurité ni la prospérité. Entouré de voisins qui ne lui gardent que la rancune, c'est seulement grâce à la largesse libérale de la juiverie de l'Amérique du Nord que le pays reste viable.

S'il veut citer des parallèles réalistes, pourquoi Monsieur Lévesque ne parle-t-il jamais de l'Irlande? Voici une nation qui, elle aussi, cherchait à mettre fin à la domination anglo-saxonne, pour sauvegarder sa langue menacée d'extinction et son patrimoine culturel et pour permettre l'épanouissement de son économie. L'Irlande est un pays indépendant depuis 1922...

Mme A. SMITH
Montréal

Un cas d'inquisition?

Trois hommes se sont présentés chez moi et ont voulu s'introduire de force dans mon logis. «Madame, dirent-ils avec un mépris certain à ma femme, nous avons reçu un coup de fil anonyme disant que vous vous êtes introduits illégalement au Canada. D'ailleurs vous avez l'accent étranger». Le tout a été fait avec brusquerie par des individus envers une mère de famille de six enfants.

Cela fait huit ans que nous sommes au Canada, 3 ans que nous sommes citoyens canadiens, 3 de nos enfants sont nés ici.

Depuis quelques mois, nous

nous rendons de plus en plus compte que le Québec n'est pas le Pérou. Mais là où le bât blesse, c'est de voir le mépris de ces «agents de l'immigration» — on aurait pu remplacer le dernier mot par gestapo — J'ai vécu de pareils cas d'inquisition ailleurs, en temps de guerre, et... c'était fait avec plus de doigté.

Th. Olivier MAZEL
P.S. Je prépare une étude sociologique sur les expériences de Néo-Canadiens et d'Immigrants. Que les lecteurs m'écrivent, j'en serais heureux. Voici mon adresse: 897, avenue Stuart, Outremont, H2V 3H7.

Droits du non-fumeur

M. Raymond Fortin,
En prédisant (votre lettre du 6 février) qu'il n'y a pas de preuves scientifiques à l'effet que la santé des non-fumeurs soit affectée par la fumée du tabac, vous n'avez certainement pas écouté l'émission de télévision «Science réalité» il y a quelques semaines, qui prouvait incontestablement le contraire.

Voyez-vous, monsieur Fortin, moi j'ai quatorze ans et je n'ai pas l'intention de vous imiter, je ne veux pas avoir vos yeux rouges, vos dents et vos doigts jau-

nis, votre haleine, votre mauvaise toux, votre hypertension, vos poumons goudronnés et votre corps propice au cancer; mais au contraire je désire vivre sainement. J'ai un droit strict à avoir de l'air pur autant que vous avez droit aux rayons du soleil et vous ne pouvez m'empêcher d'en avoir; c'est pourquoi contrairement à vous, je demande aux gouvernements de venir à mon aide et de légiférer contre la cigarette dans les endroits publics.

P. GIROUARD
Ile Perrot

Trop fine pour...

Madame Louise Cousineau,
La Presse,
Je lis assez régulièrement votre chronique de radio-télévision. Or dans celle de vendredi le 26 janvier dernier, se trouve une phrase avec laquelle vous voudriez bien me permettre de manifester mon désaccord. C'est quand vous dites que «(Soeur Angèle) est bien trop fine pour rester soeur». Ce qui laisse supposer qu'il ne faut pas être bien fin pour s'engager dans la vie religieuse, que la vie religieuse c'est bon pour les «minus habens», pour les petites gens, etc...

Peut-être, avez-vous raison, dans un sens. En effet, humblement parlant, il faut être fou pour renoncer à toutes sortes de biens et plaisirs légitimes pour suivre de plus près un homme qui a fini ses jours cloué à une croix comme le pire des criminels. Mais seulement, cet homme, ce Jésus, est Dieu. Alors, ça change tout: ce qui est folie aux yeux des hommes devient sages-

se aux yeux de Dieu, selon ce que dit le saint apôtre Paul (1 Cor: 1:18). Naturellement, il n'est pas donné à tous d'être appelés à suivre cette voie. Je dis bien «appelés», parce que la vocation, c'est un appel de Dieu plutôt qu'un choix de l'homme. «Ce n'est pas vous qui m'avez choisi mais c'est moi qui vous ai choisis» a dit le Christ (Jm, 15: 16).

Mais l'important, ce n'est pas notre degré de finesse, ce n'est pas d'être religieux ou non, c'est que, «chaque selon la grâce reçue, nous nous mettions au service les uns des autres, comme de bons intendants d'une multiple grâce de Dieu... afin qu'en tout Dieu soit glorifié» (1 Pi, 4: 10-11), ce qui regarde non seulement les religieux mais tous ceux qui se disent chrétiens.

Gilles Bourbonnais
Iberville
(NDLR — «Fine» était employé dans le sens québécois du terme, qui signifie gentil et sympathique. L.C.)

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs», Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

Les théologiens progressistes de la libération

Parlant du document final qui exprimera l'orientation pastorale de la Conférence de Puebla, Mgr Ouellet de Rimouski déclare: «Il sera clair, franc, honnête et consciencieux. Il ira dans le sens de la théologie de la libération.» (In LA PRESSE, 8 fév., 79, cf. D 16). Dans le même journal, le même soir, on nous servait la même thèse, celle de monsieur Albert Baudry, S.J., la thèse de la «conscientisation»! Cela veut dire qu'en Amérique latine, enfin éclairée par le savoir-faire des théologiens progressistes de la libération, «la communauté de base» d'ores et déjà s'alligne sur ce qu'ils lui ont enseigné de «la vie et l'enseignement de Jésus-Christ» (Ibid., cf. A 4).

D'ailleurs le type symbolique proposé est un dénommé «José». Or, voici ce que José — qui a maintenant les yeux ouverts depuis qu'il lit la Bible avec les six familles de son équipe — a compris «et tous ceux qui redécouvrent le visage contemporain du Christ: la fidélité radicale à l'Évangile» (loc. cit.). Cette fidélité-là, contrairement à ce que Jean Paul II a rappelé à la Gaudeloupe («soyez des guides spirituels, pas des dirigeants sociaux») prescrit de faire de la politique. Il faut changer le «système». Les communistes disent: il faut balayer les possédants de la face de la terre.

Je me demande si jamais Mgr Ouellet a ordonné un prêtre. En présence de cet homme qui veut

consacrer son existence totalement à Dieu et au service du salut des âmes, Mgr Ouellet a-t-il alors pensé qu'il mettait à part destinait un homme, en lui conférant le sacrement de l'ordre, à se faire chef syndical? Ce serait ça la lecture (relecture) contemporaine de l'Évangile? Le prêtre ne serait plus l'homme de Dieu (Alter Christus) mais l'homme des hommes sur le terrain des hommes? En d'autres termes, un catholique, encouragé et béni par la hiérarchie catholique, déciderait qu'il se sent appelé au sacerdoce (vocation sacerdotale) pour tirer les pauvres de leur pauvreté matérielle? C'est dérisoire. C'est pourtant ce que l'on veut nous faire voir dans une pseudo-lecture de l'Évangile. Cette relecture contemporaine du reste ne peut se faire que dans l'optique marxiste, laquelle est pragmatique, purement matérielle, athée. Que les agnostiques s'accrochent à cette mentalité, cela s'explique même si ce n'est pas acceptable. Leur point de vue est borné au terrestre.

Certes, on ne manquera pas de nous rabâcher que «l'homme de Dieu» est précisément l'homme que Dieu choisit pour être au service des hommes. La «conscientisation» trop humaine de ce service fait qu'on oublie l'essentiel: service divin surnaturel et par conséquent dans l'ordre spirituel. Dans la lecture traditionnelle de l'Évangile, il est question de «foi qui transpor-

te les montagnes» (Mth., 17:20). Dans l'Évangile relu, conformément à la «conscientisation» moderne, c'est la Science qui prime. Il faut bien mettre les croyants sur le même pied que les agnostiques, eux qui n'ont pas la foi. Pas étonnant qu'au Québec la cathéchèse soit devenue un exercice de psychologie! On peut bien se gausser du «petit catéchisme»; c'était l'époque de la grande noircure!... Il n'est pas question de bouter la science. A la condition qu'elle demeure à son rang.

De nos jours, on est entré dans l'ère du social. Parfait. Mais n'est-il pas étrange que la famille ne semble plus faire partie du social... et puis dans la même veine: liberté sans condition (ou presque) de l'individu! Il faut tout politiser. On semble oublier toutefois que la politique ne peut que diviser les hommes. Si l'on remonte à l'Évangile, l'Homme de Dieu (Fils d'Homme - Dan., 7:13) est l'homme de Dieu qui unit, parce qu'il est l'homme de l'amour. Il est là pour apporter le «salut» à tous, riches ou pauvres. Il n'est donc pas celui qui va prendre sur lui de porter jugement concernant les hommes; le Maître n'a-t-il pas dit: «Laissez l'ivraie et le bon grain croître ensemble jusqu'à la moisson» (Mth., 13:30). Ce qui ne veut pas dire de ne pas condamner le mal comme le fait l'Église au nom même de Jésus.

Une dernière réflexion. Tous ces éminents théologiens, qui

savent descendre dans la rue (forum), ne réussissent finalement qu'à diviser leur propre Église qu'ils prétendent servir. Car ils ont un point commun: ils sont nécessairement contre Rome, et pour le divorce, et pour l'avortement, l'homosexualité, le sacerdoce des femmes, l'exégèse protestante, etc., etc... à la remorque d'un Edouard Schillebeeckx (la relecture; la «reformulation») pour qui le Saint-Esprit a manqué le bateau lors de Vatican II car il n'est pas à jour... (Voir *Théologie d'aujourd'hui et de demain*, Cerf, 1967, p. 137). Quant à nous, croyons qu'ils sont sincères; prions pour eux avec confiance. Rejetons fermement l'erreur de leur modernisme.

Jean HUBERDEAULT
Montréal

autres de tous les péchés d'Israël, s'excommunièrent et s'entre-déchirèrent à belles dents. Chacun lit l'Écriture avec la lorgnette qui lui convient et veut taire dans l'Évangile ce qui pourrait le desservir. De part et d'autre, la Parole de Dieu est dépeçée au gré de l'opportunisme: le Christ est recrucifié par ceux-là mêmes qui se disent ses fideles!

Il est évident que, tant à droite qu'à gauche, le voyage du Pape provoquera des remous et fera des mécontents. Au fil des discours pontificaux les riches ont reçu quelques claques et les partisans d'une justice sociale gauchissante quelques douches froides. Les conservateurs reprocheront au Pape d'être progressiste; les progressistes l'accuseront d'être conservateur. Ainsi les deux groupes de frères ennemis trouveront un terrain d'entente inattendu: la haine de ce Pape courageux, fils de la courageuse Cologne, coupable à leurs yeux de ne s'être inféodé ni aux uns ni aux autres.

Le Pape est Vicaire du Christ pour l'Église universelle; il n'a pas à faire le jeu des diverses coteries qui voudraient s'approprier sa personnalité, son influence, sa bénédiction. Le Pape n'a qu'une fidélité: Jésus-Christ que l'on défigure si on en fait le gardien d'un système ou le prototype du révolutionnaire. Car, dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'un discours réducteur du

Mystère du Fils de Dieu fait homme.

En bon intendant des Biens de son Maître dont il n'a que la gerance — et non la possession — Jean-Paul II doit conduire à la Joie du Père la totalité de ceux qui lui furent confiés par le Seigneur, sachant qu'il devra «rendre compte pour le plus petit d'entre ses frères.»

L'Évangile dit: «Le serviteur n'est pas plus grand que le Maître.» Déjà on commence à critiquer le Pape. Mais ne doit-il pas suivre le même chemin que son Seigneur? Jean-Paul II a vécu jusqu'ici un «Dimanche des Rameaux». J'ai l'impression qu'il va bientôt commencer à vivre son Vendredi saint. N'est-ce pas le sort qui guette ceux qui sont à Jésus-Christ? Bientôt les «pharisiens» tous azimuts surveilleront les paroles du Pape comme jadis ils guettaient les paroles du Christ, et dans le même but: «afin de trouver quelque chose pour le perdre.»

François McCauley
étudiant
Université de Sherbrooke

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le Docteur Baignoire peut refaire l'email de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement?

Pour renseignements: 637-6797

Keable étudie d'autres communiqués

— suite de la page A 1

de la Justice et des affaires sociales.

Dans son témoignage, elle a précisé à une question du commissaire Keable que l'auteur du communiqué Amable Daunais avait utilisé «des ornements, des guirlandes dans une tentative de déguisement».

Quant à ses trois autres études comparatives, elles permettent de conclure: 1) que les communiqués Minerve No 1 et Minerve No II sont de la même main; 2) que ces deux communiqués et celui Amable Daunais ont également été écrits par la même personne.

Troisièmement, l'analyse d'écriture des deux versions (au contenu identique quoique de présentation différente) du communiqué Minerve III de la Gendarmerie royale détermine qu'elles sont du même scripteur à l'exception du premier mot «communiqué» du document Minerve No III et retrouvé par le Journal de Québec.

Les travaux de la commission sont essentiellement consacrés ces jours-ci, et devraient continuer de l'être dans les prochaines semaines. À la recherche des auteurs des nombreux communiqués terroristes au nombre de 69 en 1971 seulement, selon M. Cobb. Le commissaire Keable accorde une grande importance à cette partie de son enquête. A trois ou quatre reprises hier, il l'a souligné et a également laissé entendre que la commission serait peut-être en mesure de démontrer qui avait fabriqué les fameux communiqués.

Lorsque l'officier de police Cobb est revenu à la barre des témoins, hier matin, après avoir témoigné toute la journée de mardi, le commissaire est revenu à la charge au sujet du communiqué Minerve III sans toutefois obtenir d'autres réponses que celle sans cesse répétées par M. Cobb qu'il est l'unique auteur et n'a été aidé dans sa tâche que par Hélène Vigent. C'est toutefois un autre policier, le sergent Marc Dubuc qui s'est vu confier la responsabilité de la distribution.

«Je vous assure que la Commission, a souligné hier, le commissaire, ne cherche pas à dénigrer qui que ce soit. Nous ne voulons que trouver qui sont les auteurs de ces communiqués et de d'autres communiqués que nous étudierons éventuellement. Je souhaite ardemment, a-t-il précisé à l'endroit du procureur de la GRC qui représente aussi M. Cobb ainsi que d'autres policiers et Mlle Vigent, que vous allez faire comprendre à vos clients que la Commission doit connaître le ou les personnes qui ont rédigé les communiqués.»

Après le témoignage de Mme

Langlois-Sarrazin, les débats d'hier se sont achevés par une «petite joute» verbale, dans laquelle il faudrait peut-être voir que les deux parties veulent jouer serré, entre Me Mario Bilodeau, procureur de la commission qui venait de déposer comme exposés les rapports d'expertises d'écriture et Me Pierre Lamontagne représentant la GRC et qui demandait l'autorisation de faire photographier par des policiers les communiqués felquistes originaux, évidemment dans le but de les faire aussi étudier.

Me Bilodeau s'est écrié qu'il le voulait bien mais à une condition: que Me Lamontagne dépose devant la commission Keable le rapport d'expertises des communiqués Minerve III déposés devant la commission McDonald et gardé secret jusqu'ici et classifié à Ottawa en vertu de la Loi sur les secrets officiels. Qu'il emmène également M. Fawcett qui a réalisé cette expertise pour qu'il soit interrogé.

Peu avant sa demande touchant les communiqués, Me Lamontagne s'était opposé à une requête de la commission qui veut obtenir des spécimens de l'écriture d'Hélène Vigent et de quelques autres policiers qui doivent témoigner sous peu. L'officier Cobb s'est volontairement soumis à une telle exigence. Me Lamontagne a fait remarquer à la commission que ce geste volontaire n'est pas protégé par l'article 5 de la Loi de la preuve en Canada et que par conséquent ses clients pourraient être poursuivis par le procureur général du Québec. Il a de plus souligné qu'il serait enclin à conseiller à ses clients de ne pas s'incriminer volontairement.

C'est alors que Me Béliveau a précisé que le procureur général du Québec pourrait s'engager à ne pas se servir de ces spécimens pour revenir contre les témoins.

Finalement, le commissaire Keable a tranché le débat en précisant qu'il voulait éviter que la commission devienne une «chicane d'experts». Il a souligné «qu'il y a derrière certains communiqués des indications sérieuses qui méritent d'être explorées». Il a autorisé le procureur de la GRC à photographier les documents et a promis de soumettre dès hier après-midi des recommandations au procureur général, le ministre Marc-André Bedard, pour qu'il garantisse l'immunité aux témoins.

Les travaux de la commission reprennent aujourd'hui, avec à la barre des témoins, le sergent Marc Leduc qui en 1971 était le supérieur des deux policiers qui se seraient occupés de la distribution du communiqué Minerve III.

Le chaos en Iran

Washington blâme le Cherik

— suite de la page A 1

rer la discipline en vue d'une reprise de l'activité économique paralysée depuis plusieurs mois.

La reprise générale du travail est d'ailleurs prévue pour samedi en Iran et le gouvernement, dans un message radiodiffusé hier, demande à la population de se préparer à mettre fin à la plus longue grève générale des temps modernes.

L'ayatollah Khomeiny, véritable catalyseur de cette coalition aussi vaste que disparate qui a réussi à chasser l'empereur, a d'ailleurs fait sa première allocution télévisée mardi soir pour décharger sa colère sur tous ceux des 34 millions d'Iranais qui détiennent encore des armes sans autorisation du nouveau pouvoir, menaçant même de leur «couper les mains» s'ils ne désarment pas.

Ambassade investie

Trois incidents majeurs ont dramatisé hier: la fragilité du nouveau gouvernement qui estime terminée la phase révolutionnaire, mais qui ne parvient pas encore à s'adapter à son passage éclair de l'opposition au pouvoir, alors que pour de multiples organisations armées, marxistes ou séparatistes, la révolution ne fait que commencer.

L'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, défendue par une vingtaine de Marines seulement, a été prise d'assaut et investie par quelque 200 guérilleros qui ont tenu pendant deux heures avant d'en être chassés par les forces armées. Deux radicaux ont été tués et deux Marines blessés, mais l'ambassadeur William Sullivan et la centaine d'Américains qui s'y trouvaient ont été aussitôt pris sous la protection du gouvernement Bazargan.

L'édifice de la radiotélévision nationale à Téhéran a été attaqué hier soir par des éléments armés « incontrôlables » qui ont toutefois été repoussés après

une fusillade de 45 minutes après que les annonceurs eurent lancé un appel à la population et aux «combattants de la révolution».

Combats sanglants

Le gouvernement a dépêché hier soir «des forces de soutien» à Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan, où des combats impliquant semble-t-il des éléments pro-chah, d'anciens agents de la Savak, des marxistes et des séparatistes azerbaïdjanais auraient fait quelque 700 morts durant la seule journée d'hier.

La radio nationale se contente de préciser que «des agents de la Savak se sont affrontés à des révolutionnaires à Tabriz», mais l'on ignore les filiations idéologiques des attaquants de la Maison de la radiotélévision ainsi que celles des assaillants de l'ambassade américaine.

La prise de l'ambassade a permis au nouveau gouvernement de faire un geste concret pour manifester sa bonne foi envers les Etats-Unis et le vice-premier ministre Ibrahim Yazdi ainsi que le ministre des Affaires étrangères Karim Sandjabi sont intervenus personnellement pour assurer le succès de l'opération sauvetage.

Les Etats-Unis ont réagi en exprimant leur appréciation de l'action des forces gouvernementales et ils ont indiqué que des pourparlers étaient en cours avec le gouvernement Bazargan pour accélérer l'évacuation des 7.000 ressortissants américains qui restent en Iran. L'aéroport de Téhéran devrait rouvrir d'ici le week-end.

Washington a par ailleurs imputé la responsabilité de l'attaque à l'organisation procommuniste Cherik, proche du Parti communiste touché, qui a aussi affiché un démenti catégorique.

L'épidémie touche les meilleures bêtes

— suite de la page A 1

Depuis le cinq février, le moulin de Saint-Romuald a cessé de produire la moulée en question. M. Gamelin a précisé que toutes les installations avaient été stérilisées et nettoyées et présentes la maladie est en régression.

La compagnie a immédiatement fait venir tous ses spécialistes de St. Louis dans le Missouri pour déterminer sur place, la cause exacte de cette contamination. M. Gamelin se défend bien de jeter le blâme sur qui que ce soit mais il n'écarter pas la possibilité que la salmonellose ait été provoquée par des ingrédients de fournisseurs de l'ouest canadien.

L'autre hypothèse retenue voudrait que les composants de la moulée aient été transportés dans un wagon de chemin de fer déjà contaminé.

«La compagnie a fait et continuera encore de faire tout ce qui lui est humainement possible, pour remédier à la situation», a affirmé le président.

Le fédéral est blâmé

Le directeur général du service d'inspection du ministère de l'Agriculture du Québec, M. Claude Bergeron, attribue un grand part du blâme au gouvernement fédéral qui ne dispose pas de personnel suffisant pour effectuer un travail efficace d'inspection des aliments destinés au bétail.

«Avec seulement 39 employés pour tout le Canada, comment

voulez-vous que l'on obtienne de bons résultats. C'est inadmissible. De plus, ces inspecteurs perdent un temps fou en étant forcés d'envoyer leurs échantillons au laboratoire fédéral de Calgary. Ils attendent un temps fou pour obtenir des résultats», a expliqué M. Bergeron. Ce dernier adresse également des reproches sévères à la compagnie qui devrait, elle-aussi, apporter une grande attention dans la vérification de ses produits. Evidemment, M. Bergeron doute que ce contrôle puisse s'effectuer à la seule usine de Saint-Romuald.

Commentant la situation, M. Philippe Demers, directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture et également président de l'Ordre des vétérinaires du Québec, estime que les pertes seront considérables pour les producteurs affectés. Non seulement, la production peut baisser de 50 à 100 p. cent, non seulement le lait contaminé doit-il être jeté, mais les vaches laitières ont subi des avortements.

Dans certains cas, on a rapporté des mortalités. Il faut souligner que la maladie affecte généralement les meilleures vaches d'un troupeau, étant donné qu'elles consomment le plus de moulée. Souvent, ces vaches demeurent porteuses du germe de la maladie entre deux et quatre ans, ce qui leur enlève toute valeur de revente.

M. Demers s'en prend, lui aussi, au service d'inspection du

gouvernement fédéral qu'il juge déficient. C'est demain que doit avoir lieu une réunion de plusieurs épidémiologistes qui étudieront le cas des vaches porteuses de germes.

Selon plusieurs vétérinaires interrogés par LA PRESSE, on a signalé, au cours de la dernière année, plusieurs cas ici et là d'intoxication chez des animaux, impliquant d'autres meuneries. Chez Purina, c'est la première fois qu'un tel drame se produit.

Un producteur d'Arthabaska, M. Clément Desroches rapporte que 30 de ses 40 vaches ont été atteintes très sérieusement par la maladie. Les pertes à moyen terme dépasseront les \$10.000. «Je n'ai jamais connu de moments aussi durs comme éleveur», a-t-il dit.

Ralston Purina est une multinationale qui en 1978 a fait un chiffre d'affaires de \$185 millions au Canada. Les bénéfices nets se sont accrus de 31 p. cent au cours de cette même période.

Selon la famille de Rockefeller

Mlle Marshack a fait de son mieux

NEW YORK (AFP) — La famille de Nelson Rockefeller a fait sa première déclaration publique hier soir sur les circonstances de la mort, le 26 janvier dernier, de l'ancien vice-président des Etats-Unis à la suite des rumeurs nées de la présence, aux côtés du défunt, de Mlle Megan Marshack.

Une ancienne journaliste, cette jeune femme de 25 ans était devenue sa collaboratrice.

La déclaration, signée des quatre enfants les plus âgés de Nelson Rockefeller, souligne d'abord que la famille accepte le diagnostic des médecins selon lequel l'ancien

vice-président est mort d'une «attaque cardiaque unique et massive». «Nous estimons, sur la foi des informations dont nous disposons, que Mlle Marshack a fait de son mieux pour le sauver», poursuit le texte.

Selon le porte-parole de la famille Rockefeller, l'ancien président était en train de travailler avec Mlle Marshack, dans l'un de ses bureaux newyorkais, à un livre sur sa collection d'œuvres d'art lorsqu'il a été terrassé par une crise cardiaque. Il était âgé de 70 ans.

BAISSES DE PRIX TEMPORAIRES DE LA FACTORERIE DE TAPIS

Des milliers de rouleaux à prix réduits dans tous les magasins.

JUSQU'À **50%** DE RABAIS*

* Les Prix Pouvoir de la Factorerie

Réduits de

\$2
\$3
\$4

Random Glow
100% Nylon
Imprimé Sous tapis
Incorpore MAINT.

3⁹⁹
vge ca.

Entrée
100% Nylon Saxony
Mouchetée MAINT.

7⁹⁹
vge ca.

Cachet
100% Nylon Multi
couleur Bouclé & Rasé
MAINT.

7⁹⁹
vge ca.

Beau Jardin
100% Nylon Multi
couleur Bouclé & Rasé
Sous tapis Incorpore

7⁹⁹
vge ca.
MAINT.

Chante Clère
100% Nylon Multi
couleur Bouclé & Rasé
Sous tapis Incorpore

7⁹⁹
vge ca.
MAINT.

Margrave
100% Peluche
Saxony Acrylique
MAINT.

8⁹⁹
vge ca.

Huron
100% Nylon Mout
Freize Teint
MAINT.

6⁹⁹
vge ca.

Temptest
100% Nylon Mout
Freize Teint
MAINT.

6⁹⁹
vge ca.

Coup d'Etat
100% Nylon
Mouchetée Rasé &
Bouclé MAINT.

9⁹⁹
vge ca.

NOUS FAISONS TOUT POUR VOUS PLAIRE

FACTORERIE DE TAPIS

■ Nous coupons sur place pour vous économiser temps et argent.

■ Installation immédiate sur mesures avec une garantie de service pour la vie.

■ Aucun dépôt ni paiement jusqu'en mai grâce à notre plan de crédit différé.

■ Estimations à la maison, sur demande, sans aucune obligation.

■ Entière satisfaction garantie-échange gratuit ou remboursement dans les 15 jours sur toutes les carpettes.

■ Livraison immédiate partout au Québec.

■ Plus de 10.000 rouleaux en montre dans tous nos entrepôts.

Marque de commerce déposée de D.B. Diversified Ltée. Nous faisons tout sauf la fabrication.

BROSSARD
7205 BOUL
TASCHEREAU OUEST
OUEST DU PONT CHAMPLAIN
656-8440

ST-LÉONARD
6878 RUE JEAN-TALON EST.
A L'EST DE L'ANGELIER
259-2571

ST-LAURENT
3450 CÔTE VERTU.
EN FACE DE
PLACE VERTU
332-2851

LAVAL
1710 BOUL. DES LAURENTIDES,
AU COIN DE ST-MARTIN
668-1140

OTTAWA
1560 CHEMIN MERIVALE
AU COIN DU
MEADOWLANDS DR
226-3961

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi: 9h à 18h Jeudi et Ven: 9h à 21h Samedi: 9h à 17h

17 entrepôts géants situés au Canada, Métro Toronto, Whitby-Oshawa, Hamilton, Stoney Creek, St. Catharines, Kitchener, London, Sudbury, Calgary.

Si vous avez déjà adhéré à un REÉR, vous vous êtes peut-être trompé!

Est-ce que vous vous êtes procuré un REÉR là où vous faites ordinairement vos transactions financières?

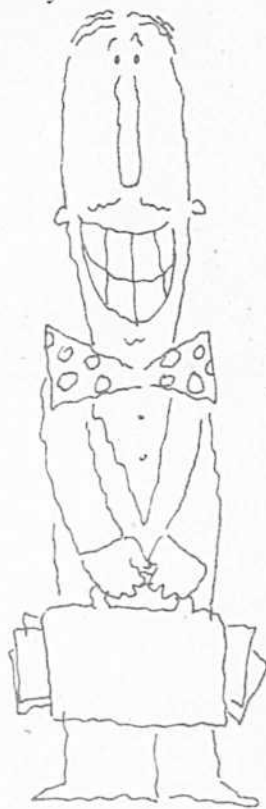


Bien des gens choisissent un REÉR en tenant compte uniquement de certains aspects pratiques. Mais, étant donné que, fort probablement, vous ne déposez de l'argent dans votre REÉR qu'une fois l'an, vous devez prendre la meilleure décision possible puisque c'est toute votre retraite qui en dépend.

Au Trust Royal, nous offrons 6 REÉR. Par exemple, vous avez le choix entre un taux d'intérêt variable (exactement comme dans un compte d'épargne ordinaire) ou un taux fixe, garanti pour 5 ans. Vous avez également le choix d'investir dans nos fonds sous gestion composés d'obligations, d'hypothèques ou d'actions de sociétés canadiennes. Ou encore, vous pouvez opter pour un REÉR à gestion individuelle. C'est vous qui décidez!

Réalisez-vous que, avec certains REÉR, vos contributions peuvent être réduites à cause d'une commission à payer?

L'argent que vous touchez à votre retraite dépend de ce que vous avez déposé à chaque année dans votre REÉR. Avec une commission à payer, vous avez donc moins d'argent dans votre compte. Vous évitez cela en adhérant à un REÉR du Trust Royal.



Avez-vous, cette année encore, déposé de l'argent dans votre REÉR plutôt que dans celui de votre conjoint?



Selon les règlements d'impôt actuels, chacun des deux conjoints a le droit de retirer jusqu'à \$1,000 d'une pension de retraite, sans impôt à payer, après l'âge de 65 ans. De plus, une partie ou même la totalité des contributions auxquelles vous avez droit peuvent être faites au nom de votre conjoint et vous pouvez quand même déduire cette somme de votre revenu imposable. Vous profitez ainsi, dès aujourd'hui, d'une réduction d'impôt et vous pourrez réclamer tous les deux une déduction de \$1,000 lorsque viendra le temps de la retraite.

Avez-vous déposé de l'argent comptant dans votre REÉR tout en empruntant pour un achat important?

Vous auriez plutôt dû emprunter de l'argent pour votre REÉR et garder votre comptant pour effectuer votre achat. Vous auriez ainsi pu déduire les intérêts que vous aurez à payer de votre revenu imposable.

Et surtout, ne vous privez pas de déposer de l'argent dans un REÉR pour l'année fiscale 1978 à cause d'une insuffisance de fonds. Venez discuter avec nous de nos prêts "Réductions d'impôts". La somme que vous économiseriez en impôt pourrait largement dépasser le prix de l'intérêt à payer pour un tel emprunt.

Quelquefois, on gagne à emprunter.



"Faut pas se tromper!"

Si vous n'avez pas encore déposé de l'argent dans votre REÉR, passez voir votre représentant du Trust Royal.

Et même si vous l'avez fait, nous pouvons encore vous aider. La plupart des REÉR sont transférables sans que cela affecte votre contribution annuelle ou encore sans que vous ayez d'impôt à payer. Alors, si vous croyez comme nous que l'un des REÉR du Trust Royal est plus avantageux pour vous que celui que vous avez présentement, nous pouvons vous aider à faire le transfert rapidement.

Faut pas se tromper!

les REÉR du Trust Royal

Vous ne vous tromperez pas en vous procurant un exemplaire de notre brochure sur les REÉR à votre succursale du Trust Royal!



Trust Royal

Avec les REÉR du Trust Royal, on ne se trompe pas.

Bureaux à:

Montréal,* Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay/Lac St-Jean, et Rimouski

*17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.

Pour renseignements appelez 876-2525.

Jacques Léonard

La politique à pas feutrés

QUAND le premier ministre René Lévesque sortit Jacques Léonard de l'anonymat politique pour le catapulter ministre d'Etat à l'aménagement, le chef du gouvernement avait pris soin de le présenter comme un des militants les plus discrets du Parti québécois.

Discret, Jacques Léonard l'est à tel point que, même deux ans plus tard, on



Jacques Léonard. La discrétion même.

le connaît à peine plus. Lui-même nuance cette constatation en faisant observer que, s'il est vrai qu'il n'a guère attiré l'attention de la «presse nationale», il s'est par contre, de par ses fonctions, mieux fait connaître dans les différentes régions du Québec.

Quoi qu'il en soit, il sera davantage en vedette au cours des prochains mois alors que l'Assemblée nationale sera appelée à étudier son projet de loi 125 sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire, projet qui vise à renouveler les conseils de comté pour en faire les maîtres d'œuvre de l'aménagement du territoire québécois. LA PRESSE a profité de l'occasion pour tenter de faire plus ample connaissance avec cet homme qui trouve le moyen d'être presque aussi effacé qu'un fonctionnaire tout en étant député de Laurentide-Labelle, ministre responsable de l'OPDQ, vice-président du Conseil du trésor et «super-ministre» à l'aménagement.

Loin du modèle classique

Mais même en entrevue, ce comptable agréé ne se livre pas facilement: dès qu'il s'agit de lui-même, hésitations et nuances s'entremêlent à de multiples sourires pour pondérer ses réponses.

Même s'il s'est présenté trois fois avant de se faire élire député, on est presque surpris quand on l'entend dire: «Moi, j'aime ça faire de la politique». Car en réalité, il correspond si peu aux modèles classiques des hommes politiques qu'on se demande s'il est à l'aise dans ce monde-là.

Cette question nous vient particulièrement à l'esprit quand on regarde sa performance à la commission parlementaire des engagements financiers ou, comme vice-président du Conseil du trésor, il est appelé à défendre les dépenses effectuées par le gouvernement. C'est là un rôle qui, on le comprendra, exige — pour neutraliser la combativité



Daniel L'HEUREUX
de notre bureau
de Québec

(légitime) de l'opposition — certaines aptitudes à croiser le fer, à donner des répliques vives et claires, en un mot à être ce qu'on appelle un langage parlementaire un bon «debater». Or, à ce jeu-là, force est de constater que M. Léonard fait piètre figure. Tellement que les accusations de l'opposition, pourtant souvent faciles ou exagérées, n'ont pas de misère à faire le poids!

«Je pense, admet le ministre à ce sujet, que j'ai pas trouvé la façon de faire face... la façon d'avoir le comportement juste là-dedans. Moi, j'ai pas l'habitude de répondre à des attaques absolument imbéciles ou injustes. J'ai trop de mépris pour ça. Il paraît que dans le parlementarisme, il faut faire ça.»

Ou encore: «Je réponds même pas à des choses comme ça, c'est trop stupide». Puis, il s'étonne d'un air triste de voir que les accusations de l'opposition fassent les manchettes.

Débuts difficiles

La politique qui passionne Jacques Léonard n'est pas celle des «chicanes de l'opposition». Est-il plus à l'aise dans son rôle de ministre d'Etat? Aurait-il préféré un ministère sectoriel? A-t-il l'impression de fonctionner efficacement dans le cadre où il évolue? A ces questions, il ne veut pas répondre directement: «Je suis ministre d'Etat à l'aménagement», se contente-t-il de constater.

Il admet, pourtant: «Ça a été très dur au début. Il n'y avait personne de préparé, finalement. Concrètement, on s'attendait pas de prendre le pouvoir. Juste comprendre la machine même de l'Etat, ça a peut-être pris un an. J'étais jamais venu travailler au gouvernement. On manquait d'expérience. Ça s'apprend.»

C'est peut-être ce qui explique qu'il ait mis deux ans à accoucher d'un projet de loi qui était déjà en préparation depuis près de dix ans. Le ministre, lui, préfère expliquer cette longue gestation par la nécessité, non seulement de préparer soigneusement cette loi sur l'aménagement, mais de la présenter à peu près en même temps que la loi sur la protection du territoire agricole.

Or, paradoxalement, les deux lois s'inscrivent dans des perspectives opposées: en vertu de la loi sur la protection du territoire agricole, c'est le gouvernement et ensuite sa Commission («en collaboration avec les municipalités») qui vont décider du zonage agricole; à l'inverse, le projet de loi sur l'aménagement part d'une optique essentiellement décentralisatrice, remettant au conseil de comté le soin de décider de l'aménagement de son territoire.

Le ministre de l'Aménagement est prêt à justifier cette contradiction: dans le paysage québécois, il n'y avait pas d'institution capable d'administrer une loi du zonage agricole. Il n'est pas dit que les conseils de comté ne pourront pas jouer ce rôle un jour mais, actuellement, ils n'ont pas l'infrastructure pour appliquer ça. Or, il était urgent de protéger le territoire agricole...

—Iriez-vous jusqu'à prétendre, avons-nous demandé à M. Léonard, que vous avez toujours approuvé la vision (centralisatrice) du projet de loi sur la protection du territoire agricole?

—Il y a eu des discussions au conseil des ministres mais, maintenant, c'est la loi présentée par le gouvernement.

—Mais ce n'était pas votre vision à l'origine?

—On va loin un peu: je fais partie

d'un conseil des ministres, objecte-t-il pour se soustraire à la question.

Les millions du fédéral

Responsable de l'OPDQ, Jacques Léonard est appelé à négocier des ententes avec le gouvernement fédéral pour aller chercher l'argent que ce dernier met à la disposition du développement régional.

Négociations qui, avec lui, se font sans déclaration fracassante: «J'ai appris ça sur la rue Saint-Jacques (où il avait commencé sa carrière de comptable) qu'on obtient plus sans faire de bruit», dit-il tout en précisant qu'il se réserve le droit de crier plus fort un bon matin.

Il trouve humiliant qu'il faille ainsi aller «quémander à Ottawa l'argent des Québécois», dont il ne ressort que tamisé par le filtre de critères supposément nationaux. Mais, en même temps, il est fier des résultats qu'il a lui-même obtenus à ce petit jeu-là: «Le Parti québécois est allé chercher \$1.2 milliard en deux ans; les libéraux: \$380 millions en trois ans».

Indépendantiste avant tout

Quand Jacques Léonard dit qu'il aime la politique, c'est surtout à l'indépendance du Québec qu'il pense: «Pour moi, le projet fondamental, c'est de faire du Québec un pays».

Indépendantiste de la première heure, il n'a pas l'impression que le projet se dilue au profit de la stratégie: retournez en 1967, dit-il, quand on a fondé le Mouvement souveraineté-association. Tout était là. Il n'y a pas eu de changement radical. Une fois qu'on aura le pouvoir exclusif de légiférer, qu'est-ce qu'on pourrait demander de plus?

Est-il confiant de gagner le référendum? «Plus que confiant», dit-il avec assurance: «Il faudrait un très grave accident pour ne pas le gagner».

Tellement sûr, qu'il a déjà une vision idyllique de l'après-référendum: «Par la suite, c'est toute la perspective, l'organisation du Québec, ça ça vaut la peine».

Faut-il provoquer pour surveiller?



Marc LAURENDEAU
collaboration spéciale

TEMOIGNANT mardi devant la commission Keable, l'ex-surintendant principal Donald Cobb, grand responsable des services de sécurité de la Gendarmerie royale à Montréal, tenta de fournir des justifications politiques pour avoir rédigé un faux communiqué «Minerve numéro III»: M. Cobb avait voulu empêcher les felquistes de noyauter le Parti québécois. Il préférait, en 1971, voir les «troupe» felquistes se joindre au groupe de Charles Gagnon, déjà largement infiltré par la police. Séduisant de prime abord, la théorie de M. Cobb, lorsqu'on l'analyse dans le contexte de l'époque, semble politiquement farfelue.

Le Parti québécois, en 1971, avait quatre ans d'existence depuis ses premières origines (le MSA), avait recueilli 23% du vote populaire et possédait des structures qui en faisaient déjà autre chose qu'un rassemblement marginal. Pretendre, comme le fait M. Cobb, que Pierre Vallières aurait pu «contrôler le Parti québécois», c'est méconnaître le nombre d'indépendantistes modérés qui avaient donné à cette formation une vaste organisation en contact avec les désirs de la base. Mais cela devient une véritable fabulation de supposer que les militants péquistes ne se seraient pas méfiés de Pierre Vallières et n'auraient pas observé avec vigilance son comportement dans le parti.

Drôle de conception du rôle policier

De toute manière, on s'interroge: depuis quand entre-t-il dans la mission de la Gendarmerie royale de protéger les partis politiques légalement reconnus contre l'influence d'éléments subversifs? Le rôle d'un corps policier, fut-il un groupe d'élite nanti de pouvoirs spéciaux en matière de sécurité, est plutôt de faire enquête sur la commission d'actes criminels et de traduire les prévenus devant les tribunaux, s'il y a lieu. L'Etat, dans les sociétés dites démocratiques, n'a confié aux corps policiers aucun pouvoir d'épuration des partis politiques.

Continuant ses explications, M. Cobb affirmait qu'il souhaitait pousser les éléments radicaux vers le groupe de Charles Gagnon, plus facile à surveiller parce que plus restreint et déjà infiltré, alors qu'il aurait été difficile d'établir une surveillance sur le Parti québécois!

Avec un brin d'humour fort à propos, le procureur de la commission, Me Jacques Bellemare, a rappelé qu'une telle surveillance aurait nécessité la possession de «listes de membres». Mais on peut se demander si cela valait la peine, pour mieux tenir les activités à l'œil, de les pousser davantage vers l'action violente.

Les observateurs n'ont peut-être pas suffisamment rappelé que le communiqué numéro trois de la cellule La Minerve surgissait dans un climat assez explosif. A l'automne de 1971, plusieurs militants tentaient de réorganiser le Front de libération du Québec mais un vol à main armée, à Mascouche, s'était terminé par le démantèlement d'une cellule mais surtout par la mort brutale du jeune felquiste Pierre-Louis-Bourret, abattu par un cultivateur lors d'une fusillade.

Vallières fait faux bond

Les organisateurs du Front de libération du Québec s'étaient tout naturellement tournés vers Vallières, en espérant de lui un leadership. Après de longs pourparlers, Vallières, surpris tout le monde en rendant publique une prise de

position concoctée dans la clandestinité. Au cours d'un long texte, il invitait les membres du FLQ à renoncer à la violence, à jouer le jeu du système et à se joindre pacifiquement au Parti québécois.

M. Cobb avait certainement conscience de l'influence possible des articles élaborés que Vallières venait de publier dans le Devoir. Relancer l'utilisation des méthodes violentes au moyen d'un communiqué «Minerve III», livré à Montréal-Matin qui le diffusa avec éclat, c'était poser là un geste extrêmement dangereux. M. Cobb essayait-il mardi de convaincre la Commission Keable et le public que cela vaut la peine d'inciter des activistes à radicaliser leur action parce qu'on les tient ainsi sous une meilleure surveillance? Pour accepter cette argumentation de M. Cobb, il faudrait qu'une société estime que le contrôle policier constitue en soi une valeur supérieure à la paix.

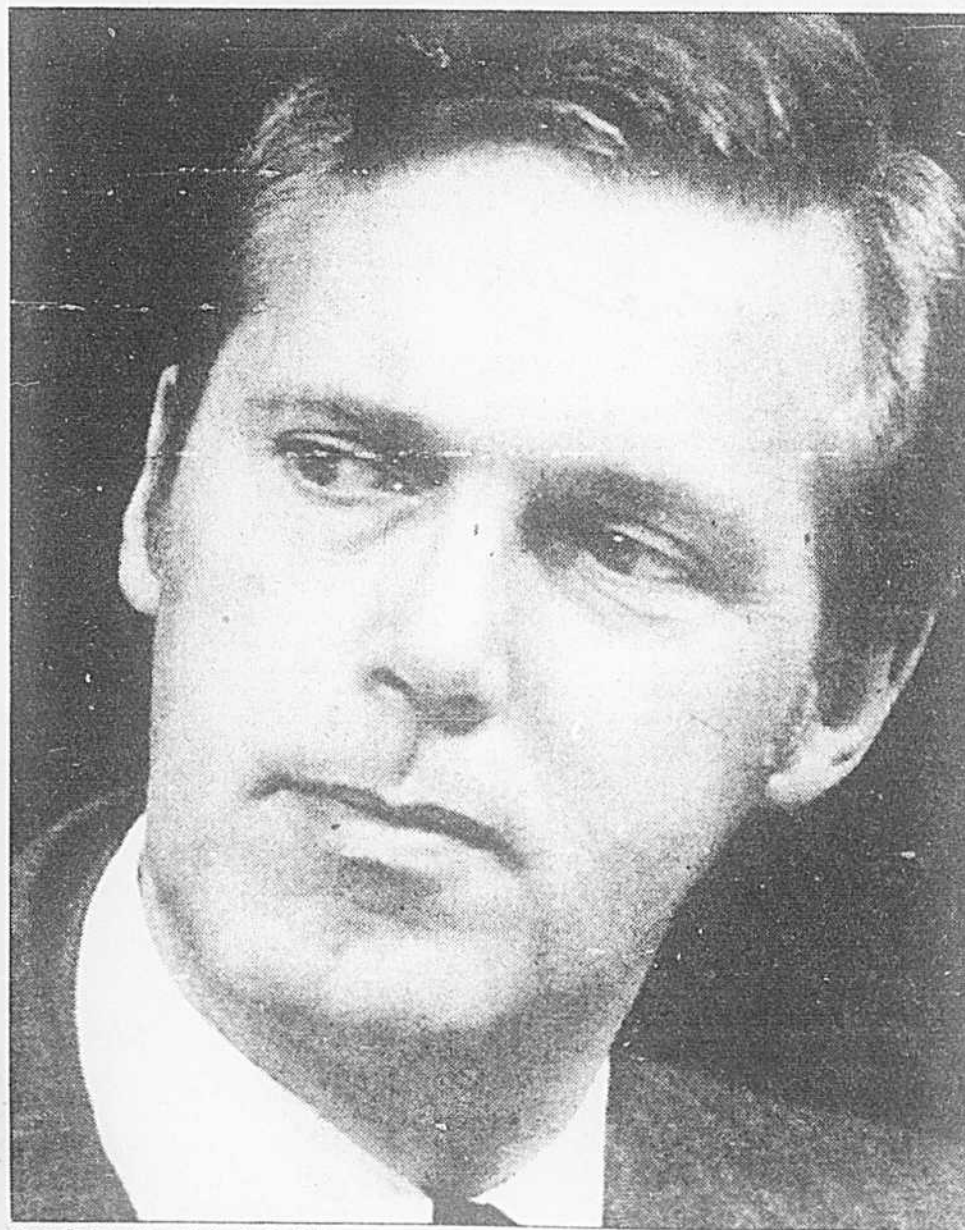
Stratégie transparente

Après avoir consulté les avocats de la GRC, lors des ajournements, M. Cobb apporte une nouvelle exégèse de l'expression «agents clandestins». Il prétend qu'une nuance de la langue fran-



Me Jacques Bellemare. Un humour fort à propos.

photo Robert Nadon, LA PRESSE



Don Cobb. Une théorie farfelue.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

çaise lui a échappé, de sorte qu'on a donné le sens de «policiers» à un mot qui, dans la bouche de M. Cobb, n'aurait désigné que des informateurs. On voit venir la stratégie qui sera celle de la Gendarmerie royale: elle prétendra devoir protéger ses informateurs au nom de la sécurité de l'Etat. Par contre, la commission Keable tentera de prouver qu'elle n'essaie pas d'étudier le fonctionnement interne de la GRC mais, comme la Constitution le lui permet, d'examiner de nouveaux actes criminels spécifiques et d'établir qui les a commis, fussent-ils informateurs ou policiers.

La commission MacDonald a nettement négligé d'approfondir cette question des faux communiqués. Au contraire, elle a laissé M. Cobb échafauder une théorie abracadabrante au sujet

d'un réseau de fonctionnaires conspirant au début des années '70 avec M. Jacques Parizeau. La commission MacDonald ne s'était même pas assurée que les personnes visées auraient la chance de faire contre-interroger M. Cobb sur ses allégations. Victime de la dispersion de sa méthode, la commission MacDonald a simplement passé à autre chose.

L'ex-surintendant principal Donald Cobb fut, rappelons-le, un des hauts responsables ayant autorisé le cambriolage à l'APLQ en octobre 1972. Il fut ensuite chargé de l'enquête interne de la GRC sur cette affaire et, naturellement, ses conclusions ne furent guère embarrassantes pour ceux qui avaient participé au raid illégal. L'on pourrait souhaiter que, dans l'affaire des faux communiqués, il manifeste une volonté plus nette d'aller au fond des choses.

Les «écoles de la colère» s'appriivoisent

Le corps enseignant a mûri

«JE ME SENS l'homme le plus heureux du monde... après 16 ans d'enseignement!», s'exclame M. Denis D'Aragnon qui enseigne à Mont-Bruno. Aujourd'hui, il redécouvre le bonheur d'enseigner et cherche à nous faire comprendre «comme c'est plaisant».

Après une rencontre particulièrement chaleureuse, à Édouard-Montpetit, un enseignant constate: «Jamais, je ne me suis senti aussi fier d'être enseignant».

«Au début des polyvalentes, on avait une mentalité de professeurs de collège ou d'université par rapport aux élèves», réfléchit M. Pierre Desjardins, maintenant directeur à la poly Daniel-Johnson. Et M. D'Aragnon estime que «nos préoccupations comme professeurs, c'était de pousser le cerveau».

Plusieurs enseignants se disent maintenant de plus en plus impliqués, concernés par tout ce qui se passe dans l'école. «Les enseignants ont peut-être une vision de l'élève plus proche de ce que le milieu souhaite», constate-t-on.

Familles de profs

Dans une polyvalente, ils sont entre 100 et 200 professeurs, en moyenne, et ne se connaissent pas toujours bien. Ils se rencontrent dans leur «salon de profs»



Mariane
FAVREAU

ou dans leurs salles de travail, entre leurs cours.

Au début, la norme c'était que les profs soient regroupés par matière: tous les profs de français se retrouvaient ensemble dans la même salle de travail, les profs de maths ailleurs, etc. La tendance actuelle est au regroupement par niveau d'enseignement qui va de pair avec la constitution d'écoles dans l'école. La salle des profs du Carrefour (sec. III, Pierre-Dupuy) groupe une trentaine d'enseignants de toutes les matières dont plusieurs enseignent aux mêmes élèves qui le français, qui la géo et qui peuvent échanger sur leur rythme et leurs difficultés.

A Mont-Bruno, le regroupement des profs est encore plus proche des élèves:

la douzaine d'enseignants d'une famille (cinq classes d'un même niveau) travaillent dans la résidence même où ils enseignent.

Ces «salles de profs» sont de véritables fourmilières où l'on prépare et corrige des travaux, où l'on s'informe, discute et... critique. Car s'il y a des profs enthousiastes, il y a aussi des désemparés qui trouvent que cela «va aussi mal qu'avant, sinon pire». D'autres qui trouvent qu'on «jette de la poudre aux yeux» pour que tout paraisse bien.

Il y a aussi des critiques plus ponctuelles sur un aspect ou l'autre de l'école: manque de locaux, manque de manuels, système compliqué de relevés d'absences, classes trop nombreuses, etc. (Le manque de locaux est épineux à Pierre-Dupuy où l'on a logé un petit atelier de céramique dans une toilette désaffectée, par exemple).

Tutorat

En plus d'enseigner, de faire de la surveillance ou de l'encadrement des élèves, souvent les profs seront «tuteurs» d'un groupe d'élèves. Le tuteur est l'enseignant qui entretient avec son groupe (une vingtaine d'élèves), des rapports étroits et suivis. Si l'élève a des

problèmes de conduite ou d'apprentissage, son tuteur doit y voir de plus près et faire les contacts avec la famille, le cas échéant.

A Jeanne-Mance, seuls 250 élèves qui en ont le plus besoin sont rattachés à un tuteur. «On ne veut pas faire des spécialistes de l'encadrement» explique la directrice, A. Daniel-Johnson, on a délaissé les tuteurs pour établir cette année les «titulaires»: un professeur (souvent celui de français ou de maths) est responsable de son groupe à tous égards. A Saint-Ex, c'est un «éducateur-conseiller», libéré d'enseignement, qui joue ce rôle.

Dans d'autres écoles, le tutorat n'est pas très vivant. Des enseignants se plaignent parfois d'être tuteurs d'élèves à qui ils n'enseignent même pas ou avec lesquels ils n'ont aucune affinité. Ailleurs, les profs sont assez près des élèves et le tutorat paraît une structure inutile.

Il est bon de signaler que le ministère de l'Éducation s'apprete à favoriser le rétablissement des titulaires pour les premières années du secondaire. Il en est question dans le plan d'action découlant de la consultation sur le Livre Vert qui doit sortir sous peu.

Evolution

A première vue, on peut croire que la profession enseignante ayant vieilli, les professeurs ont plus d'expérience et que ceci joue dans la stabilisation des polyvalentes.

Or, ce raisonnement est vrai pour la CECM où la moyenne d'âge est près de 40 ans (56 pour cent des enseignants ont plus de 36 ans). Mais dans l'ensemble de la province, les enseignants du secondaire possèdent 11,3 années d'expérience en moyenne et 15,9 ans de scolarité, ce qui donne un aperçu de l'âge moyen (environ 33 ans).

La scolarité n'a pas beaucoup varié depuis 1973-74 alors qu'elle était de 15,5 ans. Mais l'expérience s'est accrue passant de 9,11 ans à 11,32, au secondaire.

S'il y a eu évolution chez les profs, elle est surtout le fait d'un mûrissement dont les statistiques peuvent difficilement rendre compte. «Il y a eu évolution dans la mentalité des profs», assure l'un d'eux. C'est peut-être l'approche du maître qui a changé. La polyvalente n'est plus le laboratoire de toutes les expériences socio-pédagogiques: on se sert maintenant des acquis pour perfectionner le travail pédagogique et faciliter les rapports sociaux. On est en plein dans l'ère de «l'humanisation» des polyvalentes.

Le mal de vivre tire à sa fin

ROMPANT avec toutes nos traditions scolaires, les polyvalentes créées d'après un modèle américain ont suscité dès leur naissance des oppositions tenaces et une certaine appréhension. On voyait mal comment scolariser dans un même établissement les riches et les pauvres, les forts en thème et les forts en mécanique, les urbains et les ruraux.

«Le plus grand handicap de l'école polyvalente est sans doute sa grande nouveauté», écrivait le Conseil scolaire de l'île de Montréal en 1971. Nombreux sont nos interlocuteurs qui renchérissent sur le même thème. «Ouvertures sans planification», admet un principal. «On n'avait pas structuré l'école», rappelle un enseignant.

Une époque de remous

«Les polyvalentes sont arrivées un peu comme un chien dans un jeu de quilles, plus ou moins planifiées dans leur fonctionnement pédagogique», conclut M. Roger Thériault de la Direction générale du développement pédagogique au ministère de l'Éducation.

Et, ce qui n'a pas simplifié les choses, les premières polyvalentes ont ouvert leurs portes en une époque fertile en remous sociaux et idéologiques. Même si à partir de 1965-66 quelques écoles modifient les sections du cours secondaire d'alors et ajoutent ensuite quelques options techniques, ce n'est qu'en septembre 1968 que les premières vraies polyvalentes ouvrent leurs portes.

Vastes comme des usines, souvent plantées en plein champ, alimentées par des douzaines «d'autobus jaunes», elles accueillent autour de 2.000 élèves des deux sexes (quelques débats autour de la mixité!), de tous âges et de toutes provenances sociales.

Inspirée du Rapport Parent, elles naissent sous le signe de la démocratisation, de l'accessibilité aux études secondaires pour tous et de l'instruction obligatoire jusqu'à 15 ans.

Tiraillements

Mais elles tombaient en pleine anarchie pédagogique. «Carl Rogers, Célestin Freinet (des pédagogues de la non-directivité) étaient alors interprétés comme prônant le laisser-aller systématique», rappelle M. André Lavallée, directeur du programme de maîtrise aux Sciences de l'éducation de l'UQAM. «On les interprétait de façon insignifiante et infantile.»

«Au début des polyvalentes, on voulait une plus grande ouverture d'esprit, l'autodiscipline à tous les niveaux», se souvient un enseignant d'expérience, M. Denis D'Aragnon. On remettait en question l'école d'hier, sa mystique de l'effort et de l'émulation, sa rigueur et même son bulletin.

C'était l'époque des «expériences», des aires ouvertes, de l'école active. On valorisait avant tout la créativité, l'expression, l'autodiscipline. Ces courants



Si des élèves considèrent que les profs n'ont pas beaucoup le temps de leur parler, il en est d'autres qui sont satisfaits et qui ne se considèrent aucunement comme des «numéros». Les polyvalentes trouvent peu à peu les moyens de rapprocher élèves et enseignants: familles, titulaires en sont quelques-uns.

ont traversé toutes nos écoles, certes, mais ont peut-être marqué davantage les polyvalentes. Ce qui fait dire à M. Lavallée que «pendant dix ans, on a patagé, on ne savait où on allait».

Paroxysme

Les années 72-74 marquent un paroxysme dans le mal de vivre des polyvalentes alors nombreuses, alimenté par un climat social tendu, avec ses grèves et ses manifestations. Des groupes de délinquants font la pluie et le beau temps dans certaines polyvalentes où l'on entre comme dans un moulin. On pouvait bien saucer, fumer, «foxer», démolir et vandaliser, si on en croit les journaux, «personne n'était responsable de rien».

En fait, toutes les polyvalentes écopaient de la mauvaise presse de quelques-unes.

Et puis, il y eut cette fusillade tragique à la polyvalente de Mortagne, à Boucherville: un élève blessant une enseignante et se suicidant ensuite. «Pour que les gens se mettent à réfléchir...», expliquera plus tard son copain qui n'avait pu se résoudre à tenir le pacte de suicide conclu avec son camarade.

«C'est peut-être à coup de drames que nous avons fait notre apprentissage», fait observer M. Pierre Desjardins, enseignant à la polyvalente Daniel-Johnson des ses débuts et qui en devint directeur en 1974. «Mais la réalité n'était pas

toujours aussi dramatique que ce qu'on disait. Il y avait une telle psychose à l'égard des polyvalentes, le moindre problème était à ce point amplifié dans l'opinion publique que leur image n'avait aucune commune mesure avec la réalité vécue dans nos écoles.»

«Pour le public non averti, poursuit-il, le comportement délinquant dans les poly, c'était la norme. Et l'on croyait fermement que les enfants y étaient exposés à toutes sortes de périls.»

Ironiquement, dans d'autres polyvalentes, on se plaignait d'une trop grande sévérité, des règlements, des costumes obligatoires. Plutôt que de rassurer, cette discipline était tout aussi mal prise

que le laxisme. Il existait, décidément, une crise de confiance à l'égard des écoles.

Diagnostiquer le mal

L'année 1974 marque un premier tournant: sérieusement, patiemment, des «médecins» se penchent sur «l'enfant malade» qu'est la polyvalente bouffant des millions sans donner satisfaction.

La Régionale de Chambly, l'une des pionnières de la polyvalente, marque un temps d'arrêt pour tenir un colloque où parents, élèves, professeurs, employés et autres font le point pendant une semaine. «La situation paraît peu reluisante et inquiétante», concluaient-ils: écoles trop grosses, classes trop nombreuses entraînant l'anonymat et ayant des repercussions sur la qualité des cours, l'assiduité, l'ordre et la discipline, etc.

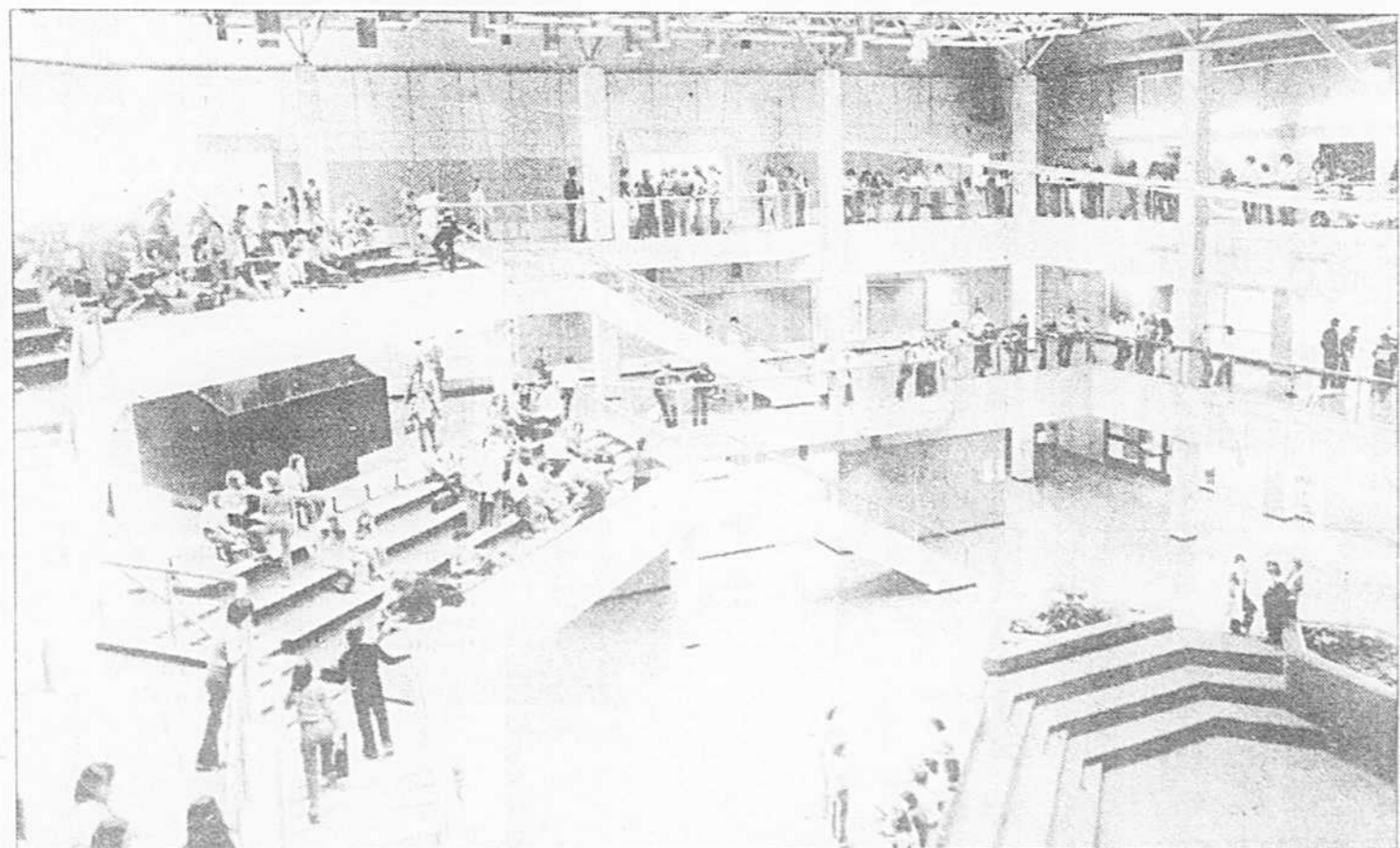
Il y eut aussi les analyses choies de la Centrale de l'enseignement du Québec (L'école au service de la classe dominante, Ecole et lutte des classes) qui ont apporté une contribution à l'évolution de la pensée sur l'école d'ici et sur la polyvalente.

Mais surtout, c'est cette année-là que paraît le «Rapport du groupe Poly», demande par le ministère de l'Éducation, sur l'organisation et le fonctionnement des écoles secondaires polyvalentes. Une bible de sagesse qui sert encore de livre de chevet à bien des pédagogues. Il recommande, entre autres, d'instaurer le tutorat comme le prévoyait le Rapport Parent, de séparer les cycles, de donner au chef de groupe, dans une matière, autorité sur les enseignants, d'évaluer, d'encadrer tant le personnel que les élèves.

À la même époque, le Conseil scolaire de l'île reprend sensiblement les mêmes recommandations et le Conseil supérieur de l'éducation manifestera les mêmes préoccupations d'humanisation et de stabilisation des polyvalentes. À la Régionale de la Baie des Chaleurs, une minicommission d'enquête interroge les fins et les objectifs de l'école: en septembre, les écoles y resteront fermées jusqu'à obtention d'un consensus du milieu.

Les poly ont survécu, là comme ailleurs. Et quand paraît le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire, en 1977, il est déjà précédé d'un courant de renouveau dans les polyvalentes.

DEMAIN
Les cours et
les manuels



Si la vie des polyvalentes s'est améliorée, c'est que beaucoup de gens s'y sont impliqués davantage, à commencer par les enseignants. Et les nouvelles polyvalentes comme Mont-Bruno dont on voit ici «l'agora» pendant un «battement», ont su profiter des expériences de leurs aînées. À tel point que certains enseignants trouvent que leur école ne ressemble pas à une polyvalente... ou du moins, pas au cliché de la polyvalente.

\$4.95

PREMIÈRE JOURNÉE

N'IMPORTE QUELLE VOITURE
Chaque journée additionnelle au prix régulier
valable seulement pour fin de semaine
minimum trois jours.

Sears Location D'Autos
Centre de distribution autorisé

Budget

LOCATION D'AUTOS ET DE CAMIONS

En vedette les produits Chrysler et autres marques réputées.

- | | | | |
|------------------------|----------|--------------------------|----------|
| 1460, rue Guy | 937-9121 | 579 Lafleur, Lasalle | 364-4520 |
| Gare Centrale | 937-9121 | 9255, boul. St-Laurent | 389-2623 |
| 1017 Carré Dominion | 879-1414 | Aéroport de Dorval | 636-0052 |
| 5008, boul. Décarie | 482-4040 | Aéroport de Mirabel | 476-3964 |
| 680, rue Michel-Jasmin | 637-8700 | 4876, boul. des Sources, | |
| 7229, rue Lajeunesse | | Dollard-des-Ormeaux | 683-5560 |
| (Métro Jean-Talon) | 273-9996 | | |

Venez voir la nouvelle gamme des produits **Frigidaire**

Western RÉFRIGÉRATION
2875 rue St-Joseph — Lachine

Ventes — Pièces
Service d'accessoires
637-2587

OPTOMETRISTES

J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (#11) 849-1274

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h a.m. à 5 h 30 p.m.
Jeudi de 9 h a.m. à 9 h p.m. — Samedi fermé.

collège *de me*
marie-victorine
marie-victorin
7000, rue marie-victorin
montréal H1G 2J6
325-0150

VISITEZ L'EUROPE EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER — TOURMOBILE



Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité,
Assurance internationale
Permis de conduire international, etc.

PLAN VACANCES COMBINE AIR-AUTO

Réservations billets d'avion pour PARIS à partir de \$299

BILLET D'AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 25 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
«Touring Club de France»

DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUEBEC

Opération «NETTOYAGE» chez FAUCHER
ça s'peut-tu?
Elle a lieu SEULEMENT à son immense magasin-entrepôt au 1501, rue Ampère à BOUCHERVILLE.

APPAREILS MENAGERS MAYTAG
offerts à des PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

APPAREILS RCA, ZENITH, SONY ET PHILCO
offerts à des PRIX DE SOLDE

RABAIS jusqu'à 60%
sur tous les appareils et ensembles stéréo

REFRIGERATEURS-CONGELATEURS	CUISINIÈRES	HOTPOINT	BELANGER
ROY RFS-13C \$449 RFS-15C \$469 RFD-15D \$539 RFC-15C \$589 RFS-17C \$519 RFD-17C \$589 RFC-17C \$639 RFD-17DB \$749	ROY CR-220C — Larg. 24 po \$289 CR-210C — Larg. 24 po \$259 CR-200C — Larg. 24 po \$245 CR-320C — Larg. 30 po \$309 CR-332C — Larg. 30 po \$319 CR-343C — Larg. 30 po \$359 CR-363C — Larg. 30 po \$399 CR-383D — Larg. 30 po \$589 CS-343C — 30 po, four autonettoyant \$509 CS-363C — 30 po, four autonettoyant \$549 CS-383C — 30 po, four autonettoyant \$739 CS-383DB — 30 po, four autonettoyant \$759	HOTPOINT WE-220C \$299 WS-820C \$624 BELANGER BO-2929 — Autonettoyant \$529 BO-2418 — Standard \$309	BELANGER BL-2628 \$499 BL-2626 \$469 BL-2624 \$429 BL-2622 \$405 HOOVER A-6001 \$329 ⁹⁵ T-1009 — Avec essoreuse centrifuge \$259 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.
KELVINATOR KFS-819 — Compartiments juxtaposés \$719 KNC-817 \$689 KNSD-817 \$539 KNS-815 \$479 KNS-813 \$429	KELVINATOR KRI-38 — Larg. 30 po \$359 KRM-38 — Larg. 30 po \$325 KRL-38 — Larg. 30 po \$299	MOFFAT MSU-3068S \$169 HOTPOINT PR-230C \$169 BE-630C \$359 Supplément de \$10 pour présentation de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	SECHOIRS ROY DTS-11C \$239 KELVINATOR KD-81 \$239 KD-82 \$279
MOFFAT Fiesta, MRF-132E \$449 Cuisine, MRF-1538 \$509 Provençal, MRF-1638 \$559 Provençal, MRF-1578 \$589 Provençal, MRF-1368 \$489 Maître D, MRF-1758 \$619 Epicure, MRF-1788 \$679 Epicure, MRF-2088 \$749	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LES FAMEUX APPAREILS DE CUISSON JENN-AIR Tables de cuisson intégrées Modèle 2300 \$379 Modèle 88890 \$499 Modèle 88889 \$419 Modèle 88891, sans les éléments de cuisson \$519 Cuisinière Modèle 88370 \$989 Service après-vente gratuit, livraison gratuite et immédiate (à cause de son prix de solde extraordinaire, la marchandise ne peut pas être réservée).	MOFFAT Marquis, MDE-1338 \$269 Série 200, MDE-1128 \$239 Série 500, MDE-1158 \$259 Série 800, MDE-1188 \$279 HOTPOINT Caméo \$259 Caméo II \$269 Continental \$289
HOTPOINT RT-134B \$439 RT-146B \$529 RT-157B \$529 RT-159B \$599 RT-175B \$569 RT-179B \$679 RE-179B \$749 RT-200B \$739 RS-190B — Compartiments juxtaposés \$769 RS-196B — Compartiments juxtaposés \$879 RS-199B — Compartiments juxtaposés \$969 CSF-22MV — Compartiments juxtaposés \$1459	HOTPOINT KE-220D — Larg. 24 po \$299 KE-520D — De luxe, larg. 24 po \$349 KE-232C — Larg. 30 po \$329 KE-230C — Larg. 30 po \$369 KE-530C — Larg. 30 po \$399 KS-330C — 30 po, four autonettoyant \$489 KS-530C — 30 po, four autonettoyant \$529 KS-730C — 30 po, four autonettoyant \$559 KS-830C — 30 po, four autonettoyant \$589 KS-930C — 30 po, surface céramique \$709	LAVE-VAISSELLE KELVINATOR C-940 — Adaptable \$359 U-940 — Encastré \$319 MOFFAT MKC-1258 — Adaptable \$409 MKC-1298 — Adaptable \$449 MKB-1238 — Encastré \$339 MKB-1258 — Encastré \$379 MKB-1298 — Encastré \$419 HOTPOINT SC-3108 — Adaptable \$369 SC-5108 — Adaptable \$399 SC-8128 — Adaptable \$439 SU-3108 — Encastré \$339 SU-512 — Encastré \$369 SU-8105 — Encastré \$409 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	BELANGER BS-2628 \$319 BS-2626 \$309 BS-2624 \$299 BS-2622 \$269 HOOVER O-914 \$219 ⁹⁵ Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.
BELANGER BF-1729 \$659 BF-1629D \$719 BF-1629 \$629 BF-1626 \$529 BF-1621 \$489 BF-1528 \$589 BF-1526 \$509 BF-1521 \$429 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	CONGELATEURS HOTPOINT Coffres: FH-7C — 7 pi ³ \$229 FH-12C — 12 pi ³ \$269 FH-15B — 15 pi ³ \$299 FH-18B — 18 pi ³ \$309 FH-22B — 22 pi ³ \$339 Armoires: FY-12B — 12 pi ³ \$349 FY-17B — 17 pi ³ \$379	MOFFAT MKS-1258 — Adaptable \$409 MKS-1298 — Adaptable \$449 MKB-1238 — Encastré \$339 MKB-1258 — Encastré \$379 MKB-1298 — Encastré \$419 HOTPOINT SC-3108 — Adaptable \$369 SC-5108 — Adaptable \$399 SC-8128 — Adaptable \$439 SU-3108 — Encastré \$339 SU-512 — Encastré \$369 SU-8105 — Encastré \$409 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
PRATIQUE AUTO-CUISEUR PRESTO Aluminium ultra robuste. 5 1/2 pintes. Prix courant \$ 24,77 Prix K mart avec le coupon 17⁹⁹ Ch LP Coupons valable vendredi 16 et samedi 17 février seulement.	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LES FAMEUX APPAREILS DE CUISSON JENN-AIR Tables de cuisson intégrées Modèle 2300 \$379 Modèle 88890 \$499 Modèle 88889 \$419 Modèle 88891, sans les éléments de cuisson \$519 Cuisinière Modèle 88370 \$989 Service après-vente gratuit, livraison gratuite et immédiate (à cause de son prix de solde extraordinaire, la marchandise ne peut pas être réservée).	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
PRATIQUE ROULEAU ET SUPPORT Indispensable dans chaque cuisine! Prix courant \$ 7,57 Prix K mart avec le coupon 4⁶⁷ Ch LP Coupons valable vendredi 16 et samedi 17 février seulement.	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LAVE-VAISSELLE KELVINATOR C-940 — Adaptable \$359 U-940 — Encastré \$319 MOFFAT MKC-1258 — Adaptable \$409 MKC-1298 — Adaptable \$449 MKB-1238 — Encastré \$339 MKB-1258 — Encastré \$379 MKB-1298 — Encastré \$419 HOTPOINT SC-3108 — Adaptable \$369 SC-5108 — Adaptable \$399 SC-8128 — Adaptable \$439 SU-3108 — Encastré \$339 SU-512 — Encastré \$369 SU-8105 — Encastré \$409 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
LA SCIE CIRCULAIRE BLACK & DECKER Outil très pratique et à prix modique! Prix courant \$ 32,74 Prix K mart avec le coupon 27⁷⁴ Ch LP Coupons valable vendredi 16 et samedi 17 février seulement.	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LES FAMEUX APPAREILS DE CUISSON JENN-AIR Tables de cuisson intégrées Modèle 2300 \$379 Modèle 88890 \$499 Modèle 88889 \$419 Modèle 88891, sans les éléments de cuisson \$519 Cuisinière Modèle 88370 \$989 Service après-vente gratuit, livraison gratuite et immédiate (à cause de son prix de solde extraordinaire, la marchandise ne peut pas être réservée).	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
ROBUSTE PELLE DE VOITURE Indispensable. Construction solide. Prix courant \$ 24,99 Prix K mart avec le coupon 2⁴⁹ Ch LP Coupons valable vendredi 16 et samedi 17 février seulement.	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LAVE-VAISSELLE KELVINATOR C-940 — Adaptable \$359 U-940 — Encastré \$319 MOFFAT MKC-1258 — Adaptable \$409 MKC-1298 — Adaptable \$449 MKB-1238 — Encastré \$339 MKB-1258 — Encastré \$379 MKB-1298 — Encastré \$419 HOTPOINT SC-3108 — Adaptable \$369 SC-5108 — Adaptable \$399 SC-8128 — Adaptable \$439 SU-3108 — Encastré \$339 SU-512 — Encastré \$369 SU-8105 — Encastré \$409 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LAVE-VAISSELLE KELVINATOR C-940 — Adaptable \$359 U-940 — Encastré \$319 MOFFAT MKC-1258 — Adaptable \$409 MKC-1298 — Adaptable \$449 MKB-1238 — Encastré \$339 MKB-1258 — Encastré \$379 MKB-1298 — Encastré \$419 HOTPOINT SC-3108 — Adaptable \$369 SC-5108 — Adaptable \$399 SC-8128 — Adaptable \$439 SU-3108 — Encastré \$339 SU-512 — Encastré \$369 SU-8105 — Encastré \$409 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LAVE-VAISSELLE KELVINATOR C-940 — Adaptable \$359 U-940 — Encastré \$319 MOFFAT MKC-1258 — Adaptable \$409 MKC-1298 — Adaptable \$449 MKB-1238 — Encastré \$339 MKB-1258 — Encastré \$379 MKB-1298 — Encastré \$419 HOTPOINT SC-3108 — Adaptable \$369 SC-5108 — Adaptable \$399 SC-8128 — Adaptable \$439 SU-3108 — Encastré \$339 SU-512 — Encastré \$369 SU-8105 — Encastré \$409 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LAVE-VAISSELLE KELVINATOR C-940 — Adaptable \$359 U-940 — Encastré \$319 MOFFAT MKC-1258 — Adaptable \$409 MKC-1298 — Adaptable \$449 MKB-1238 — Encastré \$339 MKB-1258 — Encastré \$379 MKB-1298 — Encastré \$419 HOTPOINT SC-3108 — Adaptable \$369 SC-5108 — Adaptable \$399 SC-8128 — Adaptable \$439 SU-3108 — Encastré \$339 SU-512 — Encastré \$369 SU-8105 — Encastré \$409 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LAVE-VAISSELLE KELVINATOR C-940 — Adaptable \$359 U-940 — Encastré \$319 MOFFAT MKC-1258 — Adaptable \$409 MKC-1298 — Adaptable \$449 MKB-1238 — Encastré \$339 MKB-1258 — Encastré \$379 MKB-1298 — Encastré \$419 HOTPOINT SC-3108 — Adaptable \$369 SC-5108 — Adaptable \$399 SC-8128 — Adaptable \$439 SU-3108 — Encastré \$339 SU-512 — Encastré \$369 SU-8105 — Encastré \$409 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LAVE-VAISSELLE KELVINATOR C-940 — Adaptable \$359 U-940 — Encastré \$319 MOFFAT MKC-1258 — Adaptable \$409 MKC-1298 — Adaptable \$449 MKB-1238 — Encastré \$339 MKB-1258 — Encastré \$379 MKB-1298 — Encastré \$419 HOTPOINT SC-3108 — Adaptable \$369 SC-5108 — Adaptable \$399 SC-8128 — Adaptable \$439 SU-3108 — Encastré \$339 SU-512 — Encastré \$369 SU-8105 — Encastré \$409 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-3059 — Larg. 30 po \$389 Cuisine 300, MSS-3059 — Larg. 30 po \$529 Provençal 100, MSM-3079 — Larg. 30 po \$429 Provençal 300, MSS-3078 — Larg. 30 po \$589 Maître D300, MSS-3088 — Larg. 30 po \$639	LAVE-VAISSELLE KELVINATOR C-940 — Adaptable \$359 U-940 — Encastré \$319 MOFFAT MKC-1258 — Adaptable \$409 MKC-1298 — Adaptable \$449 MKB-1238 — Encastré \$339 MKB-1258 — Encastré \$379 MKB-1298 — Encastré \$419 HOTPOINT SC-3108 — Adaptable \$369 SC-5108 — Adaptable \$399 SC-8128 — Adaptable \$439 SU-3108 — Encastré \$339 SU-512 — Encastré \$369 SU-8105 — Encastré \$409 Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur. Livraison et service après-vente gratuits.	APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE COLEMAN 871 \$99 ⁹⁵ 4117 \$119 ⁹⁵ 4118 \$149 ⁹⁵ BELMONT M1732 \$149 ⁹⁵
	MOFFAT Marquis, MSM-7758 — Larg. 30 po \$359 Marquis, MSS-7758 — Larg. 30 po \$519 Fiesta 100, MSM-3049 — Larg. 30 po \$359 Fiesta 300, MSS-3048 — Larg. 30 po \$499 Cuisine 100, MSM-305		

Fin de session

Un suspense qui n'émeut plus personne

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Alors qu'elle aurait dû prendre fin le 21 décembre dernier dans un climat euphorique de party des Fêtes préparé par deux semaines de confusion, de chantage, de tractations, de travaux de nuit et, somme toute, de satisfaction-du-travail-accomplis, la présente session de l'Assemblée nationale s'éteindra dans une atmosphère de lassitude que le suspense entretenu par l'Union Nationale relativement à la date exacte ne réussit pas à secouer.

Des trois projets de loi que le gouvernement voulait absolument faire adopter en ordonnant une reprise de la session le six février, il n'y en a qu'un seul qui pose encore des difficultés, soit le projet 116 sur la mise en marché des produits agricoles.

La loi 110 sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction a été adoptée tard mardi soir, alors que le projet de loi 54 sur la Régie de l'assurance-maladie a franchi l'étape de la commission parlementaire et

devrait être présenté en troisième lecture aujourd'hui.

Seule subsiste la loi controversée sur la mise en marché des produits agricoles et son adoption décidera de la fin de la session. Et c'est l'insistance que mettra l'UN à faire valoir son point de vue sur cette question qui déterminera si les travaux de l'Assemblée se termineront aujourd'hui, demain ou la semaine prochaine.

Péquistes et libéraux aimeraient bien que ça se concrétise dès aujourd'hui, mais l'UN laisse planer la possibilité que la session doive continuer la semaine prochaine «si le ministre de l'Agriculture ne se montre pas accueillant face aux amendements que nous avons à présenter».

Le leader du gouvernement, qui affirme qu'il y avait consentement des partis pour que les travaux prennent fin aujourd'hui, se garde la possibilité de faire siéger l'Assemblée demain, jour de l'ouverture du congrès d'orientation de l'UN.

Il y a en somme une touche de suspense, qui n'émeut cependant personne.

Les annonces publicitaires

Le gouvernement bouchera les trous de sa loi sur le financement des partis

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Reconnaissant que la publication d'annonces par des compagnies dans les journaux du Parti québécois puisse, tout en étant légale, «nous engager dans une voie dangereuse», le premier ministre René Lévesque a annoncé hier l'intention de son gouvernement de faire amender la loi 2 sur le financement des partis politiques dès la prochaine session pour en colmater les failles.

Faisant cette annonce à l'occasion d'un débat d'urgence que l'opposition libérale avait réclamé relativement à cette affaire, M. Lévesque a précisé que la décision d'amender la loi 2 avait été prise hier matin par le conseil des ministres, et ce, à la lumière du rapport du directeur du financement des partis politiques, M. Pierre-Olivier Boucher.

Le rapport de M. Boucher, rappelle-t-il, est venu confirmer l'opinion que soutenaient les dirigeants du Parti québécois, à savoir que la vente d'espace publicitaire à des compagnies (dans la mesure où les annonces sont vendues à leur valeur marchande) n'enfreint pas la loi sur le financement des partis politiques.

L'analyse que le directeur fait toutefois de la loi sur le financement vient détruire l'idée tant clamée par le gouvernement selon

laquelle cette loi consacre le principe voulant que seuls les électeurs puissent contribuer au financement des partis politiques.

M. Boucher s'emploie en effet à démontrer que le législateur, tout en manifestant une volonté de tenir les «non-électeurs» à l'écart du financement des partis politiques, a en même temps exprimé une autre volonté «qui est celle de ne pas tenir à l'écart ces mêmes non-électeurs». Plusieurs articles de la loi ouvrent en effet la porte aux contributions des personnes morales (compagnies, syndicats, etc.).

Intervenant à l'occasion du débat d'urgence qu'il avait lui-même réclamé, le leader libéral Jean-Noël Lavoie n'a pas tardé à conclure que la loi était pleine de trous permettant de contourner le principe visant à interdire aux personnes morales de contribuer au financement des partis politiques.

Après s'être plu à noter que l'on retrouvait dans les journaux du PQ des annonces de compagnies de pavage recevant des contrats du gouvernement, M. Lavoie devait demander au parti ministériel: «Allez-vous continuer ces pratiques joliment douteuses ou si vous allez colmater les failles de la loi?»

Et c'est en réponse que le premier ministre René Lévesque

avait justement annoncé la décision prise le matin par son cabinet d'amender la loi 2 dès la prochaine session, celle qui s'ouvrira le mois prochain.

Il n'est cependant pas certain que les amendements qu'apportera le gouvernement auront pour effet d'interdire aux journaux publiés par les partis politiques de vendre des annonces à des compagnies. M. Lévesque a simplement indiqué hier qu'on chercherait à déterminer les critères permettant de circonscrire ce phénomène pour empêcher qu'il ne prête à des abus. «Si on ne peut pas trouver de critères, il faudra interdire la vente d'annonces aux compagnies, ce qui signifiera la mort de ces journaux», a-t-il toutefois ajouté avec amertume.

Tartufferie
Il faut dire que ce n'est pas de gaieté de coeur que le gouvernement en est venu à admettre que sa loi avait des trous. La semaine dernière, M. Lévesque avait soutenu que la vente d'annonces aux compagnies était parfaitement légale sans s'interroger sur les abus auxquels cette légalité pouvait donner lieu.

Admettant hier ces failles que dénonçait l'opposition libérale depuis une semaine, M. Lévesque n'en a pas moins profité pour rendre à ses vis-à-vis la monnaie de leur pièce en les accusant de faire

des tartufferies. Le premier s'est appuyé en cela sur le rapport du directeur du financement des partis qui relève, procès-verbaux à l'appui, que c'est M. Boucher lui-même qui avait soumis aux partis politiques la question des annonces des compagnies, et ce, dès le mois de mars 1978. Or, à l'époque, les partis politiques — y compris le Parti libéral — avaient unanimement rejeté l'idée du directeur d'émettre une directive aux différents partis.

M. Boucher revint à la charge en septembre, ne réussissant qu'à susciter un intérêt mitigé chez les représentants des différents partis. Ce n'est qu'en novembre que les partis furent suffisamment sensibilisés à la question des annonces dans les journaux pour demander au directeur de produire sur le sujet un document de travail plus étoffé, document qui était attendu pour la mi-janvier.

Interrogé par LA PRESSE, M. Lavoie affirme que c'était par «stratégie» qu'il n'avait pas manifesté plus tôt d'intérêt pour cette affaire: «Je voulais voir ce que le PQ allait faire, je voulais les laisser aller». M. Lavoie admet toutefois également qu'il ne savait pas exactement à ce moment-là quelle position son parti adopterait sur cette question.

À leur façon, les postiers et leurs appuis ont célébré la Saint-Valentin

par Michel HOTTE

C'est une Saint-Valentin toute syndicale que «fêtaient» hier les postiers et d'autres groupes de travailleurs syndiqués avec leurs députés fédéraux, tant au Parlement que dans les comités. Et ils en avaient gros sur le cœur...

Déclarée par eux «Journée nationale du député fédéral», les postiers et leurs appuis se sont amenés en plus ou moins grand nombre aux bureaux de comités des députés pour dénoncer avec pancartes, circulaires et conférences de presse la répression antisyndicale dont ils sont victimes à la veille de se voir im-

poser une convention collective.

Dans la région métropolitaine, environ 200 d'entre eux se déplaçaient d'un comté à l'autre dans quatre autobus, à commencer par celui du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, dans Ville Mont-Royal. C'est même dans un autobus que M. Marcel Perreault, président régional du Syndicat des postiers pour le Québec, et le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, ce dernier à la tête des cols bleus de Montréal, ont présenté aux journalistes leur bilan de la «société juste» et de la situation faite aux postiers canadiens.

Les postiers, pour leur part, ne

digèrent pas que le gouvernement Trudeau leur ait enlevé le droit de grève et, du même coup, selon eux, le droit à la négociation collective avec les lois C-45 et C-8. Ces mesures répressives et la convention collective qui leur sera imposée d'ici quelques jours, ne règlent en rien, selon M. Perreault, la crise qui sévit aux Postes étant endémique, où traînent sans règlement quelque 65.000 griefs. Et la situation s'envenime depuis quelques jours du fait que l'administration postale aurait interdit aux postiers de faire des déclarations publiques sur leurs conditions de travail, sous peine de mesures discipli-

naires. «Je pensais vivre dans un pays démocratique», de faire remarquer M. Perreault.

Pour les postiers, il ne s'agissait pas hier d'un geste occasionnel, mais plutôt du lancement d'une vaste campagne à l'échelle du pays pour dénoncer le gouvernement libéral qui doit affronter une élection générale au printemps. En plus des «visites», les postiers s'adresseront aux électeurs canadiens par l'intermédiaire des journaux, de la radio, et au moyen de tracts et brochures au cours de prochaines semaines pour tenter de faire valoir le point de vue syndical.



Pilotant la Saint-Valentin syndicale des postiers et des cols bleus de la ville de Montréal, MM. Marcel Perreault, président régional du Syndicat des postiers du Canada, et Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, ont vivement dénoncé hier, au cours d'une conférence de presse «sur quatre roues», le parti pris du gouvernement Trudeau «contre les travailleurs pour les patrons».

Les Concerts Premier Ltee présentent

The Original **FOUR ACES** mettant en vedette **Al Alberts**

Art Mooney et son orchestre **Norman Brooks**

Vendredi le 16 mars à 20h 30
Billets: \$5.00 à \$11.00

EN VENTE DEMAIN
Aux guichets de la FdA et au MtI Trust, P.V.M.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi, inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Michel Gélinas présente

Jacques michel

6-7-8-9-10 mars à 20h30

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi, inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Michel Gélinas présente

BÉCAUD

Accompagné par François Rolland et son ensemble

1,2,3,4 mars 20h30

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi, inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Bientôt 1000,000 de spectateurs

AIR FRANCE HOTEL MONTREAL CASINO DE MONTRÉAL souligneront spécialement l'événement.

Jean Duceppe Biedermann et les Incendiaires

4 de Max Frisch avec Ronald France Jacques Godin Marc Grégoire Claude Maher Monique Joly Gaétan Labrèche

CE SOIR 20h30

Du 14 février au 17 mars 1979

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi, inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

théâtre du rideau vert 30e ANNIVERSAIRE

Dès le 17 février

YVETTE BRIND'AMOUR
MARC LABRÈCHE
CATHERINE BÉGIN
DONALD PILON
AUBERT PALLASCIO
YVON THIBOUTOT
LISE THOUIN
RICHARD NIQUETTE
DIANE JULES
DIANE LAVALLÉE
SYLVIE BEAUREGARD

Harold et Maude

Comédie de Colin Higgins
Adaptation de Jean-Claude Carrière
Mise en scène: JEAN SALVY
Décor et éclairages: Robert Prevost Costumes: François Barbeau

RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Métro Laurier, sortie Gifford — 4664, rue Saint-Denis

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC. présente

PILOFOLUS

DANCE THEATER

L'ÉVÉNEMENT DE LA SAISON '76 '77

«UN SPECTACLE D'UNE ÉTRANGE BEAUTÉ»
Angele Dagenais, Le Devoir

«A VOIR... GENIAL!» Myron Galloway, The Montreal Star

CE SOIR 20h30 JUSQU'AU 17 FÉV.
Billets \$15, \$12, \$9, \$7

Billets en vente à la Place des Arts, Montréal Trust P.V.M. et Sauvé Frères.
Commandes postales seulement à Concerts et Artistes Canadiens Inc.

CARTES CHARGE ET MASTER CHARGE
Téléphonez-nous à 935-0678

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS

HARRY REEMS 18ANS adultes

A SON PLUS FORT!

Bel Ami

2e grand film adulte

PUSSYCAT

Lise Aubel et Guy Lacroix présentent

EDITH BUTLER

Astéur qu'on est là.

Du 14 au 18 mars
Semaine: 20h30
Samedi: 18h30 et 22h

Billets maintenant en vente

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi, inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

«ON RIT BEN MAIS... C'EST DRÔLE PAREIL!»

PIERRE LABELLE

édition 79
13 FÉV - 4 MARS

Salle FRED-BARRY 253-8974

«L'ANDROGYNE»

De France Vézina

CE SOIR 20h30

Pour la première fois au Québec

le chanteur n°1 de la nouvelle vague française
BERNARD LAVILLIERS

du mer. 14 au dim. 18 fév. 9h30 - 11h30
(mer. et dim. 9h30 - 11h30)
216, ouest, Ste-Catherine
métro Place des Arts, inf. 866-8228

Et Casinor

VARIÉTÉS / LA SEMAINE

Bernard Lavilliers chante son Bronx, sa révolte, son désespoir, son espoir

par Pierre BEAULIEU

«Je suis né à St-Etienne, une ville minière du centre de la France, une ville d'usines. Autrement dit, je suis né dans la merde. Dans une ville froide érigée au fond d'une cuvette, dans une ville recouverte d'une épaisse couche de fumée qui ne laisse passer que 30% des rayons du soleil.

«A 16 ans, je travaillais à l'usine. Dans un énorme complexe sidérurgique. Comme mon père, aujourd'hui sillicosé à 60%. Comme mon grand-père, aussi, qui en est mort. Je ne faisais pas exception à la règle. Tous les gens de mon âge y passaient. On ne connaissait rien d'autre, il n'y avait rien d'autre.

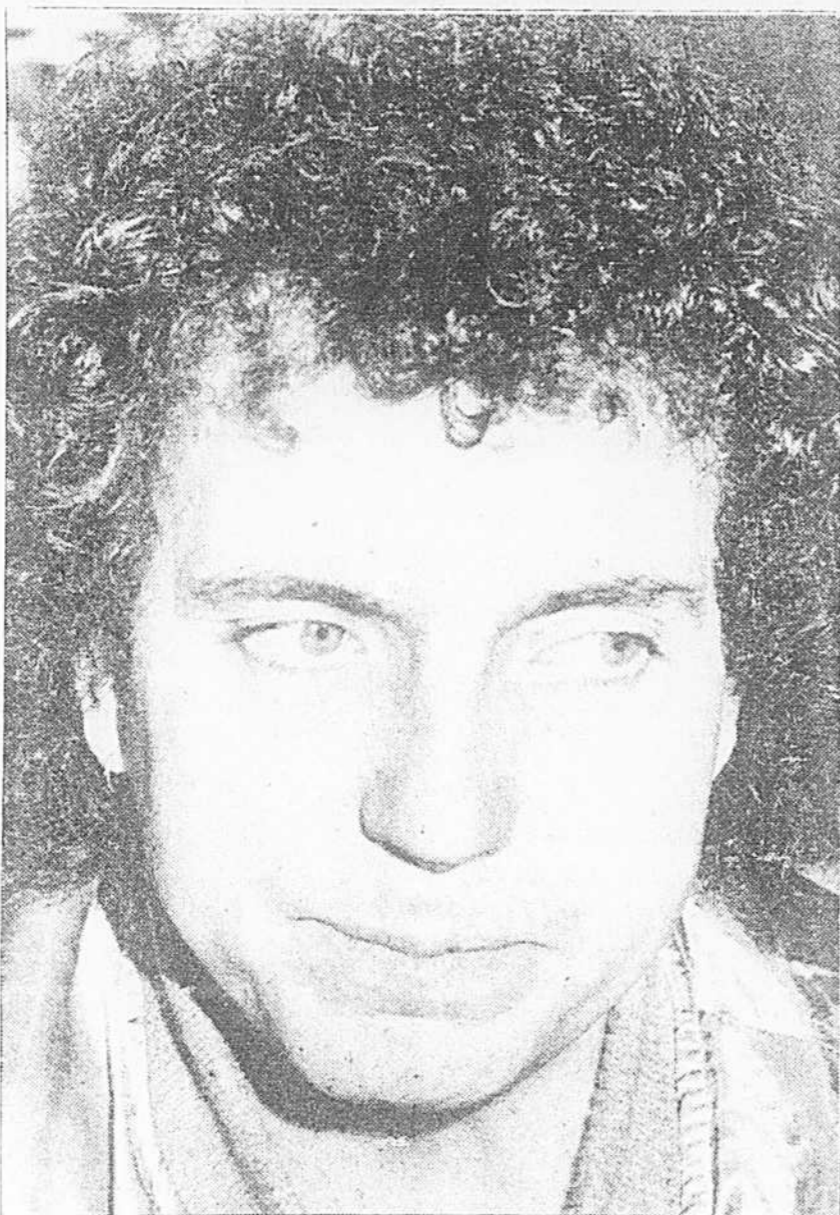
«Aujourd'hui, poursuit Bernard Lavilliers, c'est pire encore à St-Etienne que ça pouvait l'être à l'époque. Il n'y a carrément plus de travail. On pourrit sur place. Et on ne voit pas le bout du tunnel.»

Bernard Lavilliers, auteur-compositeur-interprète français, dira d'ailleurs, au cours de l'entrevue, que «si l'art existe encore, il vient nécessairement de la violence.» Et quand on lui fera remarquer qu'il ne semble guère avoir confiance en l'humanité, il répondra, sourire en coin: «Vous savez, l'humanité, elle ne m'a jamais fait de cadeau.»

Le Brésil, la misère, la boxe, la chanson

«C'est finalement mon imagination, la rêverie, poursuit Lavilliers, qui m'a permis de sortir de ce trou incroyable. A 19 ans, j'étais l'amant d'une hôtesse de l'air qui jouait à l'exotique avec moi. Je rêvais au Brésil, à la mer bleue, au soleil, aux femmes, aux palmiers. J'ai d'abord quitté la France pour huit jours, mais je suis demeuré deux ans au Brésil. J'ai été camionneur, j'ai fait de la contrebasse, j'ai finalement réussi à retourner en France, caché dans la cale d'un bateau. C'était encore la merde.»

Bernard Lavilliers a aussi été boxeur, avant de ne vivre que de la chanson. «J'ai été champion de France des poids moyens. Malgré tout, je n'avais pas d'avenir dans la boxe. Je n'étais pas assez haineux. Il n'était pas question de penser un jour à la compétition internationale. Je m'entraîne encore aujourd'hui. Deux heures par jour. Pour le plaisir, pour la forme. C'est important.»



Bernard Lavilliers est actuellement un des vendeurs de disques les plus importants en France. photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Les textes et les musiques de Bernard Lavilliers sont d'une violence extrême, mais aussi d'une tendresse infinie. Sur des airs de samba ou de rock, il chante son «Bronx», sa révolte, son désespoir et son espoir.

«Nous vivons au ras des pavés, dit-il dans «Utopia», n'ayant jamais connu la plage. Et jamais le roi des étes ne s'est inscrit au paysage. Nous avons la haine au profond. Une haine fondamentale de la hiérarchie et des cons, du quotidien et du fatal.

Lavilliers dira aussi dans une autre chanson: «Je suis l'amour qui cherche la dernière issue, la dernière porte ouverte sur la rue. Je suis l'amour qui cherche une solution, pour que tu gardes, pour que tu suives tes impulsions. Je suis l'amour qui cogne, quand il en a marre, la gueule du flic du boulevard. Je suis l'amour qui hurle comme un loup, qui encaisse mais qui donne des coups. Si tu n'en veux pas de cet amour-là, faut pas venir dans mon hamac. Si tu n'en veux pas de cet amour-là, protège bien ton estomac.»

«Le rock and roll, dit-il, c'était la musique de notre jeunesse, notre musique. Elle était violente et ressemblait à notre vie. Je n'ai pas connu la France de Sheila et de «Salut les copains». J'ai toujours connu la «zone», la musique violente. La chanson politique, la chanson intellectuelle ne m'intéressent pas. Seule la musique viscérale m'atteint.

«Je n'ai jamais embarqué dans la mode folk et «peacefull». Ça n'a jamais rien voulu dire pour moi. C'est la musique des fils de bourgeois américains qui refusent, qui contestent le statut de leurs pères.»

Bernard Lavilliers a donc été d'abord le chanteur de la «zone», mais sa clientèle s'est considérablement élargie aujourd'hui. Il est actuellement un des vendeurs de disques les plus importants en France et faisait salle comble, pendant une semaine, tout dernièrement, à l'Olympia. Il donne plus de 150 spectacles par année et chante régulièrement dans des salles de 3.000 ou 4.000 places. Au Québec, toutefois, il repart tout à fait à zéro. Il présente son spectacle depuis hier soir au El Casino et y demeurera jusqu'à dimanche. Cinq musiciens l'accompagnent.

Fondé en 1960 par Hector Miranda, le groupe sud-américain Los Calchakis présentera son spectacle axé sur la musique ancienne de la Cordillère des Andes, lundi soir, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Ceux qui ont déjà vu leur spectacle, et j'en suis, vous diront que c'est à ne pas manquer.

A ne pas manquer, lundi soir également, Pauline Julien qui présentera pour la dernière fois à Montréal, au café Campus son spectacle «Femmes de paroles» réunissant des textes de Pauline, bien sûr, mais aussi de Michel Tremblay, Anne Sylvestre, Réjean Ducharme et Denise Boucher, de même que des musiques de Dompierre, Cousineau, Jacques Perron, Jacques Marchand et Robert Charlebois.

Par ailleurs, France Castel donne toujours son show à la boîte à chansons de l'hôtel Méridien, tandis que Vertglace, un nouveau groupe (encore!) occupe la scène de l'Imprevu jusqu'à dimanche, tandis que Pierre Labelle est au Patriote.

ARTS PLASTIQUES / LA SEMAINE

Un samedi spécial pour Joseph Légaré

Quatre conférences dans le cadre de la grande exposition Joseph Légaré seront prononcées le samedi 17 février à compter de 14h au Musée des beaux-arts de Montréal. Depuis quelque temps, cette nouvelle formule de joindre aux grandes expositions une journée de réflexion où les spécialistes expriment leurs vues sur la matière même de l'exposition en cours semble connaître un heureux succès. On assista récemment à propos de l'exposition L'Art du connaisseur à une série fort intéressante de discussions.

La journée Légaré de samedi prochain portera donc sur L'utilisation des sources premières pour la connaissance de Joseph Légaré, exposé présenté par Nicole Cloutier qui fut chercheuse pour l'exposition; sur La thématique développée par Légaré selon John R. Porter, professeur à l'université Laval; sur Les styles de Joseph Légaré selon Robert Derome, conservateur à la Galerie nationale du Canada et enfin sur Les Evénements et la représentation chez Joseph Légaré selon Raymond Montpetit, professeur à l'université du Québec à Montréal.

Nomination à Québec

Le ministère des Affaires culturelles du Québec a désormais un nouveau directeur de son service des arts plastiques. M. Georges Cartier, directeur général des arts et lettres du ministère, a en effet annoncé ces jours-ci la nomination de M. Pierre Boutin, à ce poste.

On se souviendra que M. Boutin, outre sa carrière d'enseignant universitaire dans le domaine des arts, fut directeur des services éducatifs de la Galerie nationale du Canada, directeur des expositions au Centre culturel canadien à Paris de 1972 à 1975 puis chef du service des arts visuels, de l'audio-visuel et des échanges littéraires au ministère des Affaires extérieures du Canada de 1975 à 1977.

L'environnement des années 70

Plusieurs célébrités du monde de l'architecture seront de passage à Montréal ce mois-ci et le mois prochain dans le cadre d'une série de conférences organisée par la Faculté des beaux-

arts de l'université Concordia sur les images et l'environnement changeant des années 70.

Ces conférences qui se tiendront dans la salle 435 du pavillon Hall du campus Sir George Williams (1455, boulevard de Maisonneuve ouest), tenteront de définir les nouveaux rapports qui existent entre les disciplines traditionnellement distinctes de l'art et de l'architecture et feront une étude de l'environnement construit et de la conservation de l'énergie.

En février, trois conférences sont prévues: le 21 février à 18h, Steven Izenour, architecte chez Venturi and Rush de Philadelphie, Signs and Symbols in the North American City; le 23 février à 14h, Nick Nikeleson, architecte et spécialiste de l'énergie, Solar energy and the Environment; le 28 février à 18h, Melvin Charney, artiste et architecte, Other Monuments: Five Works, 1970-78. Nous publierons ultérieurement le programme du mois de mars.

En bref

Dans le cadre de l'exposition Autour de six artistes présentée prochainement du 25 février au 18 mars au Musée d'art de Joliette, le premier numéro de la revue Cahiers consacrée aux arts visuels sera lancé. Le premier numéro, annonce-t-on, portera sur les artistes Bénéic, Bergeron, Cantieni, Fainaru, Lussier et Tissari.

Le Service de diffusion du Musée des beaux-arts de Montréal prépare une exposition itinérante des oeuvres du peintre Anne D. Savage (1896 - 1971). Si certains lecteurs possèdent ou connaissent l'emplacement des tableaux de cette artiste, Mme Janet G. Braide leur serait très reconnaissante de lui en faire part par écrit au 492 Wood av., Montréal, H3Y 3J2.

La Winnipeg Art Gallery a trouvé une idée originale afin de palier aux difficultés financières qui sont choses courantes dans les institutions muséologiques de ce genre. Elle organise cette année une loterie dont les prix se chiffrent à \$40.000. L'année dernière le musée était parvenu par ce petit stratagème à renflouer ses coffres de \$60.000. Gilles Toupin

Trois nouvelles oeuvres: Louis Falco, Buzz Miller, John Stanzel. reprise du grand succès "Journal Intime" de Lynne Taylor. Les 8, 9, 10 mars à 20h30. Billets \$4 à \$10 (prix étudiants) aux Ballets Jazz 1231 ouest, rue Ste-Catherine, tél.: 849-4207.

les ballets jazz de Montréal

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9. Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

CKOI-FM présente **Plume Latraverse** VEND. 2 mars à 20h. BILLETTS 5,50 6,50 7,50. NOUVEAU SPECTACLE. Produit par Alain Simard - André Ménard. Berri 1594, rue St-Denis. Billes en vente: Magasin Simpsons Théâtre St-Denis. Renseignements: 849-4211

Voyageur présente Les Grandes Enigmes **LES ENIGMES DES SOUCOUPES VOLANTES**. Un film de documents authentiques commenté sur scène par le réalisateur Jean-Pierre Gauthier. 16 et 17 février à 20h30 au THEATRE ARLEQUIN 1004 est, rue Ste-Catherine Inf.: 527-0766. Une production EXPLO MUNDO

«Génial, le meilleur spectacle en ville!» Jean Dagle, Montréal-Express. «A voir et à revoir absolument!» Francine Grimaldi. «Irrésistible, couple le souffle!» Mauréen Peterson, The Gazette. «Vivant et passionnant jusqu'à la dernière minute!» Pascale Fortin, Journal de Montréal.

DAVE BUSSONNEAU THÉÂTRE DE CHAMBRE DE JEAN TARDU. EXCEPTIONNEL! jusqu'au 25 février à 20h30. THEATRE DE QUAT'SOUS 100-EST AVENUE DES PINS. Billes en vente aux comptoirs I&S et au guichet 845-7277

Ils ont pris beaucoup d'argent à beaucoup de monde. POUR TOUS. DINO DE LAURENTIIS presents A MICHAEL CRICHTON FILM starring SEAN CONNERY DONALD SUTHERLAND and LESLEY-ANNE DOWN THE GREAT TRAIN ROBBERY. A JOHN FOREMAN PRODUCTION. Screenplay by MICHAEL CRICHTON based on his novel Music by JERRY GOLDSMITH - Produced by JOHN FOREMAN Directed by MICHAEL CRICHTON - A Famous Films N.V. Production PANAVISION™ • TECHNICOLOUR™. LE CINEMA Demain! WESTMOUNT SQUARE 931-2477 FAIRVIEW 1 LaCité 1 TRANS-CAN. S. 33 697-8095 1575, AV DU PARC 844-2829. LA CITE 1: SAM. DIM. 1.05, 3.05, 7.05, 9.05, SEM. 7.05, 9.05. FAIRVIEW: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00 et 9.00.

PIERRE CALVÉ PRÉSENTE... HÔTEL MERIDIEN MONTREAL. Complexe Desjardins, Basile 2. Réservations: 285-1450. France Castel du 7 au 25 février inclusivement. mercredi, jeudi, dimanche à 21h vendredi et samedi à 21h et 23h 30.

ALYSÉE 1 35 MILTON / 842-6053 un film de DINO RISI ORNELLA MUTI UGO TOGNAZZI. «Couvrez voir ROBERT ET ROBERT UN DES MEILLEURS LELOUCH. 7h15 9h30. un film de CLAUDE LELOUCH ROBERT et ROBERT CHARLES DENNER JACQUES VILLERET JEAN-CLAUDE BRILLY. «Jonathan Livingston le goéland» aussi FRANÇOIS et le chemin du soleil. Hall Bartlett - Neil Diamond. JONATHAN 7h30 FRANÇOIS 9h30.

L'ORIENT D'OR. VENDREDI 16 FÉVRIER à 20h30. OUTREMONT 1248 ouest, rue Bernard 277-4145, 277-2001. BILLETTS EN VENTE DES MAINTENANT A L'OUTREMONT: 1248 ouest, rue Bernard DISCOMANIE: 362 ouest, rue Ste-Catherine L'ÉCHANGE: 3705, rue St-Denis et 3850, rue Wellington, Verdun. OASIS GUITAR CENTER, 5028 ouest, rue Sherbrooke.

84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Une production de la Compagnie de Théâtre du Centre national des Arts. tnm. Jusqu'au 24 février Réservez dès maintenant de Pierre Corneills mise en scène: Jean Gascon avec Christiane Raymond Paul Savoie Marcel Girard Jean Dalmain. Réservations: 861 0563. Billes demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

CONCERTS & ARTISTES CANADIENS INC. présente **ARRAU** «Le plus grand des grands pianistes» The Times, London. 26 FEV. 20h30. Sonate en ré majeur, Op. 10 No. 3 BEETHOVEN. Sonate en fa mineur, Op. 57 (Appassionata) BEETHOVEN. Études symphoniques, Op. 13 (incluant 5 variations posthumes) SCHUMANN. Billes: \$15, \$12, \$10, \$8, \$6. En vente à la Place des Arts. Commandes postales seulement à Concerts & Artistes Canadiens. CHARGEX & MASTER CHARGE. téléphonez-nous à 935-0678. SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél 842-2112

Pro Musica perd Mme Gendreau

Mme Constant Gendreau, présidente-fondatrice de la Société Pro Musica et figure très connue de notre milieu musical, est décédée hier matin, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 72 ans.

Veuve d'un fabricant de biscuits et elle-même musicienne, Mme Gendreau avait fait de Pro Musica l'oeuvre de sa vie: elle avait lancé il y a 30 ans cette formule de concerts de musique de chambre du dimanche après-midi qu'elle aura continué à animer jusqu'au dernier moment. Le conseil d'administration l'avait d'ailleurs réélue chaque année au poste de présidente.

Femme de grand goût, avec des idées arrêtées sur la musique, les musiciens et la vie musicale, ce qui la rendait impl-

toyable aux yeux de certains, Mme Gendreau s'était fixé un idéal qu'elle avait maintenu presque sans concessions pendant ces 30 ans. Des musiciens aussi prestigieux que les membres du Trio Beaux-Arts, le violoniste Henryk Szeryng, ne manquaient aucune occasion de lui rendre hommage publiquement.

Son flair l'avait amenée à présenter ici, en première canadienne, un chanteur alors peu connu du nom de Dietrich Fischer-Dieskau... Imprévisoirement qu'animatrice artistique, Mme Gendreau n'ignorait pas les possibilités de «box-office» de certains grands noms. C'est ainsi que, la saison dernière, elle plaçait un récital du pianiste Mauri-

zio Pollini non pas dans le cadre de ses concerts du dimanche après-midi, salle Maisonneuve, mais à la salle Wilfrid-Pelletier un lundi soir, attirant ainsi un public de 3,000 personnes au lieu de 1,200. Cette saison, elle reprenait l'expérience, en présentant le soprano Jessye Norman le lundi 26 mars, à Pelletier.

Mme Gendreau partie, Pro Musica est maintenant entre les mains du conseil d'administration, dont le vice-président est Maurice Corbeil. Le prochain concert aura lieu, tel qu'indiqué dimanche prochain, 16h30, salle Maisonneuve, comme toujours. Au programme: le jeune violoncelliste montréalais Denis Brott.

Claude GINGRAS



Mme Constant Gendreau.

Cable TV: presque plus de réparations

par Ingrid SAUMART

Les syndicats prétendent qu'il y a environ 5,000 noms sur la liste d'attente. Ces 5,000 personnes sont toutes clientes de Cable TV et ont des problèmes avec leur service. Soit qu'ils ne reçoivent pas du tout les émissions fournies par le câble, soit que l'image est mauvaise (comme on dit dans le jargon technique: «le signal est trop faible») ou tout simplement qu'ils attendent que l'on vienne faire une réparation ou une autre à leur système.

La situation si elle n'est pas encore dramatique risque de le devenir puisque la direction de Cable TV a annoncé officiellement aux membres du syndicat des employés de service technique qu'elle ferait son service de réparations le 30 avril prochain.

Dans une lettre datée du 6 février dernier, le président de Cable TV, M. Paul Bénéteau déclare que «depuis plusieurs mois nous essayons de négocier avec votre syndicat (les réparateurs) le renouvellement de la convention collective échue depuis le 31 mai 1978. Pour diverses raisons, nous n'avons pas pu conclure ces discussions de façon satisfaisante.»

Arguant que le syndicat refuse de négocier, le président de la compagnie décide donc de fermer son service de réparations et de le donner en sous-traitance à des filiales de sa compagnie, dont Cable-Tel en leur offrant un salaire de base de \$395. par semaine.

La partie patronale signale également à ses employés que les aviseurs légaux de la compagnie ont intenté une action en cour supérieure afin de faire la preuve d'invalidité du syndicat parce que «nos aviseurs légaux, écrit M. Bénéteau, nous informent qu'à leur avis, la juridiction de la cablodistribution étant fédérale et non provinciale, l'accreditation de votre syndicat n'a aucune valeur légale.»

Cependant, en proposant à tous les employés d'aller travailler pour la filiale Cable-Tel, le président ajoute: «Ceux d'entre vous qui iront à

Cable-Tel auront le choix de former un syndicat avec l'affiliation désirée, de former un syndicat sans affiliation ou évidemment, de ne pas former de syndicat. Il va de soi que la com-

pagnie respectera votre décision sur cette question.»

Pendant que les syndiqués refusent d'être transférés, avec ou sans nouveau syndicat, il n'en demeure pas moins que

plusieurs milliers d'abonnés se retrouvent dans le rôle des victimes. Faites l'essai si cela vous amuse. Téléphonez à Cable-TV et demandez que l'on vienne réparer votre câble...

vous risquez d'attendre deux mois. Peut-être plus. Le seul problème c'est que vous ne pouvez même pas les menacer de vous faire câbler ailleurs. Ils sont en situation de monopole!

En vedette
CARLA (MISS 42)
11 ans adultes
Count the Ways
L'imagination DÉBRIDEE... ils explorent les CONFINES du désir!

Swinging Couples
Dés 10H. **EVE**
couleur

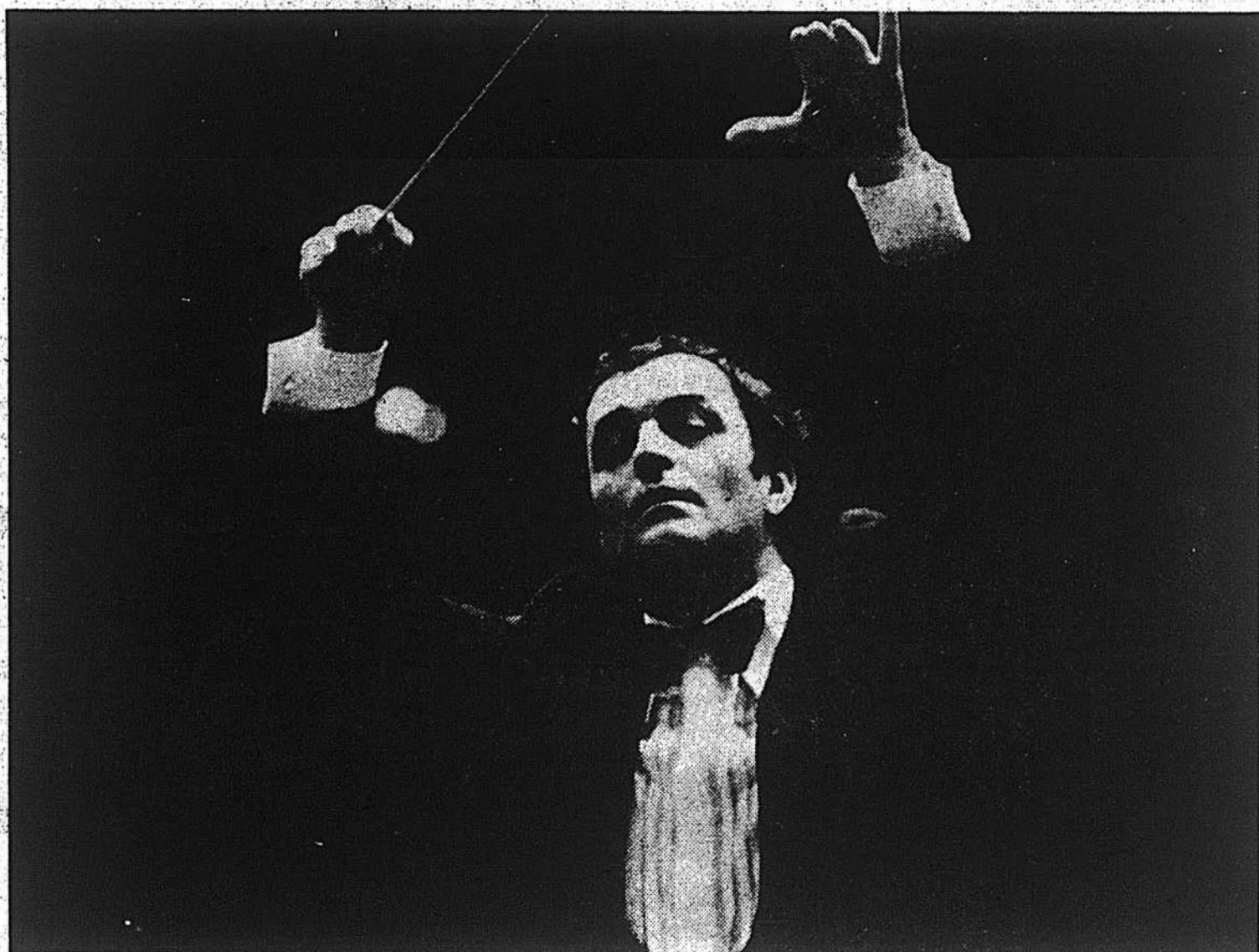
GRAND
3 films \$2
avec MICHEL JOURET et COLEENY

Les ENJAMBÉES
L'AMOUR PAS COMME LES AUTRES.
C'est son amie qui lui trouve ses petites amies...

LA RABATTEUSE
Confession d'une Bitch Adolescente
Midi Minuit

1968: Les hommes de science prédisaient les effets du Blue Sunshine 14 ANS
1978: LE CAUCHEMAR COMMENCE...
LE RAYON BLEU
"BLUE SUNSHINE"
2^e sem.
UN FILM DE JEFF LIEBERMAN
Plus 2^e film aux cinémas suivants:
st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
le paradis 1 2215 RUE HOCHÉLAGA 354-3110
omega 1 PLAZA W-MART LONGUEUIL 463-3330
viau LAVAL 226 DES LAURENTIDES 669-3868

Montréal, faites votre part.



C'est au cours de ce week-end qu'aura lieu le radiothon de 30 heures organisé par CFQR dans le cadre de la campagne de souscription de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Mettez-vous à notre écoute pour entendre de la belle musique symphonique et téléphonez-nous pour nous faire part de votre don. L'OSM compte sur vous.

Le numéro à composer au cours de ce radiothon est 273-6311.

Nous attendons votre appel avec impatience et nous espérons que vous prendrez plaisir à nous écouter.

CFQR 92.5 FM
Orchestre Charles Dutoit symphonique de Montréal

DE MIDI LE SAMEDI 17 FÉVRIER À 18 H LE DIMANCHE 18 FÉVRIER

CARON LIBRAIRE
LA OÙ VOUS-PROCURER CARTES TOPOGRAPHIQUES LIVRES ET PUBLICATIONS DES GOUVERNEMENTS la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

200 ANS de BALANÇOIRE!
SPRIT DE 18 ANS adultes
THE SWITCH
CUBERBER 517 PARK 844-1032

Archambault

**DISQUES
POPULAIRES
A PRIX
SPECIAUX**

musique



RS-1-3041
BEE GEES
Spirits Having Flown **5.99**



AFL-1501
BRAULT ET FRECHETTE
«Retenir le temps» **4.99**



KSD-19209
CHIC
«Le Freak» **5.49**



PFC-90530
JOE DASSIN
15 ans déjà **4.99**



AL-8601
BARRY NANILOW
«Greatest Hits 2 LPS» **9.99**



PZ-35641
DAN HARTMAN
«Instant Replay» **4.99**

15% D'ESCOMPTE
SUR TOUS NOS DISQUES CLASSIQUES EN MAGASIN

3 JOURS SEULEMENT
JEU.-VEN.-SAM.
15-16-17 FÉVRIER

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC

500 est, Ste-Catherine/Berri 849-6201

A tous mes amis

From **HOLLY** With **LOVE**

pour la première fois, la luxueuse nouvelle star italienne
Joanna Miquel
dans le rôle de «Holly»

VISIONS OF CLAIR

EROS 10h, 12h20, 2h40, 5h05, 8h40

55 ST. CATHERINE E. 288 5513

UN AMOUR BIEN DIFFÉRENT

18 ANS Adultes


«VIRGIN AND THE LOVER»

Un film de Kimal Horodu

GUY

CEUX-CI SONT LES ARMEES DE LA NUIT

Ils sont forts de 100,000 hommes. Contre la police, ils sont 5 contre 1.
Ce soir ils sortent pour avoir les Guerriers.



18 ANS Adultes

THE WARRIORS

Paramount Pictures présente «THE WARRIORS» une production de Lawrence Gordon
Producteur exécutif Frank Marshall d'après une histoire de Sol Yurick
Scénario de David Shaber et Walter Hill, produit par Lawrence Gordon
Direction: Walter Hill

Dès demain!

LOEWS 1

954 STE-CATHERINE O. 861-7437

CLAREMONT

PEEL 5038 SHERBROOKE O. 486-7395

LOEWS: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.00.
CLAREMONT: SAM. DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, SEM. 7.10, 9.10

La télévision US passée au crible

CHICAGO (UPI) — L'Association nationale de parents et professeurs (PTA) vient de publier sa troisième revue des émissions de télévision et en a profité pour s'attaquer aux annonceurs qui font de la réclame pendant les émissions de violence ou de piètre qualité.

L'Association ne va pas jusqu'à recommander le boycottage des produits annoncés pendant ces émissions, mais recommande à ses membres d'écrire des lettres de protestation aux commanditaires.

L'Association pointe du doigt Sterling Drug, qui fabrique les aspirines Bayer, le lait de magnésie Phillips, les comprimés Midol et le désinfectant Lysol, comme étant le plus mauvais annonceur.

Voici la liste des dix émissions les plus chaudement recommandées pour leur qualité pendant la période allant du 15 octobre au 18 novembre:

1. Little House on the Prairie (NBC).
2. The Waltons (CBS).
3. 60 minutes (CBS).
4. Lifeline (NBC).
5. Eight is Enough (ABC).
6. CBS Specials (CBS).
7. Wonderful World of Disney (NBC).
8. Family (ABC).
9. Centennial (NBC).
10. Grandpa Goes to Washington (NBC).

Voici les dix émissions dont la qualité laissait le plus à désirer:

1. Starsky and Hutch (ABC).
2. Soap (ABC).
3. Who's Watching the Kids? (NBC).
4. Vegas (ABC).
5. David Cassidy: Man Undercover (NBC).
6. Rockford Files (NBC).
7. Carter Country (ABC).
8. Charlie's Angels (ABC).
9. Eddie Capra Mysteries (NBC).
10. New Adventures of Wonder Woman (CBS).

Les émissions considérées comme étant les plus désagréables sont:

1. Starsky and Hutch (ABC).
2. Soap (ABC).
3. Rockford Files (NBC).
4. David Cassidy: Man Undercover (NBC).
5. Vegas (ABC).
6. Eddie Capra Mysteries (NBC).
7. New Adventures of Wonder Woman (CBS).
8. Who's Watching the Kids? (NBC).
9. Charlie's Angels (ABC).
10. Sword of Justice (NBC).

Les plus violentes furent:

1. Starsky and Hutch (ABC).
2. David Cassidy: Man Undercover (NBC).
3. Rockford Files (NBC).
4. New Adventures of Wonder Woman (CBS).
5. Vegas (ABC).
6. Eddie Capra Mysteries (NBC).
7. Charlie's Angels (ABC).
8. Sword of Justice (NBC).
9. Hawaii Five-0 (CBS).
10. Soap (ABC).

Un film obscène sur la sellette

TORONTO (d'après CP) — La Cour suprême de l'Ontario a décidé que CBOFT-TV Ottawa, une station de langue française, ne disposait d'aucune immunité contre les poursuites judiciaires pour avoir diffusé un film obscène.

Le juge J.M. Bordeleau, de la Cour provinciale, avait décidé l'an dernier que Radio-Canada et sa station affiliée ne pouvaient faire l'objet de poursuites à la suite de la diffusion du film J'irai comme un cheval fou en novembre 1976.

CINEMAS UNIS

ADOLESCENTS 14-17 ANS \$2.50 avec carte d'identité et photo

John Travolta Olivia Newton-John



"Brillantine"

Version française de GREASE

PARISIEN: 1.25, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40
CHATEAU: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
LAVAL: 7.00, 9.00 — GREENFIELD: 7.15, 9.15
PAPINEAU: 7.00, 9.05 — VERSAILLES: 7.00, 9.15

Le PARISIEN 5 LAVAL 1 PAPINEAU 1
485 ST. CATHERINE W. 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7776 PAPINEAU ET MT. ROYAL 577 8625

GREENFIELD PARK 1 VERSAILLES 1 CHATEAU 2
PL. GREENFIELD PARK 671 6129 PL. C. VERSAILLES 353 1880 ST. DENIS ET BELANGER 273 1103

APRES "LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS", VOICI



MORT SUR LE NIL

8e SEMAINE Le PARISIEN 4 1.15, 3.55, 6.30, 9.10

«The Lord of the Rings», l'une des fantaisies épiques de la littérature de notre époque.

122 tokiens «the Lord of the Rings»

DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631 8586
AVENUE 1224 AVE GREENE 937 2747

Invasion of the Body Snatchers

Après la semence... la terreur!

LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

«Étonnant d'authenticité, riche en résonance!» — Luc Perreault, La Presse
«Remarquable, à voir absolument!» — Pascale Perrault, Journal de Montréal

PALME D'OR CANNES 78

à l'unanimité du Jury

L'ARBRE AUX SABOTS

UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR **ERMANNO OLMI**

PARISIEN: 1.00, 4.30, 8.00 — LAVAL: dès 8.00 p.m.

Le PARISIEN 2 LAVAL 3
485 ST. CATHERINE O. 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7776

«des sentiments à vous déchirer le cœur c'est peut-être le film de la saison dont le succès dépassera ce que l'on escomptait...» — LIFE MAGAZINE



Uncle Joe SHANNON

United Artists
PLACE VILLE-MARIE 866 2044

POUR TOUS

1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 8.55

DRÔLE! DRÔLE!

Gene Shalit, NBC-TV

POUR TOUS

LE CINEMA: 1.00, 2.50, 4.50, 6.50, 8.50
LA CITE: 7.00, 9.00

GEORGE C. SCOTT

LaCité 1 MOVIE! MOVIE!
3375 AV. DU PARC 844-2829

LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-7477

Une nuit, vous me trouverez chez vous... je vous y attendrai.

The Silent Partner

14 ANS

ELLIOTT GOULD CHRISTOPHER PLUMMER - SUSANNAH YORK

avec CELINE LOMEZ

LOEWS: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
DORVAL: 7.00, 9.00
MONKLAND: 7.15, 9.15

DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631 8586
MONKLAND 5501 AVE MONKLAND 484 3549

CLINT EASTWOOD VOUS CAPTIVERA

«EVERY WHICH WAY BUT LOOSE»

14 ANS

PALACE 698 STE CATHERINE O. 866 5991

Vous avez frémé aux «Dents de la Mer» Vous avez tremblé pour «Corrie» Vous hurlerez aux «Frissons de l'Angoisse»!!!

LES FRISSONS DE L'ANGOISSE

DAVID HEMMING

AUSSI: «DERNIERE MAISON SUR LA GAUCHE»

PAP: 6.05, 8.00
PARC: 6.30, 7.55

PAPINEAU 2 486 STE CATHERINE O. 866 3856
PARC VERDUN 370 DE L'ÉGLISE 768 2509

POUR TOUS

Et Lui, c'est qui? On était si bien tous les deux...



PIERRE DAVID présente

Eclair au Chocolat

Le nouveau film de **JEAN-CLAUDE LORD**

LISE THOUIN JEAN BELZIL GASCOM
JEAN LOUIS ROUX COLIN FOX DANIELLE PANNETON
AUBERT PALLASCIO OLIVIER FILLION VALERIE DELTOUR

DES VENDREDI 23 FÉVRIER

POUR TOUS

«Un film merveilleux... «Un film extravagant.» — Rex Reed, N.Y. Daily News
«Superman... est sensationnel!» — Toronto Globe & Mail

RELEASED BY WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY

Loews: 12.55, 3.35, 6.15, 9.00 — Kent: 6.10, 9.00 — Laval: 6.15, 9.00
Dorval: 6.50, 9.30 — Greenfield: 6.10, 8.45 — Versailles: 6.20, 8.50

LOEWS 1

954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

LAVAL 5

CENTRE LAVAL 688 7776

KENT

6100 SHERBROOKE O. 489-9707

DORVAL 3

260 AVE DORVAL 631-8586

GREENFIELD PARK 3

PL. GREENFIELD PARK 671-6129

VERSAILLES 3

PL. C. VERSAILLES 353-1880

Jamais vous n'avez osé aller si loin, même en rêve!

sensations hollandaises

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur

PARISIEN: 12.30, 3.10, 5.55, 8.35 CHATEAU: 1.15, 4.05, 6.55, 8.10 GREENFIELD et LAVAL: 7.00, 8.15

Le PARISIEN 3 LAVAL 2
486 STE CATHERINE O. 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7776

CHATEAU 1 GREENFIELD PARK 2
ST DENIS ET BELANGER 273 1103 PL. GREENFIELD PARK 671 6129

"On se laisse séduire et emporter... UNE FÉERIE"

(JOURS DE FRANCE) POUR TOUS

Warren Beatty, une vedette à part.

Un film d'un charme rare.

Une réussite exemplaire. A mourir... de rire

OFFICIEL DES SPECTACLES

J.J. JACO-BLANC SAULTLES COGNIAC

Si séduisant, si fort, si séduisant...

Film drôle, optimiste. Le septième ciel est atteint.

Le film à voir. D'une gaieté étourdissante.

LENY DIENG FLE

ROBERT CHARR FRANCE SOIR

Guy Ashby OK MAGAZINE

Demain!

LE CIEL PEUT ATTENDRE

WARREN BEATTY JULIE CHRISTIE JAMES MASON
CHARLES CROCHIN DIAN CANNON HENRY HUGHES JACK WALKER

PARISIEN: 1.20, 3.25, 5.25, 7.25, 9.30, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30, RIVOLI: 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 9.00 LAVAL: SAM. DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.05, SEM. 7.15, 9.15, GREENFIELD SAM. DIM. 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00

RIVOLI 2 LAVAL 2 GREENFIELD PARK 1
ST DENIS ET BELANGER 273 1103 CENTRE LAVAL 688 7776 PL. GREENFIELD PARK 671 6129

Une satire incroyable sur le militarisme, les psychiatres, la programmation sur ordinateurs et beaucoup plus.

Harold Maude

POUR TOUS

Demain!

PARAMOUNT PRÉSENTE

avec **RUTH GORDON BUD CORT**

Écrit par Colin Higgins
Réalisé par Hal Ashby

Du créateur de «Silver Streak» et de «Foul Play»

1.00, 2.45, 4.25, 6.10, 7.55, 9.40
SAM. DERNIER PROGRAMME 11.20

Le PARISIEN 5 486 STE CATHERINE O. 866-3856

285-7320
 LE NUMERO A COMPOSER
 POUR FAIRE INSERER
 UNE ANNONCE ENCADREE

SOUS LA RUBRIQUE

carrières
 ET PROFESSIONS
 DANS

la presse

L'anglais: passe-partout universel

Les programmes de cours intensifs ou d'immersion partielle en anglais du collège Vanier offrent à coup sûr de meilleurs résultats. L'accent est mis sur la conversation enseignée à l'aide des plus récentes techniques audiovisuelles. Quatre différents niveaux sont offerts sous forme de deux horaires possibles.

Horaires: Fins de semaine alternées

Les cours intensifs débutent le vendredi soir et se terminent le dimanche soir. Vous pouvez choisir parmi une série de trois, cinq, sept ou neuf fins de semaine. Les cours débutent le 24 février.

ou

Horaires: Deux soirs en semaine et un samedi sur deux

Les cours ont lieu deux fois par semaine ainsi qu'un samedi sur deux. Vous pouvez choisir parmi une série de quatre, huit, dix ou quinze semaines. Les cours débutent le 24 février.

Un test de classement est administré sans frais

APPELEZ MAINTENANT POUR FIXER LA DATE DE VOTRE INSCRIPTION

Lun. à Ven. **333-3920** 9h-21h

Les cartes de crédit ChargeX et Master Charge sont acceptées.

CEGEP VANIER
 Centre d'éducation permanente
 821 boul. Ste-Croix
 St. Laurent

ZENITH

APRES LA QUALITE DE L'IMAGE NOUS ARRIVE LE SON

30 watts RMS totale

- L'ensemble comprend le récepteur Zenith AM-FM stéréo modèle MC-7030.
- Le tourne-disques Zenith MC-9040 tout automatique, incluant la cartouche magnétique Shure.
- Les haut-parleurs Zenith modèle MC-4000 à 3 voies.

CHARGEX VISA CENTRE D'AUDIO SPECIALISE

Dumoulin T.V.

783, rue MISTRAL (angle 8250, ST-HUBERT) 388-4636 — 388-4777

une offre d'emploi bien classée, c'est le succès assuré

Découvrez l'efficacité du classement sectoriel (métiers, professions libérales, industries, commerce, etc.) qu'utilisent les

PETITES ANNONCES DE la presse

285-7111

LA CRÈME DE LA CRÈME!

John Denver est l'animateur d'un salut aux meilleurs artistes de l'année.

THE 21ST ANNUAL GRAMMY AWARDS

CE SOIR À 21H00

CFCF
12
 cable 11

Mouettes

Le port d'attache des vrais amateurs de fruits de mer.

Si l'envie vous prend de voguer vers de nouvelles aventures culinaires, venez savourer les délices de la mer au restaurant "aux Mouettes".

A un coup d'ailes de chez vous, ce port d'attache réputé attire depuis bien des années les Québécois, gens de mer. "aux Mouettes", vous passerez une soirée inoubliable à déguster de savoureuses spécialités qui vous mettront la mer à la bouche.

Pour un dîner romantique ou une réunion entre amis, "aux Mouettes" vous offre une véritable croisière gastronomique.

Et puis, le restaurant "aux Mouettes" accepte la carte American Express, la carte du bon port. "aux Mouettes", 1280 boulevard Laurentien, Montréal. Réservations: 336-9233.

La carte American Express. Ne partez pas sans elle.

★ ON Y RETROUVE LA CLIENTELE DU CLUB MEDITERRANEE, EN TRAIN DE CHERCHER L'AVENTURE EPERDUMENT!... — LE MONDE

★ Satire pétulante et féroce sur les Clubs de vacances! — LE POINT

★ **LE FILM QUI FERA RIRE TOUT LE MONDE!** — FRANCE SOIR

★ Un des gros succès de la saison, qui touchera un très vaste public. Une drôlerie ravageuse par sa gaieté, son rythme, son allant, son brio! — LE MATIN DE PARIS

★ Drôle, bien photographié, séduisant! — L'EXPRESS

★ Si vous avez envie de rire, allez voir Les Bronzés! Un film tout à fait divertissant, CONÇU PAR D'ANCIENS ANIMATEURS DU CLUB MEDITERRANEE. Une totale authenticité!... Sous le soleil des vacances, on pense beaucoup plus à "CA" qu'à autre chose! — RADIO LUXEMBOURG

UNE COMÉDIE IRRESISTIBLE!
LE PLUS GRAND SUCCÈS DE L'HEURE EN EUROPE!

Les "Gentils" Organisateurs et les "Gentils" Membres s'en donnent à coeur joie, à la conquête de "L'AVENTURE" dans

LE PREMIER FILM sur "LE CLUB"!

DES DEMAIN LES BRONZÉS POUR TOUS

UN IMMENSE ÉCLAT DE RIRE!

un film de PATRICE LECONTE

Écrit par l'équipe du "SPLENDID" et co-adapté par l'équipe du "SPLENDID" et de PATRICE LECONTE avec JOSIANE BALASKO - MICHEL BLANC - MARIE-ANNE CHAZEL - CHRISTIAN CLAVIER - MICHEL CRETON - GÉRAUD JUGNOT - DOMINIQUE LAVANANT - THIERRY LHERMITTE - BRUNO MOYNOT - LUIS REGO

une Production TRINACRA FILMS Produite par YVES ROUSSET-ROUART

Villeray: 7.20 - 9.20 • Champlain: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.20 - 9.20 • Bonaventure: 5.00 - 7.00 - 9.00

VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE PAPINEAU 504-1685
BONAVENTURE 2 PLACE BONAVENTURE 861-2726

MERCIER STE-CATHERINE - PIE IX 255-6224
LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 677-7933

Complément du prog. aux cinés suivants: Paris St-Hyacinthe • Joliette Joliette • Place Granby • St-Eustache St-Eustache

Ensemble, ils ont atteint le sommet au travers des yeux de l'amour!

CHATEAU DE RÊVES POUR TOUS

Champlain 1 504-1685
 Brossard 3 465-5906
 Odeon Laval 1 687-5207
 Verdun 788-2082
 Rex St-Jérôme
 Capitol St-Jean

Production ROBIN KEMENY avec François de "ICE CASTLES"
ROBBY BENSON **LYNN-HOLLY JOHNSON**

2 FILM EN CULTURE

BURT REYNOLDS POUR TOUS

La Fureur du Danger

(Dernier jour Longueuil et Villeray)

Burt Reynolds **AUSI: 2e FILM À CHAQUE**

Berri 288-2115
 Brossard 2 465-5906
 Odeon Laval 2 687-5207

PIERRE DAVID présente

Sonate d'Automne POUR TOUS

le DAUPHIN 2 7.30
 BEAUDIN PRES D'IBERVILLE 721-6060 9.30

UNE EBLOUISSANTE COMÉDIE SUR LES SURPRISES DE LA VIE DE FAMILLE!

Ellen Burstyn **Alan Alda**

"Same Time, Next Year" 14 ANS

Dec. 7.15 - 9.15 • P. Can. 7.15 - 9.30
 Square Décarie 1 341-3190
 Place du Canada 861-4595

ANNIE GIRARDOT dans

VAS-Y MAMAN POUR TOUS

un film de NICOLE DE BURON

le DAUPHIN 1 7.30 - 9.30
 REAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
DES DEMAIN (Dernier jour: "J'AVAIS PEUR DE NE PAS PROMIS UN JARDIN DE ROSES")

HALLOWEEN 14 ANS

Un chef-d'oeuvre de l'horreur...

Paris: 1.00
 3.00 - 5.00
 7.00 - 9.00
 Décarie: 7.00 - 9.00
 (Dernier jour: "CALIFORNIA SUITE")

Square Décarie 2 341-3190
 Cinéma de Paris 861-2996

DÈS DEMAIN 18 ANS Adultes

L'important est de ne jamais désespérer

"A VOIR ABSOLUMENT!" MANON PECLET, Dimanche Matin

"UN FILM DUR, MAIS UN BON FILM" FRANCO NUOVO, Journal de MTL

"BRAD DAVIS, EXCELLENT" SERGE DUSSAULT, La Presse

"J'AVAIS PEUR AU POINT DE SENTIR MON COEUR BATTRE PLUS VITE, LE GOÛT DE TUER, FOU D'ESPOIR, MIDNIGHT EXPRESS UN FILM A VOIR ET A REVOIR" ANDRÉ CHARRON, Montréal Matin.

PETER FALK

THE BRINKS JOB

5.00 - 7.00 - 9.00
 (Dernier jour: "WATERSHIP DOWN")

Côte-des-Neiges 1 735-5527
 Bonaventure 1 861-2726

L'Express de Minuit (MIDNIGHT EXPRESS)

un film de ALAN PARKER

Cinéma: 7.15 - 9.30 • Carrefour: 5.00 - 7.15 - 9.30
 (Dernier jour: "VAS-Y MAMAN")

CREMAZIE ST-DENIS CREMAZIE 388-4210
CARREFOUR STE-CATHERINE BELLEFAY 860-8001
 Jean-Talon 7.00 - 9.30 (Dernier jour: "QUI A TUE LE CHAT?")
 Brossard 7.15 - 9.15 (Dernier jour: "LE PRIVÉ DE CES DAMES")

JEAN-TALON 4255 JEAN-TALON est 725-7000
BROSSARD 1 BOUL. TASCHEAU 465-5906
 STATIONNEMENT GRATUIT (MAIL CHAMPLAIN)

radio-télévision PAR LOUISE COUSINEAU

Une valentine d'un jour, le scandale du jour et grand amour pour toujours

REÉR

(RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE)

TÉLÉ-INFORMATION

876-7691

Nous vous renseignerons sur nos six régimes enregistrés d'épargne-retraite, sur les taux en vigueur et sur les plus récentes mesures fiscales visant les REÉR.



Pour en savoir davantage, adressez-vous à ceux qui s'y connaissent, composez le numéro ci-dessus à Montréal, de 10h à 20h, en semaine.

Trust Royal

Avec les REÉR du Trust Royal, on ne se trompe pas.

Barbarella



Les Grands Films Le jeudi 15 février à 20h30

Un film de science-fiction, réalisé par Roger Vadim, avec Jane Fonda, John Philip Law et Milo O'Shea, d'après les bandes dessinées de Jean-Claude Forest.

Une jeune astronaute, Barbarella, reçoit la mission de retrouver un savant disparu dans une galaxie éloignée. Un film imaginaire, situé dans un mode fantastique baigné dans un climat érotique.

A la télévision de Radio-Canada

Le saint et la pensée du jour étant plutôt sur leur déclin dans notre société en perdition, voilà que nous avons maintenant, c'est un signe des temps, le scandale du jour. Une initiative de Jacques Matti et Hélène Fontaine qui passe quotidiennement à CKVL vers l'heure du midi.

Mieux que ça, c'est le concours du scandale du jour. Si vous choisissez le même scandale que M. Matti, bingo! vous gagnez un prix.

Voyons donc un peu les scandales d'hier midi. Deux votes pour le «cucu» de M. René Lévesque, prononcé semble-t-il, alors que le calvaire de la cérémonie d'adieu de M. Raymond Barro à Mirabel achevait. L'épithète scandaleuse fut lancée par M. Lévesque, selon les chroniqueurs, alors qu'il venait d'entendre l'«O Canada», un chant pas très haut sur le hit parade québécois ces jours-ci.

Deux autres votes sont allés aux entourloupes diplomatiques entourant la visite du premier ministre français. Sans préciser le mot cucu toutefois.

Un monsieur s'est dit scandalisé par l'immense déficit de la CTCUM. Une dame par ailleurs s'en est pris aux communistes qui enseignent dans les cégeps. Elle a été éliminée du concours, les animateurs Matti et Fontaine n'ayant pas trouvé d'article là-dessus dans les trois quotidiens montréalais, et surtout dans le «Journal de Montréal» qui semble la Bible absolue de l'émission.

Finalement, deux votes de scandale du jour sont allés à Roger Taillibert, qui s'est sauvé à New York sans passer par la Commission Malouf, après avoir fait les honneurs du Stade olympique à M. Barre, comme on fait faire le tour du propriétaire, a souligné M. Matti.

Personne n'a choisi comme scandale du jour le fait que M. Drapeau soit encore là.

Finalement, personne n'a gagné le prix. Parce que le scandale choisi par Matti était l'incurie de l'Hydro-Québec qui a fait geler des citoyens de Rosemont et d'Outremont pendant près de deux jours.

Les Valentines payées

Vous allez vous demander ce que je faisais à la radio en plein midi, hier. Romantique comme toujours, je cherchais quelques pensées frétillantes sur l'amour, vu qu'on était à la Saint-Valentin.

J'ai bien cherché et finalement à «Présentation nationale», j'ai dû me contenter d'un reportage sur la prostitution, très bien fait d'ailleurs. Ce ne sont peut-être que des Valentines d'occasion, et pas romantiques pour

(J'allais dire cinq cents, mais il appert que les tarifs vont jusqu'à \$75 à Vancouver, et \$50 à Québec, encore une fois on traîne la patte, il est temps que la CSN s'en mêle).

J'ignorais que ce n'était plus illégal, seulement la sollicitation et le vagabondage le sont, ce qui garantit que seules les filles et pas les clients peuvent être ennuyées. Ce qui est bien injuste, avouez-le. Et d'autres détails fort croustillants (j'espère que les enfants à l'écoute n'ont pas demandé à leur maman la traduction de certains termes utilisés à Vancouver), dont entre autres qu'il y a plus de clients sadiques à Montréal qu'à Vancouver, mais qu'à Québec par ailleurs le métier de proxénète n'existe plus. Voilà un effet de la libération des femmes qu'on ne peut qu'applaudir.

Mais l'amour dans tout ça, le beau, le vrai, le fort, le durable? Hé bien, c'est chez Mme Suzanne Lévesque à CKAK que finalement mon petit cœur a battu. Benoit Girard et Monique Joly, un des couples les plus durables de la colonie artistique (et même du Québec tout court) puisqu'ils ont 19 ans de vie commune, ont parlé de l'amour, même que Girard a retrouvé un poème écrit lorsqu'il a rencontré Monique Joly pour la première fois.

C'était dans le style «Mon âme s'étirait pour boire à la source de ton sourire» et ça finissait par «Oui je t'ai vue hier pour la dernière fois». Dix-neuf ans plus tard, c'était encore plus charmant.

En cherchant un Valentin déchainé, j'ai toutefois entendu de bien bizarres choses. Claude Poirier à CKVL lisant le communiqué rédigé par le grand flic M. Cobb lui-même et trébuchant sur tant de mots que la prose de M. Cobb, si limpide par ailleurs, est devenue incompréhensible. «Sous le joug» fut parmi les meilleures, et j'en passe faute d'espace.

Il est beau Poirier (c'est officiel puisqu'il fut l'un des dix plus beaux de Mme Payette), il est smart, il court fort, mais mon Dieu qu'il a du mal à lire.

Devrait-il aller prendre des leçons? Mais de qui? Pierre Chouinard, un peu plus tard à CBF, nous apprenait que M. Vance avait appris avec honneur la mort de l'ambassadeur américain en Afghanistan. O horreur! Heureusement, il s'est repris.

Six émissions d'ABC en tête

NEW YORK (AP) — Mork and Mindy, Three's Company, Laverne and Shirley, Happy Days, Angie, puis Elvis, ont été les six émissions les plus populaires aux États-Unis la semaine dernière et ce sont toutes des productions du réseau ABC.

De plus, les sondages hebdomadaires Nielsen révèlent que pour la première fois depuis octobre ce n'est pas une émission du réseau NBC qui s'est classée dernière. Pour NBC également, Backstairs at the White House était septième.

Les trois réseaux avaient mis à l'affiche des émissions intéressantes le dimanche soir, mais aucune n'a attiré un grand nombre d'auditeurs.

Par exemple, le réseau CBS avait payé \$35 millions pour présenter Gone With The Wind, mais la première partie du film, dimanche, n'a pu faire mieux qu'une dixième place.

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:30 (2) (9) (11) (15) —

«Barbarella»

Un film de science fiction de Roger Vadim valable surtout pour la belle Jane Fonda.

21:00 (3) (7) (8) (12) (13) —

Grammy Awards

Ce sont les Oscars du monde du disque américain. Un show en direct avec John Denver comme animateur.

22:00 (4) (7) (9) (10) (40) —

Regards sur le monde

Reportage sur le terrorisme en Italie.

23:20 (4) (7) (8) (10) (40) —

Festival Yves Montand

«Le hasard et la violence», une réalisation de Philippe Labro qui n'est pas le meilleur film de Montand.

00:01 (12) —

«Juggernaut»

Policier de Richard Lester dans lequel un terro-



Le festival Yves Montand à 23h.20.

riste place des bombes sur un paquebot. Avec entre autres le beau Omar Shariff.

1:05 (2) (9) (11) —

«L'homme de Rio»

Un Philippe de Broca assez amusant, avec Belmondo, mais vaut-il la peine de veiller si tard?

RADIO FM

20:00 CBF ORCHESTRES SYMPHONIQUES

Orch. symph. de Toronto, dir. Klaus Tennstedt; Silvia Marcovici, vl. Concerto, op. 64 (Mendelssohn). — Symphonie no 1 (Mahler).

23:00 CBF HOMMAGE A HAYDN

Quatuors, op. 71 nos 1 et 3; Q. Dekany. — Cinq Menuets: Philharmonia Hungarica, dir. Antal Dorati.

12:00 CBM MOSTLY MUSIC

Frescobaldi, Morley Calvert et J. S. Bach.

CFQR 92,5 CBF 100,7

CBM 93,5 CHOI 98,1 CITE-1 102,7

CKMF 94,3 CIEL 98,5 CFGL 105,7

CJFM 95,9 CIME 99,5 CITE 107,3

CKOI 96,9 CINO 102,3

13:00 CBF RECITAL D'ORGUE

Bernard Riché, orgue Casavant, Basilique du Cap-de-la-Madeleine. «Prière», «Cantabile» et «Pièce héroïque» (Frank).

15:04 CBM PAGEANT OF SONG

Oeuvres de William Byrd.

16:04 CBM ARTS NATIONAL

Zora Nelsova, violoncelle, Samuel Sanders, piano. Oeuvres de Schumann et Paulenc.

TELE AUJOURD'HUI

18h 06:00 (2) (9) (11) Ce soir national

(3) (4) (5) (6) (7) News

(8) The City

(9) (22) ABC World News Tonight

(13) Newslime

(9) CN Police de Laval

(12) Pulse

(2) OC Kanata Watchers

(2) SC Soundtrack

(15) (17) (20) La Publicité au Québec

(2) Polka Dot Door

(5) (7) Once Upon a Classic

06:15 (9) CN (3) C Signes échanges

06:30 (5) NBC News

(6) Around the City

(7) Justice pour tous

(7) CBS Evening News

(8) Mary Tyler Moore

(9) T 10 Le 10 vous informe

(9) Actualité

(9) CN Pro-santé

(9) Nouvelles régionales

(2) OC (2) SC Entrée des artistes

(15) (17) (20) Période de questions de Hollywood Squares

(2) Jeremy

(2) Conversational German II

(4) CHOT vous informe

(5) Book Beat

(9) Le 9 vous informe

(9) Le 13 vous informe

06:45 (1) T Le Régional

(1) Météo

(2) Hallytown Tales

06:55 (2) (9) (11) Nouvelles du sport

(2) Write on

(2) Génies en herbe

(3) CBS News with Walter Cronkite.

(4) (7) (8) (10) Qui dit vrai?

(4) (5) The Mary Tyler Moore Show

(5) Carol Burnett and Friends

(5) The Price Is Right

(6) Good Times

(7) Little House on the Prairie

(8) Tic Tac Dough

(12) (13) Angie

(9) CN CEGEP Montmorency

(9) Cinéma de 5 heures (suite)

(9) 93

(2) OC 9-2-4

(2) SC On the Line

(2) The Andy Griffith Show

(2) Doctor Who

(5) (7) MacNeil Lehrer Report

07:30 (2) (9) (11) (15) Du tac au tac

(3) Crosswits

(4) Trivia Quiz

(9) (12) (13) (40) Monsieur Pointu s.v.p.

(6) \$100,000 Name That Tune

(9) Inside Track

(9) Reach for the Top

(6) The Bob Newhart Show

(8) Joker's Wild

(9) (12) (13) Stars on Ice

(2) OC Women in Focus

(15) (17) (20) Manger comme du monde

(2) Bewitched

(2) Magic Shadow

(2) Vermont Report

(5) The Dick Cavett Show

07:45 (9) CN A n'entraider on se fait du bien

20h 08:00 (2) (9) (11) (15) Le Travail à la chaîne

(2) Débats à l'Assemblée nationale

(3) (7) (8) (12) (13) Les Waitons

(4) (7) (8) (10) (40) Jeudi 20h

Quand la réalité dépasse la fiction

(4) (5) (8) Barney Miller

(5) Little Women

(8) Rat Patrol

(8) Mork and Mindy

(9) (12) (13) Barnaby Jones

(9) C Investir dans l'immobilier

(9) OC (2) SC Give and Take

(15) (17) (20) Laissez passer

(2) Best Kept Secrets

(9) Nova

Memories from Eden

(5) Week to Week

08:30 (2) (9) (11) (15) Les Grands Films «Barbarella»

(4) (5) (8) The King of Kensington

(4) What's Happening

(8) (2) Family Feud

(9) C Access

(9) OC (2) SC Tout droit

(9) R 2 Angle

(2) Just Do It Yourself

09:00 (1) (7) (8) (12) (13) 21st Annual Grammy Awards

(4) (5) Canadian Express

(9) (1) R Quincy

(1) Code 10-78

(1) Three's Company

(9) C Intercom

(9) CN Spéciaux

(2) OC (2) SC Chez nous, chez vous

(15) (17) (20) Cinéma ONF

(2) The Great Debate

(2) World

(5) Europe the Mighty Continent

09:30 (8) Team Showdown

(9) Taxi

(9) C German Diary

22h 10:00 (2) (9) (11) (15) Regards sur le monde

(3) (5) Dallas

(9) Women in White

(3) Baratta

(8) Barney Miller

(2) OC (2) SC Tenant Talk

(2) Le monde en guerre

(2) Sneak Previews

(2) Masterpiece Theatre

10:30 (2) (9) (11) (15) Téléjournal

(3) (5) (8) (12) (13) (40) Les nouvelles TVA

(2) (9) Soap

(2) OC (2) SC Brian Kilrae Hockey Show

(15) (17) (20) Les Débats de l'Assemblée nationale (2h.)

(9) All for one

10:45 (9) CN Signes échanges

(9) T Le Régional

(40) CHOT vous informe

11:00 (3) (5) (7) (8) News

(4) Sport et météo

(4) (5) (6) The National

(5) Eyewitness News

(5) Global News Hour

(7) Informa 7

(7) WWNY Sports

(8) T 10 (40) Sports

(8) (12) (13) CTV National News

(8) News Final

(9) CN Période de questions de l'Assemblée nationale

(12) SC Messie pour aujourd'hui

(2) Mary Tyler Moore Show

(2) The Employment File

(2) The Dick Cavett Show

(5) News

11:05 (9) Le 9 vous informe

(9) Téléjournal régional

11:10 (2) (3) (11) (15) Nouvelles du sport

(2) Hockey Pee Wee

(2) (3) (12) (13) (40) La couleur du temps

(5) Ciné-nocturne. «Les Douze Satrapes»

(9) C Inter-Nations

A RESTAURANTS RÉPUTÉS. CARTE RENOMMÉE AMERICAN EXPRESS



Bar-B Bam... le restaurant du bien boire et du bien manger.

Si vous aimez les côtes découvertes (spare-ribs) juteuses et bien grillées ou le poulet à la méridionale dodu et doré, c'est au Bar-B Bam qu'il faut aller. Dans un décor sympa de vieille grange aux murs de planches, vous pourrez déguster les côtes les plus tentantes et le poulet le plus replet en ville. Pour mouiller ça, rien ne vaut un bon vin velouté. Sans compter que le restaurant Bar-B Bam accepte la carte American Express... la carte toujours bienvenue.

Bar-B Bam, 1201, rue Guy, Montréal
(514) 931-3811

A LA Catalogne



A la Catalogne... la bonne chère de la cuisine française.

Situé au cœur du Vieux Montréal, endroit de prédilection des gens qui prennent le temps de bien vivre et de bien manger, A la Catalogne en a long à raconter sur les plaisirs de la bonne chère. L'essayer c'est succomber de félicité en savourant des mets délectables, préparés selon les rites de la cuisine française. Les fruits de mer, le Chateaubriand et le carré d'agneau piqué à l'ail, sont quelques exemples des délices qui vous attendent. Et puis, les vieilles pierres qui racontent l'histoire du temps passé, les lourds rideaux qui préservent votre intimité, les antiquités qui revivent ici et là... tout fait de A la Catalogne le restaurant où il fait bon manger.

A la Catalogne accepte la carte American Express... la carte du bien vivre.

A la Catalogne, 311, rue Saint-Paul, Montréal
Réservations: (514) 866-6254



Festoyez à la française et tringuez avec Bacchus chez le Grec Phoebus.

Le restaurant Phoebus est le paradis des amateurs de fine cuisine, de grands vins et de belle musique. Le décor méditerranéen plait à l'œil alors que les succulents mets français réjouissent le plus fin des palais. Les spécialités de la maison sont le steak au poivre et le sole de Douvres. Le soir, la musique tantôt langoureuse tantôt très rythmée invite à la danse. Et, dieux merci, Phoebus accepte la carte American Express... la carte de notre temps!

Phoebus, 3610, montée Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
Réservations: (514) 620-2664



Kenny Wong connaît l'art de l'authentique cuisine chinoise.

Un seul repas chez Kenny Wong vous en convaincra. Dans un décor oriental du meilleur goût et entouré d'objets d'art souvent uniques, vous vous laisserez envahir par un bien-être

des plus propices à la dégustation de délicieuses "chinoiseries" comme l'assiette Bo-Bo et les succulents scampis. De plus, Kenny Wong propose à sa clientèle une cuisine canadienne et continentale de choix, de même que des menus spéciaux, un buffet du dimanche et un service de traiteur réputé. Et, bien sûr, Kenny Wong accepte la carte American Express... la carte acceptée sur les cinq continents.

Kenny Wong, 4065, boul. Taschereau, Saint-Hubert
Réservations: (514) 676-0301

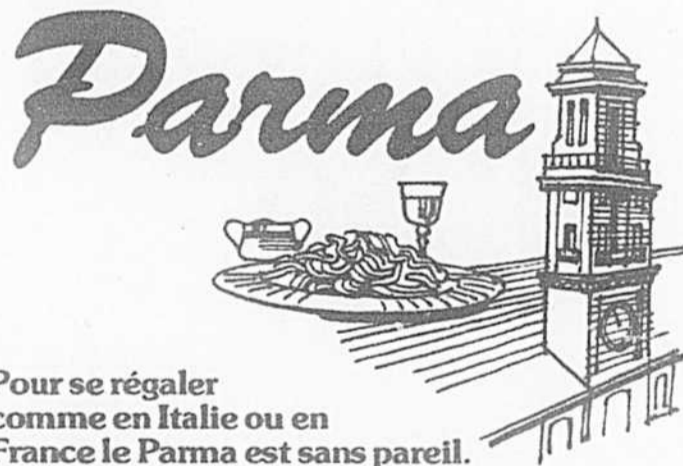
LA GRANGE de REPENTIGNY INC.



Grâce au Sieur Legardeur, la Grange de Repentigny est devenue aujourd'hui un grand restaurant.

Ce seigneur, s'il n'était pas amateur de fine cuisine, le deviendrait sûrement en visitant la Grange de Repentigny. Car ce restaurant réputé qui était autrefois sur ses terres est aujourd'hui le rendez-vous des bons vivants, des friands de grillades super et d'affriolants fruits de mer. Pour prendre l'apéro ou pour boire un pot, la "Cave des nonnes" est de tout repos. Et surtout, n'oubliez pas que la carte American Express est bien accueillie à la Grange de Repentigny.

La Grange de Repentigny, 403, rue Notre-Dame, Repentigny
Réservations: (514) 581-1548



Pour se régaler comme en Italie ou en France le Parma est sans pareil.

Le Parma, avec son décor chaleureux typiquement italien, forme un cadre parfait pour l'amateur de fine cuisine de France et d'Italie. Emmenez-y vos amis ou vos relations d'affaires afin de déguster le fameux Piccolo Mondo, une spécialité de la maison, le succulent veau pizzaiola ou le savoureux poulet Cacciatora. Arosé d'un vin au nom évocateur, un repas au Parma est un véritable régal. Et, en restaurant réputé, le Parma accepte la carte American Express... la carte internationale.

Le Parma, 1^{er} 73, rue Saint-Louis, Ville Saint-Laurent
Réservations: (514) 744-0214



William Tell... un restaurant typiquement suisse où l'on mange avec délices.

Un décor Vieille Europe d'une grande simplicité — murs de stuc et papiers contribuant à l'intimité — et un menu impressionnant figuré avec art, voilà seulement deux des délices du William Tell. Pour vous, en voici d'autres: mignons de porc thurgovienne sur crêpes, ris de veau et scampis au sherry, escalope engadinoise farcie, autant de mets savoureux dont les noms suffisent à vous mettre l'eau à la bouche. Et William Tell accepte la carte American Express, la carte tell... emment pratique.

William Tell, 2055, rue Stanley, Montréal
Réservations: (514) 288-0139

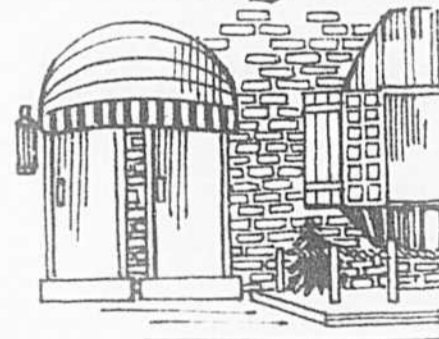


Le Delta, c'est à la lettre un grand restaurant grec.

Le Delta, c'est pour le fin gourmet les meilleurs mets de la cuisine continentale — grillades, crustacés et shish-kebab — savoureusement servis "à la grecque". C'est pour l'amateur de bonne musique, le siraki et bien d'autres danses encore; ce sont aussi de belles chansons grecques aux accents mélodieux interprétées par des artistes de grande renommée, souvent même internationale. C'est le "Bar grec" où l'on peut s'iroter l'ouzo ou la raki entre amis. Le Delta, c'est un restaurant réputé où la carte American Express est toujours prise à la lettre.

Le Delta, 1462, rue Sauvé ouest, Montréal
Réservations: (514) 331-8380

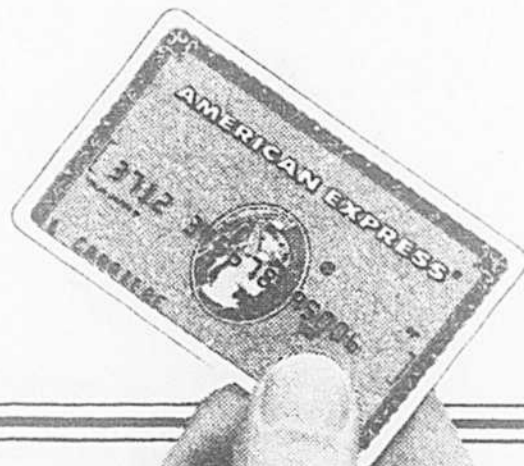
Au Vieux Longueuil



Au Vieux Longueuil le décor parle joliment le québécois et la cuisine, un excellent français.

Confortablement installé dans ce restaurant du pays dont le décor sobre est resté fidèle à l'histoire, le connaisseur peut déguster une excellente cuisine française qui prend quelquefois un joli accent québécois. Pour se sucrer le bec après le succulent steak au poivre ou la copieuse fondue chinoise, rien de meilleur qu'une "beurrée" du pays. Car le pain est bon, la crème bien épaisse et le sucre si doux. Au Vieux Longueuil comme ailleurs, la carte American Express parle une langue que l'on comprend bien.

Le Vieux Longueuil, 43, rue Saint-Charles ouest, Longueuil
Réservations: (514) 670-8950



La carte American Express.

Ne partez pas sans elle. SM

Des accrochages majeurs

Pour l'instant, la partie patronale dit non aux infirmières

par Pierre VENNAT

Non seulement le Comité patronal de négociations du secteur des affaires sociales a-t-il plein mandat pour négocier avec la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIQ), mais apparemment, son mandat est, pour l'instant, de lui dire non sur plusieurs points majeurs.

C'est du moins ce qui ressort d'un bulletin intitulé «le point sur les négociations avec la FIQ» que le Comité patronal de négociation du secteur des affaires sociales adresse à ses membres aujourd'hui et dont LA PRESSE a obtenu copie hier.

On sait qu'il y a quelques jours, la Fédération avait accusé le comité patronal de négocier sans mandat, vu que les pourparlers à sa table ne progressent guère.

Le bulletin ne porte pas sur toutes les clauses et un porte-parole patronal a déclaré hier qu'il y aura un accrochage majeur sur les promotions par ancienneté que, selon lui, la partie syndicale veut voir reconnaître comme principe universel.

Nombreux accrochages

Mais déjà, à la lecture du bulletin, on voit que les points d'accrochage sont nombreux.

Par exemple, la Fédération refuse catégoriquement de considérer l'introduction de

«salariés temporaires» dans la convention; or, selon la partie patronale, cette catégorie de salariés existe dans la réalité.

Pour la partie patronale, explique-t-on, il n'est pas et il n'a jamais été question d'inonder le secteur hospitalier avec des «temporaires» mais simplement de reconnaître une réalité. Lorsqu'une salariée permanente doit s'absenter de son poste pour un congé d'études, un congé sans solde, un congé de maternité, un congé syndical prolongé, etc., il est normal qu'elle puisse retrouver son emploi à son retour.

Pour ce faire, il peut être nécessaire de la remplacer par une salariée durant la période «temporaire» durant laquelle le titulaire régulier s'est absenté. Comme il ne peut y avoir deux titulaires permanents d'un même poste, il faut bien que le «remplaçant» puisse être considéré comme détenant le poste de façon temporaire.

Autre point de désaccord important: les postes «composés». La Fédération refuse ce concept sous prétexte qu'il aura pour conséquence de réduire le personnel et que son application est complexe.

Pour la partie patronale, cette approche vise essentiellement non pas à forcer un salarié à accepter plus d'un poste mais simplement à permettre, à la suite d'un affichage (sur lequel

chaque salarié est libre de poser sa candidature ou non), de fusionner des postes à temps partiel compatibles et de même ordre. A titre d'exemple, une infirmière détentrice d'un poste composé pourra travailler en médecine-chirurgie deux jours au 7^e étage et trois jours au 9^e, ce qui constitue pour la salariée un poste à temps complet.

Statu quo ante

Enfin, autre point d'accrochage majeur: le statu quo ante. La Fédération demande en effet que les conditions qui existaient antérieurement à la décision de l'employeur restent en vigueur tant et aussi longtemps qu'un jugement n'a pas été rendu par un tribunal d'arbitrage.

«Pour le Comité patronal, d'écrire là-dessus la partie patronale employant un style mordant, cette demande est irrecevable. Comment peut-on demander à un employeur de conserver dans ses fonctions un salarié qu'il aurait décidé de congédier pour grave incompétence tant et aussi longtemps que la décision du tribunal n'a pas été rendue?»

«A titre strictement hypothétique, la Fédération accepterait, elle de conserver à son emploi jusqu'au prononcé d'une sentence arbitrale un de ses permanents congédié pour avoir utilisé à des fins personnelles des cotisations syndicales? C'est pas pareil, dira-t-on sans doute...»

bureaux michel inc.



Tel qu'illustré
BUREAU
30'' x 60''
Une valeur de \$270
pour **\$128**

CHARGEX

VISA

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi au mercredi: 9h à 5h
Jeudi et vendredi: 9h à 9h
Samedi: 9h à 5h

Chaise de dactylo \$54⁹⁵
VENEZ VISITER NOS SALLES DE MONTRE
8520, rue Pascal-Gagnon, Saint-Léonard

322-6121

Prix valide pour une semaine.
Le prix annoncé comprend seulement le bureau.
Prix minime pour la livraison.

GUIRETTE TISSUS FINIS VINYLE

VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
"COUVRE-MURS DE VINYLE"

- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
- Coussin mousse taillé à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST, AV. MONT-ROYAL

Pinto: probablement la plus avantageuse des petites voitures, en ville.

Comparez le prix de la Pinto.

En raison des fluctuations du taux de change sur les marchés étrangers, le prix des voitures importées dépasse de centaines de dollars celui de la Pinto.

Ford Pinto

2 portes

\$4260*

*Prix de détail suggéré par le fabricant. Frais de transport et de manutention et taxe provinciale en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.

\$400* moins chère que la Honda Civic
2 portes Standard

\$700* moins chère que la Datsun 210
1.4 litre, 2 portes Standard

\$1000* moins chère que la Toyota Corolla
Canadienne 1600, 2 portes, modèle de base

\$1600* moins chère que la VW Rabbit
2 portes avec hayon

Ce tableau comparatif des prix se rapporte à des modèles 2 portes (tels qu'indiqués) avec équipement de série. Il est basé sur le prix de détail suggéré par les fabricants, nominale et en vigueur le 1^{er} février 1979, et ne tient pas compte des frais de transport et de manutention applicables aux Pinto et aux voitures importées mentionnées. L'équipement de série peut varier selon le fabricant. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.

Un séminaire d'une journée sur LA COMMUNICATION

POUR QUI?

Destiné aux chefs d'entreprises, aux cadres, aux employés, aux parents... enfin à tous ceux qui desireraient se connaître mieux et mieux connaître les autres... à tous ceux qui desireraient améliorer leurs techniques de communication.

OBJECTIFS

Principes de base
Théories du Dr. Eric Berne, du Dr. Merrill, et d'autres
Exercices pratiques

ANIMATEUR

M. Michel Giasson, B.A., M.B.M., F.S.A., F.I.C.A.

COÛT

\$40, une personne
\$60, deux personnes d'une même entreprise
\$25, par personne si 3 ou plus d'une même entreprise

C'EST TOUT LE CLIMAT DE TRAVAIL QUI EST AMÉLIORÉ LORSQUE TOUT LE PERSONNEL D'UNE ENTREPRISE PARTICIPE À CE SÉMINAIRE

Sherbrooke: 30 janvier 1979, Hotel King George
Montréal: 5, 6, 19 et 20 février, Hotel Constellation
Alma: 13 février 1979, Hotel Manor du Rocher
Mont-Joli: 27 février 1979, Au Sommeil d'Or
Rouyn: 6 mars 1979, Hotel Noranda
Québec: 13 mars 1979, Hotel Le Concorde
Hull: 27 mars 1979, Restaurant Agastino

Le séminaire débute à 9h et se termine à 16h30

Pour vous inscrire, composez: 1 (514) 284-1786

ou postez votre cheque à:

INSTITUT WILHELMY LTEE*
3555, rue Berri (610)
Montréal, Québec
H2L 4G4

LES IDÉES DE DEMAIN - AUJOURD'HUI

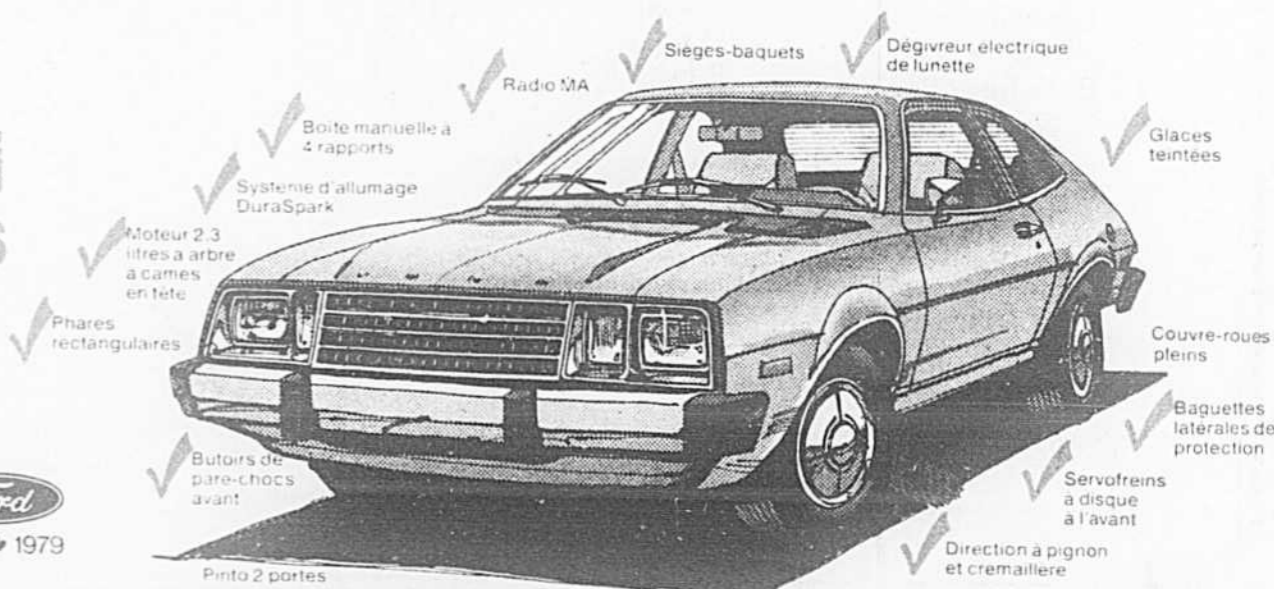
* Pour références, communiquer avec votre courtier d'assurance, si vous connaissez.

Comparez aussi ses accessoires standard:

FORD PINTO 19C4 + 1979

D'ÉCONOMIE EN ÉCONOMIE... AVEC LA PINTO PONY.

Pinto Pony, rime avec économie et bas prix puisqu'elle présente aussi bon nombre d'accessoires standard plein d'allure: moteur 2.3 litres à arbre à cames en tête, boîte manuelle à 4 rapports, direction à pignon et crémaillère, freins à disque à l'avant et sièges-baquets. La Pinto Pony. Pour ceux qui ont le souci de l'économie et le sens des valeurs. Son prix: \$3 850*.



Toutes les Ford Pinto 1979 sont traitées, en usine et en série, au système DURAGARDE de Ford du Canada accompagné d'une garantie de 36 mois, sans frais supplémentaires et sans limite de kilométrage, contre les perforations par la corrosion (pièces de l'échappement exclues). Le concessionnaire se fera un plaisir de vous donner plus de renseignements.



PEP: PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ

Quand viendra le moment de choisir des accessoires facultatifs pour votre Ford Pinto, demandez au concessionnaire de vous décrire le PEP, programme d'entretien prolongé de Ford, qui vous protège contre les frais de réparations. Et ce programme est approuvé par Ford du Canada Limitée.

LA PETITE PINTO NOUVELLE ALLURE